mini-loto TIRAGE: VENDREDI, le 3 décembre
42383 18 gagnants de $5,000.
2383 144 gagnants de $500.
383 1458 gagnants de $100.

L'affaire des Jeux d'hiver

Une catastrophe pour le sport amateur au Québec

QUÉBEC-PRESSE

Semaine du 5 au 11 décembre

Météo: généralement ensoleillé ★

5 DECEMBRE 1971 VOL. 3 NO 49

LIVRÉ À DOMICILE 30c — PARTOUT AU QUÉBEC 25¢

Baie de James: le rôle de l'entreprise privée divise le Cabinet des ministres

AFFRONTEMENT entre L'HYDRO et BOURASSA

pages 3

La FTQ APPUIE le DROIT à la SOUVERAINETÉ pour le QUÉBEC

pages, 2, 8 et 9

Le syndicat financier à l'agonie?

La FTQ appuie le droit du Québec à la SOUVERAINETÉ

par Louis Fournier

La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), qui regroupe environ 235,000 membres, a fait un très grand pas hier, à la fin de son congrès, dans la voie d'une identité véritablement québécoise et d'un engagement vers la lutte pour la souveraineté du Québec.

Les quelque mille délégués réunis à Montréal ont rejeté massivement une résolution condamnant le séparatisme; en revanche, ils se sont prononcés en faveur d'une autre résolution qui, pour nuancée que soit sa formulation, n'en indique pas moins que c'est au Québec - et par un Etat québécois ayant tous les pouvoirs nécessaires - que doit se réaliser la société socialiste à laquelle les congressistes aspirent.

Laberge réélu

Louis Laberge a été réélu hier, par acclamation chaleureuse, à la présidence de la FTQ. Agé de 48 ans, il a été élu pour la première fois à ce poste en 1964. Réélu également par acclamation, au poste de secrétaire général: Fernand Daoust. Dans un court message après son élection, Louis Laberge a exhorté les délégués à travailler "encore plus fort" maintenant que le congrès est terminé: "**J'espère,** a-t-il dit, **vous retrouver sur la ligne de feu en dehors des périodes de congrès**". Il a demandé à tous les membres de la FTQ de "**faire l'unité contre le massacre des travailleurs dans le système actuel au Québec**".

Aux sept vice-présidences, quatre candidats ont été élus sans opposition: Jacques Brûlé, directeur québécois du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), Robert Dean, directeur des Travailleurs unis de l'automobile (TUA), Normand Cherry, du Syndicat des machinistes de Canadair, et Saul Linds, des travailleurs amalgamés du vêtement (TAV).

Ont également été élus, Jean Gérin-Lajoie, directeur québécois du syndicat des Métallos, qui a dû faire face à une très forte opposition (493 voix contre 271) d'un jeune candidat de la base, Paul-André Boucher, employé de la Regent Knitting Ltd de Saint-Jérôme; Jos. S. Laroche, de la fraternité des travailleurs de l'industrie des pâtes et papier, qui a défait Aimé Gohier, de l'union des employés de service, et enfin André Desjardins, directeur du conseil québécois des métiers de la construction, qui l'a emporté sur Willie Fortin, du syndicat des travailleurs de l'alimentation.

Le seul nouveau venu à l'exécutif est donc M. Normand Cherry.

Souveraineté

La résolution, adoptée à une immense majorité, stipule que "**la FTQ proclame son appui au principe d'un Québec détenant totalement son droit à l'autodétermination, y compris le droit de proclamer sa souveraineté, sous réserve que ce processus doit s'accomplir en fonction des besoins et des aspirations des classes laborieuses**". Un autre morceau de la résolution indique que "la FTQ réaffirme sa position en faveur du français comme langue officielle en territoire québécois". Selon André Leclerc, responsable de l'action politique à la FTQ, il faut comprendre cette résolution en sachant qu'à la FTQ elle-même, par suite de ce congrès, c'est le français qui est **la seule** langue officiellement reconnue...

La résolution sur le droit à la souveraineté pour le Québec indique à quel point les syndiqués de la FTQ - pour la plupart membres de syndicats "internationaux" (canado-américains) - ont fait du chemin depuis leurs derniers congrès, où ils réaffirmaient systématiquement leur opposition à ce qu'ils appelaient "le séparatisme". La résolution condamnant ce séparatisme a été présentée par quelques syndicats de machinistes de la région de Montréal et elle n'a fait l'objet que de quelques interventions, toutes contre! Même les proposeurs ont jugé bon de ne pas la défendre devant l'état d'esprit des congressistes, majoritairement "branchés" vers la souveraineté du Québec.

Il faut toutefois souligner que pour les délégués, l'accession éventuelle à la souveraineté pour le Québec devra se faire en fonction des intérêts de la classe ouvrière. Ces intérêts, a-t-on précisé auparavant durant le congrès, vont dans le sens de "**l'instauration d'une société socialiste et démocratique**" (voir notre dossier à ce sujet en pages 8 et 9).

Comment, politiquement, les travailleurs de la FTQ vont-ils traduire cette résolution adoptée en congrès? En participant, bien sûr, à un parti politique, "massivement". Interrogé plus tôt lors du congrès à ce sujet, le président de la FTQ, Louis Laberge, a rappelé les paroles du président du NPD-Québec, Raymond Laliberté, selon lesquelles il n'est pas incompatible d'appuyer le parti Québécois à Québec ("le parti le plus proche des intérêts des travailleurs" a même dit M. Laberge) et le Nouveau parti démocratique à Ottawa.

Un front permanent

Parmi les résolutions-clef adoptées hier, à la fin du congrès de la FTQ, il en est une qui appuie "la création d'un front commun intersyndical permanent sur les plans politique et social". Une autre réitère l'appui de la FTQ aux gars de Lapalme, en lutte contre Ottawa depuis près de deux ans. Une autre réclame la destitution comme membre de la Commission des accidents de travail du Québec de M. Roger Mathieu, qui vient d'être nommé à ce poste après avoir été directeur de l'information à La Presse. Pour avoir appuyé les gars de Lapalme et aussi pour s'être prononcé en faveur de la grève générale quand les circonstances le requerront, les congressistes de la FTQ ont reçu un message de félicitations, hier, du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal (CSN), qui tenait une journée d'étude pour ses affiliés.

Le "manifeste" économique de la FTQ

La Fédération des travailleurs du Québec s'est en quelque sorte donnée son propre "manifeste" en faveur de la libération économique des Québécois, hier, en adoptant lors de son congrès toute la dernière partie du document intitulé "L'Etat, rouage de notre exploitation". Ce document, préparé par le service de recherches de la centrale, déclare notamment que le chômage est le problème numéraU Québec et que sa cause la plus profonde est "la double démission de nos gouvernants: face à l'entreprise privée et face à Ottawa."

Pour "barrer" l'entreprise privée, **à court terme**, les délégués ont demandé la cessation de toutes subventions aux compagnies et le renforcement des institutions économiques publiques comme SOQUEM, SOQUIP, REXFOR, la SGF et la Société d'habitation du Québec. Ils ont également réclamé "la nationalisation de plus en plus poussée de l'épargne collective (assurances, etc) et sa canalisation vers la Caisse de dépôt et placement".

En ce qui concerne la démission de Québec face à Ottawa, les délégués ont approuvé les lignes suivantes: "Ni Ottawa ni Québec ne possèdent aujourd'hui les pouvoirs suffisants pour adopter une politique économique collective, s'ils en avaient l'envie. Cette division des pouvoirs invite à la démission des pouvoirs face à l'entreprise privée, autochtone ou étrangère. Sur le plan strictement économique, le peuple du Québec ne peut tolérer cette équivoque sans se suicider". Dans l'esprit d'une majorité de délégués, c'est Québec qui devrait posséder les pouvoirs les plus importants.

J.-Y. Morin en tournée dans l'Outaouais

C'est dans l'Outaouais, aujourd'hui dimanche, que se poursuit la tournée régionale du président de la Fédération de la Société Saint-Jean-Baptiste et des sociétés nationales des Québécois, M. Jacques-Yvan Morin.

Ainsi, après la Côte-Nord, le Sagueay-Lac St-Jean, le Nord-Ouest du Québec et la région de Trois-Rivières, monsieur Morin rencontrera les membres et la population de Hull et des environs pour discuter de leurs principaux problèmes.

Le but principal de ces tournées, précise Jean-Pierre Guy, directeur général adjoint de la SVQ, est pour le président de prendre contact avec les réalités de chacune des régions. Pour ce, nous avons prévu des rencontres avec des syndicats, le Conseil économique et le Conseil de développement social; il y aura un hot-lines à la radio dans la matinée de lundi.

JACQUES-YVAN MORIN en tournée dans l'Outaouais.

Assemblée lundi

Et pour clore cette tournée une grande assemblée publique aura lieu lundi soir à 8.00 au Centre diocésain de Hull, à 115 rue Carillon. Unedes qustions ue monsieur Jacques-Yvan Morin abordera à cette occasion, sera le statut de Hull dans le projet d'une capitale fédérale unifiée, tel que préconisé par un rapport rendu public au mois de maidern ment canadien.

Des employés d'hôpitaux quittent la CSN pour passer à ... la CSN!

Les quelque 380 employés de l'hôpital Saint-Michel, dans le nord de Montréal, ont un nouveau syndicat depuis quelques jours, avec cette particularité que le nouveau syndicat est affilié à la CSN tout comme l'ancien! Selon le président des syndiqués de Saint-Michel, M. Raymond Gagnon, les employés ont voulu ainsi acquérir davantage d'autonomie et gérer eux-mêmes leurs cotisations en quittant le Syndicat des employés d'hôpitaux de Montréal, qui regroupe les travailleurs de la CSN dans une dizaine d'établissements hospitaliers de la métropole. Les membres du nouveau syndicat n'en demeureront pas moins affiliés à la Fédération nationale des services (CSN), qui regroupe plus de 50,000 employés d'hôpitaux au Québec.

Des étudiants de Trois-Rivières se barricadent

Depuis lundi soir dernier, les bureaux des administrateurs et des professeurs du pavillon Boulet, à l'université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), sont occupés par une cinquantaine d'étudiants en Administration et en Economie qui veulent protester contre la décrépitude de l'enseignement au module d'Economique qu'ils croient voué à une disparition prochaine.

Craignant, en effet, pour la survie du module d'Economique de l'UQTR, qui serait menacée par l'instabilité du corps professoral, laquelle instabilité entraîne la décadence de l'enseignement depuis septembre, les étudiants du module d'économique ont annoncé à la direction qu'ils se barricadaient tant et aussi longtemps qu'elle ne répondra pas d'une façon claire et précise à leurs questions.

Les étudiants concernés exigent une rencontre avec M. Gilles Boulet, recteur, Mme Lyviathur, vice-recteur à l'Enseignement et à la Recherche, et M. Christian Demers, doyen du 1er cycle.

La direction de l'UQTR, qui n'a pas essayé de sortir les étudiants des locaux où ils se sont enfermés depuis une semaine et qui n'a pas, non plus, essayé d'en forcer les portes, a laissé entendre qu'elle pourrait engager des pourparlers demain.

Les étudiants du module d'Economique rappellent que les concepteurs de ce module ont démissionné au cours de l'été dernier et que depuis ce temps, on ne compte plus qu'un professeur permanent assisté de trois invités, d'un coopérant et de chargés de cours, ce qui constitue, selon eux, une menace pour l'avenir des étudiants inscrits en Administration et en Economique.

Cette occupation d'une partie de locaux de l'UQTR, qui a reçu l'approbation d'une bonne partie des étudiants des autres modules de cette université, n'a cependant pas interrompu les cours.

Assemblée générale de QUÉBEC-PRESSE

Vous êtes convoqués à l'assemblée générale des membres de l'Association coopérations des publications populaires (qui édite QUEBEC-PRESSE) qui aura lieu le 12 décembre 1971 de 10.00 heures à 17.00 heures à l'école Laurier, 505 est rue Laurier, Montréal.

QUEBEC-PRESSE

est publié par l'Association coopérative des publications populaires, 9670 Péloquin, Montréal 358.

Directeur général: Gaétan Dufour.

Directeur de l'information: Jacques Elliott.

Comité de rédaction: Gaétan Dufour, Jacques Elliott, Michel Elliott, Louis Fournier, Claude Girard, Gérald Godin, Jacques Keable, Micheline Lachance, Jean-Yves Saint-Pierre, Michelle Simard.

Sport: Pierre Terroux, directeur, Yvan Poupart, photographe.

Rédaction: 381-8684.

Photographie: Michel Elliott.

Administration: Gilbert Rambo, 381-4775.

Publicité: Claude Girard, 381-1385.

Distribution et abonnements: Jean-Yves Saint-Pierre, 381-9936.

Composé et imprimé par Journal Offset Inc., Montréal.

Courrier de deuxième classe sous le numéro d'enregistrement 2314. Port de retour garanti à Montréal, 9670 Péloquin, Montréal 358.

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

111

Lock-out de la SGF contre 478 employés à Plessisville

478 travailleurs de Plessisville, dans la région des Bois-Francs, sont dans la rue depuis le 27 novembre, à la suite du lock-out décrété par la compagnie Forano. L'entreprise, spécialisée dans la construction mécanique, est une filiale de Marine Industrie de Sorel, elle-même contrôlée par la Société générale de financement (SGF).

Six jours avant le lock-out, les travailleurs membres de la Fédération de la Métallurgie (CSN) avaient voté à 91% en faveur de la grève, en raison de la lenteur des négociations pour le renouvellement de leur contrat de travail échu depuis juillet dernier.

Sauvage

Selon les témoignages recueillis auprès des employés, il semble que la SGF — une société dans laquelle l'Etat québécois et les Caisses populaires ont des intérêts majoritaires — se conduit de façon aussi sauvage que n'importe quelle autre entreprise capitaliste traditionnelle, qui ferme son usine quand les profits risquent de baisser! Selon le président de Forano, M. Paul Forand, la production commençait à ralentir depuis quelque temps par suite d'un "**manque de collaboration des employés**"...

Selon le président du syndicat, Gaston Carignan, les syndiqués réclament une augmentation de salaire de $0.75 l'heure répartie sur 30 mois, ainsi qu'une réduction de la semaine de travail de 42 à 40 heures, sans compter les points en litige quant aux conditions de travail (exemple: l'aération des ateliers). Des piquets de grève ont été dressés devant l'usine à la suite du lock-out.

Des profits

Forano, que la famille Forand a vendu à la SGF en 1963, a un chiffre d'affaires de tout près de $22 millions. C'est l'une des rares filiales de la SGF à avoir empoché des profits en 1970. Parmi ses administrateurs, on retrouve Gérard Filion, président de Marine Industrie et Louis Rochette, un de ses lieutenants, de même qu'Arthur Simard de Sorel et René Paré de la Société des Artisans.

La guerre indo-pakistanaise

La Chine tient peut-être la clé d'un compromis...

Pour la deuxième fois depuis le partage de l'Empire des Indes en 1947, l'Inde et le Pakistan se trouvent de nouveau face à face. Il ne s'agit plus cette fois de la question du Cachemire qui vait pu trouver un règlement provisoire à Tachkent grâce aux bons offices de M. Kossyguine, mais d'un pays: le Bengadesh qui juridiquement tout au moins continue à faire partie du Pakistan.

Dans cette guerre totale que l'Inde et le Pakistan se livrent, il est inutile de chercher qui est l'agresseur et qui est l'agressé. Suivant l'éclairage sous lequel on examine la question Indira Gandhi aussi bien que Yahia Kahn sont fondés à se rejeter mutuellement la responsabilité du conflit.

Un peuple, les Bengalis de l'Est, exploité servilement par les Punjabis du Pakistan occidental, se donne démocratiquement (on a trop tendance à l'oublier) des représentants capables de mieux faire aboutir ses aspirations. Ce peuple dans l'indifférence générale subit l'assaut d'une armée étrangère. C'est là le fond de la question. Car si les habitants du Pakistan oriental sont arrivés à considérer les Punjabis comme des étrangers, la faute revient à la calsse dirigeante d'Ismalabad qui n'a jamais su établir un plan de développement pour le Bengale oriental et qui a laissé s'agrandir le déséquilibre économique et social entre les deux provinces de l'Etat. L'indépendance ou continuer à être une colonie de l'intérieur, c'était le choix qui était imposé au Bengla-Desh.

Ceci étant admis, on aurait tendance à voir dans la guerre déclenchée par l'Inde contre le Pakistan, un acte de générosité de Mme Indira Gandhi, envoyant ses gurkas défendre "le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes"...

On se méfie un peu de cet image d'Epinal quand on sait que la présence des 9 millions de Bengalis constituent une charge insupportable pour le budget de l'Union indienne et quand on se rappelle que les deux communautés bengalis, celles de l'ouest et celles de l'Est, se sont copieusement massacrées au cours des guerres de religion qui ont suivi l'indépendance des Indes britanniques. Les 9 millions de réfugiés peuvent entretenir un foyer de trouble constant et compromettre irrémédiablement l'équilibre délicat des forces politiques dans un Bengale indien travaillé par des forces centrifuges. Pour Indira Gandhi, la guerre est devenue une nécessité nationale.

S'étant prononcée très tôt pour un Pakistan uni (malgré les interrogations angoissées des mouvements pro-maoistes de l'Asie) la Chine ne peut permettre que le régime d'Ismalab soit mis à genoux. L'Union soviétique et les Etats-Unis qui cherchent à circonscrire les foyers de conflit ne peuvent permettre une éternisation de la guerre. Un compromis boiteux pourrait peut-être trouvé dans une résolution du Conseil de sécurité des Nations-Unis. Mais la Chine dispose depuis plus d'un mois d'un droit de véto...

P.J.M.

Des cigarettes qui ne causent pas le cancer

Quelques Montréalais ont appris à leurs dépens qu'il ne faut pas se fier aux vendeurs d'occasion qui vous offrent, à moitié prix, des cartons de cigarettes. Il s'agit, en effet, de cigarettes fantômes ne risquant pas de donner le cancer des poumons puisqu'elles ne comportent aucun tabac, en fait la "cigarette" est un long filtre...

Ces cigarettes peuvent évidemment servir à jouer un tour, mais le gag est moins drôle quand un pauvre travailleur y voit un moyen économique de régler son problème de cadeaux des Fêtes.

C'est ce qui est arrivé à un monsieur de la Rive-Sud qui a acheté une vingtaine de cartons de cigarettes Export "A", format géant s'il-vous-plaît, à $2.50 chacun.

Les enseignants en ont assez du fédéralisme "rentable"...

"Encore une fois, des dizaines de milliers de travailleurs québécois feront les frais du fédéralisme rentable de Bourassa et des dizaines de millions de taxes "québécoises" seront détournées vers Ottawa."

C'est en ces termes que le président de la CEQ, **M. Yvon Charbonneau**, s'est élevé vendredi dernier contre les récentes directives d'Ottawa concernant l'impôt fédéral. M. Charbonneau dénonce la loi C-229 qui instaure un nouveau régime d'assurance-chômage malgré l'opposition des centrales syndicales québécoises et en dépit des réticences des ministres Cournoyer et Castonguay.

"L'Assurance-chômage est un cataplasme pour masquer la faiblesse de notre économie ou le déséquilibre de la main-d'oeuvre, a dit M. Charbonneau. **Il est absurde,** poursuit-il, **que Québec laisse s'élargir la juridiction d'Ottawa en ce domaine, puisque l'assurance-chômage est à la fois une mesure s'intégrant à une politique de main-d'oeuvre et à une politique globale de sécurité du revenu."**

Fustigeant la molesse et le silence du gouvernement Bourassa, qui réalise sur le dos des travailleurs la grande alliance libérale M. Charbonneau rappelle que **"ces politiques sont de juridiction québécoise de l'avis même de MM. Castonguay et Cournoyer"**, même si ces derniers n'ont pas jugé bon d'intervenir au bon moment.

"C'est une preuve qu'on a des boss prévenants!" a conclu le président de la CEQ.

Baie de James et entreprise privée

Bourassa veut, de l'Hydro, des hommes "compréhensifs"

par Jacques Keable (tous droits réservés)

Le gouvernement est en conflit aigu avec l'Hydro-Québec. Le Cabinet des ministres lui-même est divisé et ébranlé.

La Société de développement de la baie de James (SDBJ), présidée par Pierre Nadeau (ex-vice-président d'Industrial Acceptance Corp.), est un organisme qui coiffe des entreprises filiales qui ont des tâches différentes: développer les mines, l'électricité, etc... La filiale hydro-électrique, selon la loi qui a créé la SDBJ, doit être contrôlée à 51% par l'Hydro qui, conséquemment, doit faire des recommandations au gouvernement pour la nomination de trois des cinq administrateurs de cette filiale.

La tradition, vieille comme l'Hydro, veut qu'une recommandation de ce genre soit à peu près automatiquement écoutée par le premier ministre. Or, cette tradition vient d'être rompue, sur cette question d'une exceptionnelle importance.

Robert Boyd

Le président de l'Hydro, M. Roland Giroux, a recommandé au premier ministre Bourassa de nommer, au poste de président de la filiale, ou à tout le moins à celui de vice-président exécutif, l'un des cinq commissaires de l'Hydro, M. Robert Boyd. M. Boyd, un francophone, est une sorte de géant à l'Hydro où il a passé toute sa vie professionnelle, soit près de 30 ans. Il a franchi tous les échelons, jusqu'à un poste de commissaire de l'entreprise. Il jouit, à l'Hydro, d'un prestige à peu près sans égal.

A cette proposition de M. Giroux, Bourassa a répondu, très mal à son aise, "non". La raison de ce refus se trouve vraisemblablement dans l'intention du gouvernement de confier les travaux à l'entreprise privée. Or, cela, Robert Boyd ne l'accepterait certainement pas. Aussi, Bourassa veut un homme plus "souple". Exemple, Pierre Nadeau, président de la SDBJ.

Les commissaires, tout récemment, ont contre-attaqué par une recommandation nouvelle: ils ont proposé à Bourassa de prendre les trois représentants de l'Hydro parmi les 5 commissaires. Or, Robert Boyd est l'un de ceux-la. Et il refusera tout poste qui serait autre que celui de président ou vice-président exécutif. Comme simple membre du Conseil, il refusera. Bourassa a donc le choix suivant: l'oublier, ou le nommer à un poste-clé. S'il l'oublie, ce sera le scandale, Robert Boyd jouissant, dans les milieux intéressés, d'une réputation tout à fait exceptionnelle. On attend de voir, maintenant, quelle pirouette fera Bourassa pour se sortir de ce guêpier.

Cabinet divisé

Entre-temps, c'est la pagaille au Conseil des ministres à Québec: le groupe Bourassa-Saint-Pierre-Simard ne veut pas de Boyd, parce qu'il est trop lié à l'entreprise publique. On veut un gars "compréhensif", devant l'entreprise privée, comme Acres, si chère à Guy Saint-Pierre qui en fut le vice-président. D'un autre côté, des ministres dont nous n'avons pas les noms, voudraient que l'Hydro, par Robert Boyd, maintienne tous ses droits.

Cette nomination est capitale: contrairement à une compagnie ordinaire, où l'actionnaire majoritaire peut se défaire à volonté des administrateurs, dans le cas de la filiale hydro-électrique de la SDBJ, ce n'est pas possible. L'Hydro est majoritaire, mais c'est le gouvernement qui nomme les administrateurs. Le gouvernement veut en choisir qui soient "compréhensifs". Or, Robert Boyd n'est pas assez "compréhensif". Il croit trop à l'Hydro.

Il nous a été impossible de rejoindre, hier, MM. Giroux et Boyd, pour obtenir leurs commentaires a ce sujet.

L'entreprise privée aura sa PART

Une certitude: ce n'est pas l'Hydro-Québec, seule, qui sera le maître d'oeuvre sur les chantiers hydro-électriques de la Baie de James. Ce sera très probablement un groupe sous la direction conjointe de Acres Ltd, une super-puissante maison d'ingénieurs-conseils du Canada, dont un vice-président, jusqu'en avril 1970, n'était nul autre que l'actuel ministre de l'Education, Guy Saint-Pierre, et Canadian Bechtel, filiale du plus gros constructeur américain, Bechtel Corporation, de San Francisco.

La maison Acres a une filiale francophone, à Montréal, portant le nom de Sauvé, Warren et Rousseau.

A Montréal, c'est le silence le plus complet sur les intentions du gouvernement, à tout le moins d'une partie forte du Cabinet des ministres, de confier à l'entreprise privée le contrat de gérance, ou de maître d'oeuvre, à la Baie de James. C'est de Toronto que viennent les nouvelles. Et à Toronto, on affirme que c'est le groupe Acres-Canadian Bechtel qui aura ce **super-contrat qui va osciller entre les 3 ou 4 milliards de dollars. Ce contrat est la clef des travaux: attribution des contrats, surveillance de leurs exécutions, etc...**

A l'Hydro

A l'Hydro-Québec, on a la certitude morale que le contrat sera attribué, au moins en grande partie, à l'entreprise privée. La seule question que l'on se pose encore, c'est la suivante: l'Hydro-Québec aura-t-elle une part de responsabilité, ou au contraire sera-t-elle carrément jetée aux orties?

Ce qu'on sait avec une certitude absolue, à l'Hydro, c'est que des pourparlers ont eu lieu récemment avec des maisons privées, au sujet de la gérance des travaux. Question: que restera-t-il à l'Hydro?... Actuellement, cette super-entreprise collective est, pour le moins, au bord de la dépression.

Premiers contrats : USA

La Société de Développement de la Baie James (SDBJ) a accordé deux contrats pour la construction de deux tronçons de la route devant relier Matagami à la Baie de James. Les deux tronçons représentent un millage total de 66.15 milles. Le constructeur dont le nom a été retenu par la Société est "Les entreprises Kiewit Ltée", pour le prix total de $20,965,530.

Ce constructeur, au nom bien de chez nous, est une entreprise américaine. Le président est Peter Kiewit, demeurant modestement à 1,000, Kiewit Plaza, à Omaha, au Nebraska. Y demeure aussi l'un de ses deux co-directeurs, Walter Scott. Le troisième membre du conseil d'administration est John Bahen, un autre capitaliste bien de chez nous, demeurant à Weston, en Ontario. L'officier en charge est Me Raymond Crevier, du tout puissant bureau libéral des avocats Ogilvy, Cope, Porteous, Hansard, Marler, Montgomery et Renault, autre organisation bien de chez nous, logé a la Place Ville-Marie!

Beaudry-Simard

L'un des soumissionnaires importants, dans le cas de ces deux contrats, était la maison Beaudry-Simard. Sa soumission n'a pas été considérée par la Société de Développement de la Baie James. Pourquoi? Parce que Beaudry-Simard a fait une erreur: le chèque de garantie, qui doit accompagner toute soumission, était fait à l'ordre de l'Hydro-Québec et non pas à celui de la SSBJ. En conséquence, la SDBJ a décidé de rejeter simplement la soumission de cette entreprise.

C'est, en un sens, un précédent. La règle veut, à l'Hydro-Québec (chargée, par ailleurs, de mettre en place les mécanismes des soumissions pour la SDBJ), qu'une erreur légère de ce type soit ainsi réglée: l'Hydro procède à un rappel des soumissions. La SDBJ, quant à elle, a purement et simplement rejeté la soumission de Simard-Beaudry et accordé le contrat à l'entreprise américaine de Peter Kiewit.

Tandis que le ministre de l'Éducation porte les cheveux à la hippie, on congédie un enseignant qui porte la barbe

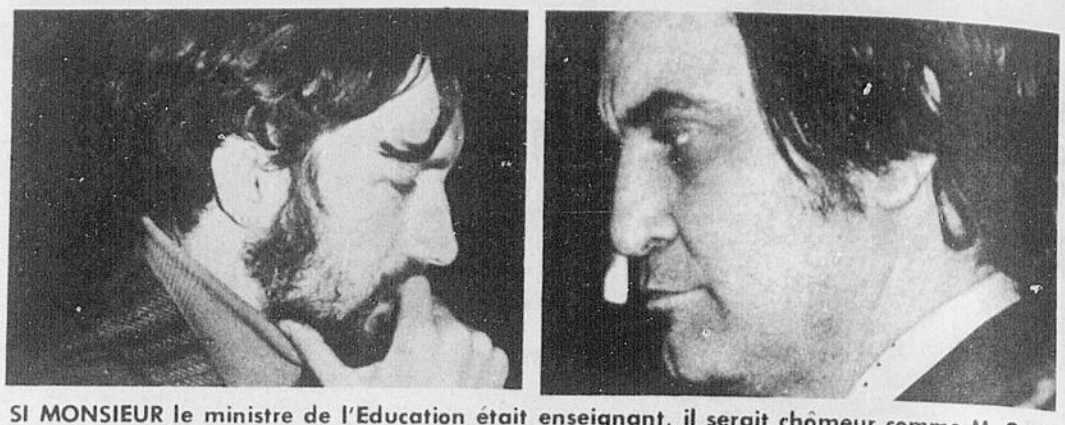

SI MONSIEUR le ministre de l'Education était enseignant, il serait chômeur comme M. Gosselin qui vient d'être congédié pour port de la barbe. Car un règlement de certaines commissions scolaires interdit le port de la barbe et les cheveux longs...

Alors que l'ex-ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, arbore une opulente barbe - qui lui habille d'ailleurs très bien le visage - et que l'actuel et très dans le vent grand boss de l'éducation au Québec, Guy Saint-Pierre laisse flotter ses cheveux bas dans le cou, les directeurs d'écoles émettent des règlements interdisant barbe fleurie, cheveux longs et port du jeans aux mâles, mini-jupes, hot-pants, chandails moulants et pantalons aux enseignantes et aux étudiantes. Avec congédiement pour insoumis.

Un professeur de catéchèse

C'est ce qui est arrivé à M. Gérard Gosselin, professeur de catéchèse à la Polyvalente du Sacré-Coeur à Granby qui, après avoir tenté d'humaniser Lucien Lambert, directeur général de la commission scolaire régionale Meilleur, a décidé de passer outre à une loi qu'il considère discriminatoire et offensante. Avec le résultat que l'on sait.

Rispote

Des confrères de M. Gosselin qui avaient sacrifié les attributs mâles honnis, au début de l'année scolaire, à une petite tranquilité bien relative organisent une riposte pour soutenir leur ex-confrère.

Le Syndicat des enseignants de Champlain (SEC), qui regroupe 6,000 professeurs de la Rive-Sud, proteste énergiquement contre cette attitude arbitraire de la régionale Meilleur. Il appuie les démarches de M. Gosselin qui a porté la question devant le ministre de l'Education, la Ligue des droits de l'homme, l'ombusdman et le sous-ministre adjoint du Travail, M. Joseph Leblanc.

Mauvaise administration

Le congédiement de M. Gosselin n'est d'ailleurs qu'un des exemples du Livre noir du SEC livré à la presse mardi dernier, révélant de nombreux cas de mauvaise administration, de décisions arbitraires des commission scolaires, de retards dans les versements de traitements aux enseignants, d'augmentation des heures de travail des enseignants et des étudiants, d'insalubrité des locaux dans les écoles des régionales de Chambly, Yamaska, Meilleur et Salaberry.

LE SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE DU CEGEP DE SAINT-LAURENT

organise une série de cours d'information sur la Pollution de l'Air, de l'Eau, du Milieu

Ces cours s'adressent à toute personne qui, prenant conscience du problème social que représente la pollution du milieu, désire pousser plus à fond ses connaissances personnelles, sans nécessairement aspirer à devenir un spécialiste de l'assainissement de l'eau ou de l'air.

DÉBUT:
Au mois de janvier 1972

AUCUN PRÉREQUIS:
Ces cours étant principalement des cours d'information, l'étudiant n'est pas astreint à passer l'examen final et pourra entreprendre à la session suivante les cours prévus à ce programme particulier.

COÛT:
$15.00 le cours.

LISTE DES COURS OFFERTS:
La première session comprend les cours suivants.
a) L'homme et les équilibres biologiques. . . . . 45h.
b) L'eau et ses contaminants. . . . . 45h.

La deuxième session comprend les cours suivants:
a) L'air et ses contaminants. . . . . 45h.
b) La conservation de l'environnement. . . . . 45h.

La troisième session comprend les cours suivants:
a) Hygiène publique. . . . . 45h.
b) Hygiène et sécurité industrielle. . . . . 60h.
30h.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS COMMUNIQUER AVEC ROBERT TETRAULT À:
747-6521 poste 281

VOS CHEVEUX ET VOUS. . .

Etes-vous optimiste ou pessimiste quant à l'apparence de votre chevelure

Un malaise qui fait des ravages sans toutefois être douloureux, est la SEBORRHEE. Elle ne cause aucune affection spectaculaire et, cependant, elle est la plus courante et la plus grande destructrice des chevelures d'hommes ou de femmes. Les chutes abondantes provoquées par cette affection sont irrécupérables et, en cas d'atteinte, il est urgent de consulter son spécialiste pour enrayer le processus. Entre 17 et 25 ans, la séborrhée est toujours à caractère galopant et, malheureusement, dégarnit sans pitié les belles chevelures. Dans un tel cas, un retard dans les directives appropriées ne pardonne pas. Seuls les charlatants pourront vous promettre des repousses de cheveux, mais la science capillaire se refuse de considérer ces promesses comme valables ou réelles. Les possibilités d'enrayer cette irrégularité existent, mais sous certaines conditions; seul un spécialiste aura la compétence de vous en confirmer les faits. Comment s'aperçoit-on que l'on fait une séborrhée? les signes apparents sont simples:

- Cheveux gras après deux à trois jours suivant le shampooing.

- Sécrétions grasses et abondantes du cuir chevelu.

- Eventuellement, démangeaisons sur le dessus de la tête et principalement chutes abondantes de cheveux dans les lavages de tête, sur les peignes et brosses et, enfin, sur l'oreiller.

Les cheveux détruits possèdent une racine complètement imprégnée de sécrétion séborrhique acide (graisse). Si vous remarquez ou bout de vos cheveux tombés un renflement graisseux blanc ou jaunâtre, attention, la séborrhée est là. Bien des gens se laissent prendre par la séborrhée. Dans leur esprit, une chute anormale des cheveux, mais continue, finira par s'arrêter. Nous pensons comme eux, mais l'arrêt de la chute surviendra avec la calvitie. D'autres s'imaginent que les chutes importantes de cheveux requièrent des lavages quotidiens avec toutes marques de shampooings: bons, mauvais ou miraculeux. Nous pensons comme eux car, en se lavant très souvent les cheveux, ils seront toujours secs et propres; CEUX QUI RESTERONT, EVIDEMMENT. Les lavages dissolvent les éléments graisseux, mais n'empêchent pas la chute définitive des cheveux.

Si tel est votre cas, rendez-vous chez votre spécialiste du Centre: il saura ce dont vous êtes victime et vous traitera avec votre accord et discipline.

P.S. Nous avisons notre clientèle de la Province que l'étude capillaire intiale se fait exclusivement à notre unique bureau de Montréal. Le Centre Capillaire Pierre n'a pas de délégué parcourant la Province en son nom. Toute représentation utilisant le nom du Centre Capillaire Pierre s'avère frauduleuse.

Q.P. 23A

Centre Capillaire Pierre

ÉDIFICE PLACE CANADIENNE

450 est, SHERBROOKE, angle Berri - Suite 390 - Tél.: 288-3823 - 288-7378 - 288-1424

Sortie de Métro Sherbrooke-Berri Mardi au vendredi - 10h. a.m. à 8h. p.m. - Le samedi, 10h. a.m. à 4h. p.m.

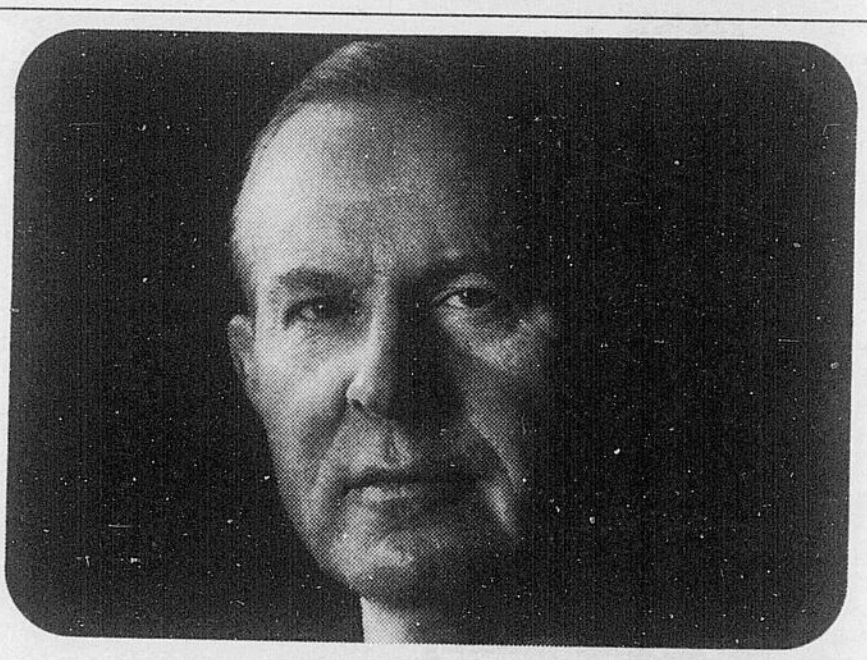

Un diplomate au pouvoir

Lester Bowles Pearson

Diplomate, premier ministre du Canada l'année du Centenaire de la Confédération, il s'est mérité le Prix Nobel de la paix en 1957. Depuis 1968, monsieur Pearson est président de la Commission d'étude du développement international.

Aux Beaux Dimanches
Le 5 décembre à 21h00

Le dimanche 5 décembre	19h00 Quelle famille!
	19h30 Les Beaux dimanches Le Diable dans la tête
	21h00 Un diplomate au pouvoir
	22h00 La flèche du temps
	23h00 Politique atout

SOYEZ DANS LE COUP...

REGARDEZ BIEN
REGARDEZ
RADIO-CANADA
AU CANAL 2

Un projet des chômeurs de Pointe-Saint-Charles pour créer 450 emplois

"Du pain su' 'a planche"

par Guy Lessonini

Prenant au mot le ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration qui veut créer des emplois avec son "programme d'initiatives locales", 13 chômeurs de Pointe-Saint-Charles se sont réunis le 4 novembre dernier et en un temps record ont regroupé d'autres chômeurs, coordonné des initiatives et fait parvenir, le 2 décembre dernier, un projet complet à qui de droit. Ce projet regroupe 22 initiatives présentées par 22 comités de citoyens, et porte le nom général de "Du pain su' 'a planche". Lorsqu'il sera accepté il fournira du travail à 450 chômeurs de Pointe-Saint-Charles.

Vite et bien

Après avoir rempli en bonne et due forme le questionnaire du Centre de Main-d'Oeuvre (de Verdun), les représentants de 13 comités de citoyens de la Pointe se réunirent et mirent sur pied un premier conseil de quartier formé de 9 personnes, qui allait avoir pour but:

a- de recueillir et coordonner l'ensemble des initiatives devant être soumises par les groupes communautaires;

b- de réunir d'autres chômeurs, d'en évaluer les effectifs et de favoriser leur prise en charge du projet.

Le **13 novembre,** réunion générale des chômeurs; on en avait rejoint 155. Cette première réunion générale avait pour but d'expliquer le projet, de présenter un rapport du "comité des 9" et d'élire 13 chômeurs qui allaient former un comité de coordination de l'opération "Du pain su' 'a planche".

Quelques initiatives du projet

Ce sont quelques-uns des chômeurs élus à la première assemblée générale qui répondent aux questions de QUEBEC-PRESSE.

- Comment en êtes-vous arrivés à ce chiffre de 450 emplois possibles?

- Chacune des 22 initiatives proposées indique le nombre de chômeurs qui pourraient être employés. Nous arrivons au total de 401 personnes, plus 49 personnes pour s'occuper de l'administration et du bon fonctionnement de ces projets.

- Est-ce que ces initiatives qui forment le projet de "Du pain su' 'a planche" répondent vraiment à des besoins de la population?

- Certainement! Parmi les initiatives proposées on en trouve des nouvelles, et d'autres, qui ne sont ni plus ni moins qu'une demande de fonds pour élargir et améliorer un service déjà existant. C'est le cas par exemple pour la "clinique mobile populaire" de Pointe-Saint-Charles, qui a déjà fonctionné.

- Elle sert à quoi?

- C'est une roulotte avec un médecin et du personnel médical qui vient en aide aux personnes incapables de se déplacer: les vieillards, les handicapés, les mères de familles nombreuses.

"A par de ça la clinique mobile distribue des médicaments à tous ceux qui n'ont pas les moyens d'en acheter."

La garderie d'enfants

- Parmi les nouvelles initiatives, citez-m'en une qui répond à un besoin?

- Elles répondent toutes à des besoins pressants. Le projet d'une garderie d'enfants est une des nouvelles initiatives qui fournira 35 emplois. Ce projet comprend un service de garde pour le jour et un autre pour le soir. La garde des enfants pourra se faire aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du foyer. Ce service favorisera un meilleur épanouissement de la mère de famille en lui permettant quelques loisirs, etc., etc. Parmi les nouveaux projets nous avons aussi celui d'une "coopérative de couture" qui donnera de l'emploi à 20 couturières, lesquelles donneront des cours aux mères de famille sur la façon de réparer les vêtements et d'en faire des neufs.

Santé et prévention

D'autres initiatives proposent l'amélioration des services de santé existants. **"Nous voulons également accélérer la prévention en multipliant les examens de la vue et de l'ouie pour un plus grand nombre d'enfants; jusqu'à ce jour 2,100 familles ont bénéficié d'un tel examen, mais comme chacun sait nous manquons de médecins dans Pointe Saint-Charles. Il y a aussi plusieurs initiatives concernant l'amélioration des logements; l'une d'elles veut informer locataires et petits propriétaires de leurs droits.**

- A combien s'élève le montant que vous réclamez pour l'ensemble des 22 projets?

- A $1,450,045. Cette somme fournira un salaire d'environ $85 par semaine à chacun des 450 chômeurs durant 6 mois.

Avec le projet du "Du pain su' 'a planche" nous répondons à l'offre du Fédéral dans le cadre de son programme "Initiatives locales". Les chômeurs sont bien conscients que ce projet ne réglera pas leurs problèmes à long terme, mais nous avons voulu faire notre part dans l'espoir que plusieurs de ces initiatives deviennent permanentes (après les premiers 6 mois) **et qu'ainsi on arrête de dire dans certains milieux que les chômeurs ne font rien pour s'aider eux-mêmes. . .**

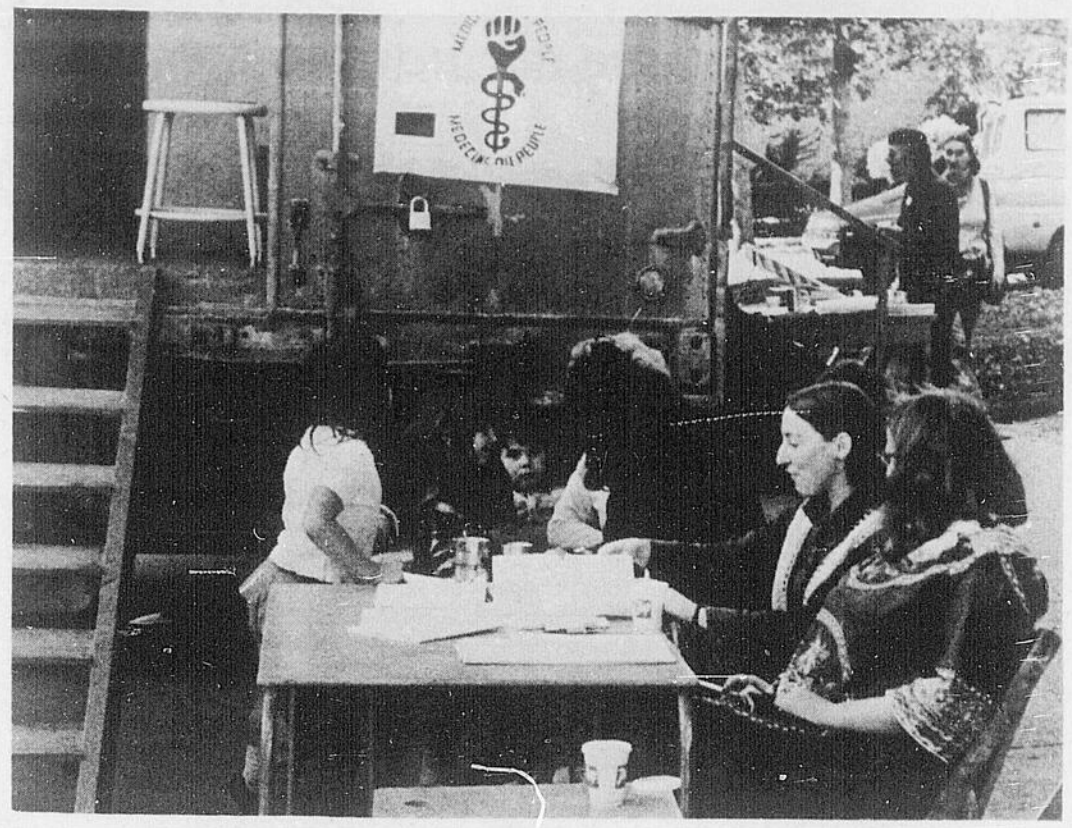

LA CLINIQUE MOBILE de Pointe-Saint-Charles qui a déjà fonctionné et rendu de grands services aux résidents de la Pointe, pourrait redémarrer si le Fédéral acquiesce à leur demande.

AMENEZ-EN DES ANGLAIS

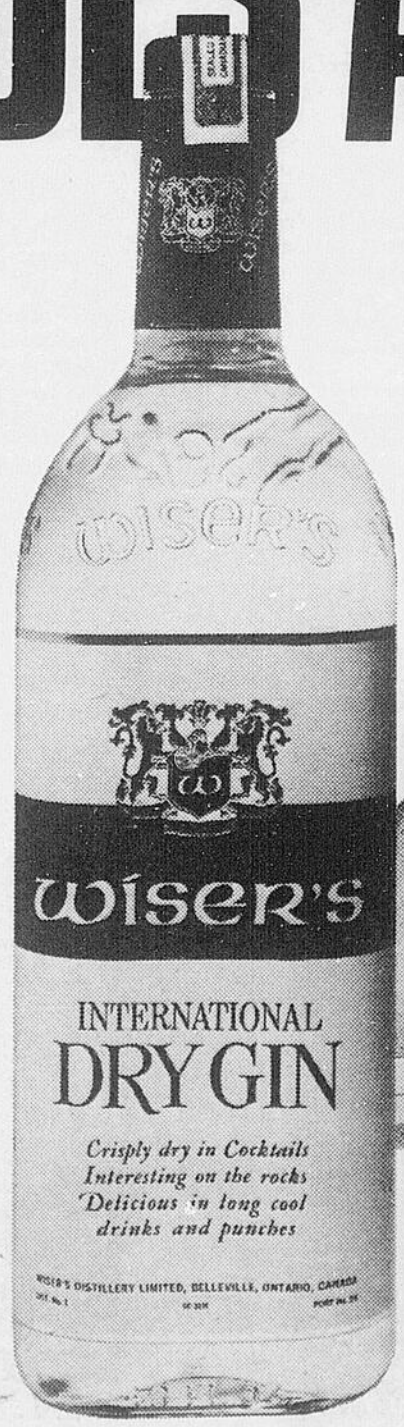

Ils se pensent toujours plus fins que les autres
. . . ils pensent connaître leur dry gin par cœur . . .
mais, en douce, servez-leur un Wiser International . . .
Ils vont tellement l'aimer qu'ils voudront revenir.
On est prêt à les recevoir, à les instruire, à leur dire
où aller s'en acheter à $8.15 le quarante onces.

**bien équipés . . .
on peut tous leur en montrer.**

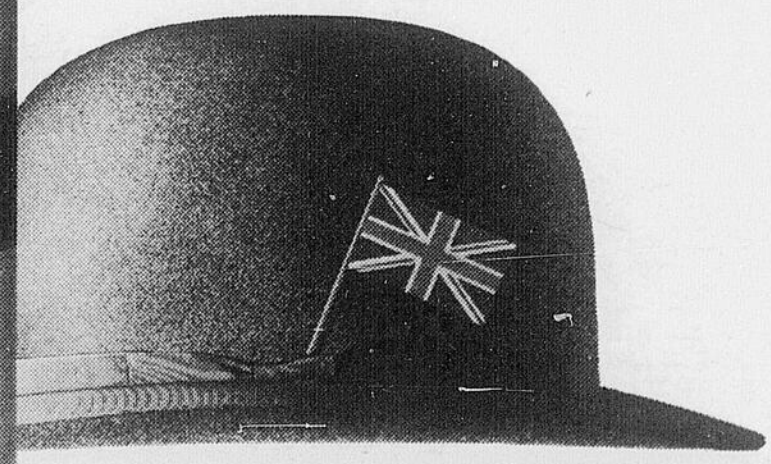

alors, équipez-vous!

Les Distilleries Wiser's Ltée, Belleville, Canada

349-1F

"Ne comptons que sur nos propres moyens"

Un texte accessible qui rompt avec le réformisme

Réponse à Parizeau

MM. **Mario Dumais,** professeur au département d'Histoire de l'université du Québec à Montréal **Louis Gill,** professeur au département d'Economie de la même université, et **Jean-Guy Loranger,** professeur au département des Sciences économiques de l'université de Montréal, répondent dans cette page à M. Jacques Parizeau à propos de deux documents publiés par la CSN.

Jacques Parizeau présentait la semaine dernière, dans "Québec-Presse", une critique du document de la CSN intitulé: "Ne comptons que sur nos propres moyens". Cette critique qualifiait le texte de démagogique, voire même caricatural.

Visiblement agacé par le type d'approche qu'utilise le document dans son analyse des problèmes politiques, économiques et sociaux du Québec, Parizeau a d'abord tenu à préciser qu'il ne voyait pas d'objection à la transcription de ces problèmes en termes d'impérialisme, de monopolisation, de domination de la bourgeoisie, tout en précisant par ailleurs que, selon lui, le plus grand mérite de cette terminologie est de bien se prêter à l'injure et de faire appel à l'émotivité. Voulant mettre les rieurs de son côté, il qualifiait cette démarche de "marxisme à papa".

Sans vouloir défendre de A à Z le document de la CSN (nous sommes d'accord pour dire qu'il peut être critiqué sur de nombreux points; c'est d'ailleurs un texte d'étude qui doit être discuté dans tous les syndicats de la CSN d'ici le congrès de juin), nous croyons qu'il s'agit d'un excellent texte de base, d'une clarté et d'une simplicité qui le rendent accessible à ceux qui ne sont pas spécialistes des questions économiques et qui a le grand mérite de rompre avec la tradition réformiste des textes produits jusqu'à maintenant par les centrales syndicales. (Exemple: l'étude sur l'industrie des pâtes et papiers produite par la CSN. — Voir ci-contre).

Une analyse marxiste

L'analyse, en termes d'impérialisme, de monopolisation, d'exploitation des travailleurs, etc., n'est pas un simple artifice de langage dont le seul intérêt, selon Parizeau, serait de jouer sur les sentiments des lecteurs. Une telle analyse, au contraire, traduit clairement les conditions de la lutte des classes.

Loin d'être purement "économiste", cette analyse est politique, économique et sociale, elle s'inscrit dans l'histoire, et c'est dans ce sens qu'elle rend pleinement compte de la réalité.

Négliger l'un ou l'autre de ces aspects nous condamne irrémédiablement à une étude partielle de cette réalité (et nous savons à quel point les économistes excellent dans ce domaine).

Ce ne sont là que quelques principes élémentaires de l'analyse marxiste qui nous permettront de corriger certaines appréciations fautives de Parizeau à l'endroit du document de la CSN.

Le "flop" de la révolution tranquille

Jacques Parizeau fait sienne la thèse des sociologues Rioux et Dofny, qui établit une identité entre ethnie et classes sociales au Québec: la classe possédante est la bourgeoisie anglophone tandis que la classe des travailleurs est francophone.

Il serait gravement illusoire de prétendre qu'il n'y a pas de bourgeoisie canadienne-française. Si elle n'était pas forte au début des années 60, la grande bourgeoisie impérialiste américaine et anglo-canadienne a bien senti que le premier but de la révolution tranquille était de renforcer la base de la bourgeoisie locale.

Contrairement à la thèse précédente, l'analyse marxiste permet de comprendre, dans un contexte impérialiste, la soumission de la bourgeoisie nationale à la grande bourgeoisie étrangère; ces deux groupes, dont les intérêts de classe sont les mêmes, sont néanmoins en conflit.

L'issue de ce conflit dépend du rapport de force qui est toujours favorable, à des degrés variables, à la grande bourgeoisie étrangère. La bourgeoisie nationale récoltera les miettes et verra les grandes lignes de ses politiques dictées par les plus forts.

C'est ainsi que tous les instruments de "libération" créés au cours de la révolution tranquilité, que ce soit la Caisse des dépot, la SGF ou l'étalisation de l'électricité, toutes ces tentatives sont une illusion de libération, parce que ces instruments ont été forgés et mis au service de la rationalité des plus forts, c'est-à-dire la rationalité capitaliste.

Pour que ces instruments soient véritablement des instruments de libération, il faudrait qu'ils soient contrôlés par les travailleurs et non par des bourgeois siégeant **majoritairement** aux conseils d'administration de ces sociétés d'Etat.

La "révolution" scolaire

D'autre part, le premier but de la "révolution" scolaire n'était-il pas précisément de former des spécialistes qui, à la sortie des CEGEP et des universités, s'intégreraient d'une façon harmonieuse dans le grand capitalisme à l'échelle de l'Amérique du Nord?

A ce point de vue-là, le triste frère Untel, de même que tous les technocrates qui ont oeuvré à Québec au cours de cette période, ont été incontestablement les artisans de cette consolidation des bases capitalistes et impérialistes au Québec. La crise qui a éclaté spontanément dans les CEGEP en 1968 n'était-elle pas précisément un refus des étudiants de se faire "avaler" dans un tel système?

Le surplus économique

En citant, hors contexte, un titre de paragraphe dont la formulation laisse à désirer ("les profits, ou comment ils nous volent le cinquième de notre production"), Jacques Parizeau accuse les auteurs du document de méconnaître certains principes élémentaires de comptabilité économique.

Il semble lui-même ignorer le concept marxiste de surplus économique dû aux économistes marxistes contemporains: Baran et Sweegy. C'est précisément ce surplus que la troisième partie du document s'efforce d'estimer, et non pas le profit comptable. Ici encore, la querelle provient d'une différence idéologique; les économistes "orthodoxes" qui utilisent des concepts bourgeois ne peuvent que faire des gorges chaudes devant les concepts marxistes de plus-value et de surplus économique.

Par ailleurs, dans la mesure où une bonne partie de ce surplus est mal utilisée ou gaspillée, ce sont là autant de ressources créées à partir du labeur des travailleurs et qui sont appropriées par la classe possédante.

Nationalisations

Jacques Parizeau soulève la question du coût des nationalisations. Pour lui, l'expropriation des moyens de production, même si la preuve était faite que les propriétaires ont plus que récupéré leur investissement initial (y compris même un certain taux de rendement "normal"), est une solution à éviter parce qu'il y a risque de grabuge.

Même si ce risque existe, ce n'est pas à nous de décider à la place des travailleurs selon quels termes ils décideront de récupérer les moyens de production que les capitalistes se sont appropriés à partir de leur travail. Il est bien évident que le coût de la nationalisation des moyens de production repose en définitive sur un rapport de force entre la bourgeoisie et la classe des travailleurs.

Nous convenons cependant avec Jacques Parizeau qu'une nationalisation en fonction de la valeur marchande serait une affaire très vite ruineuse pour l'économie du pays si ce type de nationalisation devait s'étendre à la plupart des secteurs de l'économie. En d'autres termes, il ne s'agit pas de répéter le type de nationalisation coûteuse qui fut le cas avec l'Hydro-Québec.

Les solutions de Parizeau

Les solutions proposées par Jacques Parizeau: c'est la planification concertée avec les actuels propriétaires des moyens de production par le jeu d'une participation tantôt minoritaire, tantôt majoritaire de l'Etat.

On imagine cependant que le nombre de participations majoritaires que l'Etat peut acheter au prix du marché est limité en fonction des ressources (épargnes) disponibles. Si, dans la plupart des cas, l'Etat n'a pas une participation majoritaire, Jacques Parizeau peut-il alors nous dire comment il va contrôler les prix des produits, la plus-value distribuée ou accumulée à l'intérieur des entreprises, le rythme des investissements des monopoles étrangers?

D'autre part, un tel système de capitalisme mixte perpétuerait l'exploitation des travailleurs qui continueraient toujours d'être exclus des décisions économiques qui les touchent directement dans leur travail et leur vie de tous les jours.

Force et faiblesse du document

Si Jacques Parizeau a raison de relever les insuffisances du document en ce qui concerne une description plus détaillée du mode de fonctionnement possible de l'économie socialiste (description qui fera sans doute l'objet de documents ultérieurs), il doit reconnaître que le but premier de ce document était de fournir une description en termes accessibles et nouveaux de l'économie québécoise dominée par l'impérialisme.

Chose étrange, Parizeau critique surtout ce qui n'est pas dans le document. Serait-ce qu'il ne peut pas être en désaccord avec les résultats de l'analyse présentée dans la majeure partie du texte? Si oui, pourquoi alors le qualifie-t-il de démagogue et caricatural?

Pour nous, il apparaît bien plus important qu'il y ait déjà près de 100,000 exemplaires de ce document qui ont été ou seront distribués au Québec (une édition anglaise est en préparation) et qui constituent le point de départ d'une réflexion en profondeur du plus grand nombre possible de Québécois sur les solutions à envisager.

POINT DE VUE

L'étude sur l'industrie des pâtes et papiers

Comment permettre aux patrons de faire de plus gros profits

Dans son étude sur l'industrie des pâtes et papiers (oct. 1970), Yvon Valcin, alors responsable du service économique de la CSN, n'utilise jamais le langage "émotionnel et injurieux" des économistes radicaux. Il utilise le langage conventionnel des économistes orthodoxes qui, comme par hasard, est le même que celui utilisé par la petite, moyenne et grande bourgeoisie. Les mots impérialisme, capitalisme, bourgeoisie classe possédante, travailleurs exploités sont systématiquement absents du vocabulaire de Valcin comme si ces réalités n'existaient pas dans l'industrie des pâtes et papier. Bref, le langage de Valcin est acceptable dans tous les salons de la classe des gens de bonnes familles.

Analyse factuelle

Yvon Valcin fait une analyse factuelle de l'industrie des pâtes et papiers qui est relativement complète en ce qui concerne les données sur la production, les marchés, les problèmes de vieillissement de l'industrie et l'évolution des coûts de production.

On pourrait cependant lui reprocher de n'avoir rien dit sur la responsabilité des propriétaires qui contrôlent cette industrie, sur la structure même du contrôle, sur l'efficacité douteuse de la gérance des "boss", sur leur imprévoyance quant à la pollution de l'environnement. Mais ce sont sans doute là des questions sans importance du point de vue d'un économiste orthodoxe.

Les recommendations

Voyons maintenant les recommandations de Valcin. Comme par hasard, ce sont des recommandations hautement raisonnables, des réformes appliquables à court terme même par les partis politiques les plus traditionnels. En effet, on n'a pas besoin de proposer un changement de système économique (même pas besoin de faire l'indépendance politique) pour recommander:

1) La convocation d'une commission parlementaire sur l'industrie des pâtes et papiers pour entendre les points de vue des employés, des patrons et du gouvernement.

C'est l'illusion d'arriver à un consensus, à une rationalité unique pour faire de la planification concertée, illusion qui a été dénoncée dans la deuxième partie du document de la CSN: "Ne comptons que sur nos propres moyens". Ce dernier document montre en effet que la planification concertée est un leurre pour la classe des travailleurs parce que, dans le régime capitaliste, cette planification se fait en fonction de la rationalité du plus fort, c'est-à-dire la rationalité capitaliste ou rationalité de la classe possédante.

2) L'élaboration d'un plan de restructuration de l'industrie par un "task force" à l'intérieur de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) encore l'illusion de la planification concertée.

3) Le maintien de la politique de subventions aux nouveaux investissements effectués pour moderniser et rationaliser l'industrie des pâtes et papiers.

Enfin, même si la CSN, la FTQ et bien d'autres groupes ont dénoncé l'inutilité du ministère de l'Expansion économique régionale, Jean Marchand sera sans doute réjoui d'apprendre qu'il y a encore des économistes "sérieux" au Québec qui croient en l'efficacité de son ministère!

4) L'abandon du système des concessions forestières et l'extension du rôle d'une régie d'Etat comme REXFOR.

Heureusement que la "remarquable étude" de Valcin a été publiée avant la parution du livre blanc du ministre Drummond, autrement on aurait pu penser que Valcin était à la remorque de Drummond.

5) La création d'un Office de reconversion industrielle qui superviserait l'exécution des plans de consolidation, de restructuration et de modernisation.

Si nous étions les administrateurs de CIP de Consolidated-Bathurst ou de n'importe quelle autre compagnie qui a besoin de mettre à pied plusieurs centaines de travailleurs dans une région pour mieux concentrer la production dans une autre région, nous serions très heureux de ne pas avoir la responsabilité de patrons, de pouvoir compter sur un Office de reconversion pour accomplir une tâche aussi ingrate parce qu'après tout, cet Office travaillerait simplement dans le but de permettre aux compagnies de faire de plus gros profits à moyen et long terme.

Décembre, rue Saint-Jacques

Je ne peux pas laisser passer le mois de décembre sans revenir sur la question du syndicat financier. Cela fait maintenant neuf ans qu'a l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement, je dénonce l'influence, financière évidemment, mais politique aussi que cette institution exerce sur les gouvernements de Québec.

C'est toujours en décembre que l'accord syndical est renouvelé ou reconduit. Et tout porte à croire que cette année, le renouvellement ne va pas se faire tout seul.

Petit résumé historique

Le fonctionnement du syndicat a été souvent décrit depuis deux ans. On se contentera donc de n'en rappeler que les grandes lignes. Depuis quarante ans, et sous une autre forme, depuis Honoré Mercier, un groupe de courtiers et de banques, basé sur Montréal et sur Toronto, se charge de distribuer les obligations du gouvernement de Québec sur le marché canadien. Tout courtier s'engage par écrit au début de chaque année à ne passer que par le "syndicat" ainsi formé pour la distribution des nouvelles émissions. C'est donc un cartel.

A la suite du scandale de l'émission de septembre 1963, où le syndicat avait charrié le gouvernement d'une façon trop voyante, M. Kierans avait provoqué la rupture du syndicat en deux. Victoire d'un jour. Les deux morceaux s'étaient vite recollés.

On avait aussi à cette occasion fait accepter le principe de la création de la Caisse de dépôt et placement qui devait donner initialement un peu de "respire" au gouvernement et éventuellement pouvait être chargée de la distribution de ses obligations, donc prendre la place du syndicat.

En fait, jusqu'à cette année, le syndicat est resté un lobby politique de premier ordre, un moyen de faire pression sur le gouvernement de Québec pour orienter certaines de ses politiques et pour surveiller son orthodoxie fédéraliste.

Les beaux restes

Financièrement, il ne joue plus du tout le rôle d'autrefois. De nouvelles techniques d'émission ont permis de le contourner (pour les émissions des universités, des CEGEP, des hôpitaux); les achats

Ne manquez pas de lire notre dossier sur les "syndicats" financiers en pages 16 et 17.

de la Caisse de dépôt, des Caisses populaires, des institutions publiques et de leurs fonds de retraite, ont complètement modifié le fonctionnement du marché et en représentent l'assise fondamentale. Les courtiers francophones, dominés pendant longtemps par Ames et la Banque de Montréal, se sont révélés très efficaces dans le placement des échéances les plus courtes et piaffent sous la contrainte.

La direction syndicale, longtemps considérée comme le canal privilégié pour le placement des obligations à long terme, est de plus en plus inefficace dans ce rôle. Dans un article du Devoir publié le 30 août 1971, j'avais évalué que sur des emprunts totaux de près de $1,200 millions dans le secteur public, la direction syndicale semblait garder le contrôle du placement de $70 millions à $80 millions de titres à long terme du gouvernement et de l'Hydro-Québec dans des compagnies d'assurance ou des fonds de retraite privés.

J'avais tort. Elle semble plus faible encore, de l'ordre de $25 millions ou $30 millions. Et la tentative de rouvrir le marché de Toronto aux titres du Québec a échoué. Les spécialistes se bagarrent pour savoir si c'est moins de 5% ou moins de 10% des émissions à long terme en dollars canadiens qui ont été placées à Toronto.

Pourtant le syndicat continue de percevoir des commissions sur tous les emprunts du gouvernement et de l'Hydro-Québec, même quand l'Etat achète à l'Etat. Et surtout le syndicat garde le prestige à l'égard du ministère des Finances et du bureau du premier ministre, que le financier "sérieux et anglophone" a toujours eu à l'égard de l'homme politique canadien-français empêtré dans ses complexes.

La caisse est prête

La Caisse de dépôt et placement est là, rodée, prête à assumer le rôle de distribution des titres entre les maisons de courtage. Prête en somme à jouer, à cet égard, le rôle que la Banque du Canada joue pour le gouvernement fédéral. C'est évidemment la seule façon de débarrasser un gouvernement du chantage que la direction syndicale peut exercer et de fait exerce sur lui.

Quand je dis que la Caisse est prête, encore faut-il s'entendre. Techniquement et financièrement elle l'est. Quant à l'attitude des hommes, c'est autre chose.

En tout cas un fait est clair. Attaqué de l'intérieur et de l'extérieur, le syndicat financier craque de toute part. Et d'ici la fin de décembre, le gouvernement doit se décider à le reconduire ou à le rompre. Les négociations de la semaine prochaine ont une portée historique. Comme disent les Anglo-Saxons, c'est dans une crise pareille qu'on distingue les hommes des petits garçons.

Le dernier obstacle n'est plus que psychologique. Financièrement, le syndicat ne vaut plus grand'chose.

Les échappatoires

Ce qui ne veut pas dire qu'on ne cherche pas d'échappatoires.

Par exemple, on a suggéré d'augmenter la participation des francophones dans le syndicat. Merveilleux recours à la corde toujours sensible du vieux nationalisme. Mais ce ne serait que perpétuer l'existence d'un groupe de pression abusif. D'ailleurs ne nous faisons pas illusion; les maisons canadiennes-françaises dépendent des maisons anglophones pour leur accès aux émissions industrielles (celles de la Bell Telephone, par exemple). Même plus importantes dans le syndicat des titres du Québec, elles ne vont pas vouloir changer grand'chose à ses règles de fonctionnement.

On a suggéré aussi d'introduire la Caisse de dépôt dans le syndicat. Merveilleux camouflage. La direction syndicale serait alors encore moins incitée à travailler. La bonne "veille" Caisse serait là, à main droite, pour ramasser tout ce qui ne se vend pas. On se ferait charrier avec notre propre argent (ce qui de toute façon est déjà largement le cas).

JEAN LESAGE, PAUL DOZOIS et RAYMOND GARNEAU, des ministres des Finances, rouges ou bleus, qui ont permis aux syndicats financiers de vivre grassement. Et, semble-t-il, depuis quelque temps, de plus en plus largement à nos dépens.

PARIZEAU en liberté

Liquider le passé

Non! Il faut maintenant, avec sérénité et aplomb, casser le syndicat. Nous avons quelques semaines pour le faire. Le temps est venu. Ce n'est pas l'argent qui manque. Ce n'est pas la technique non plus. Est-ce que ça pourrait être simplement le courage?

Et vive la francophonie!

Jamais dans le passé le gouvernement n'a terminé les négociations d'un emprunt ailleurs que dans les locaux d'un courtier ou d'une des institutions financières anglophones. Cela a été mentionné cet été dans les journaux.

La Province décide, lors de sa dernière émission, de changer tout cela. On est francophone ou on ne l'est pas. On va montrer qu'on n'est pas des colonisés. La préparation de l'émission aura lieu dans les locaux de l'Hydro.

Manque d'habitude, erreur d'aiguillage, affolement devant cette révolution? Quoi qu'il en soit, quelqu'un du syndicat oublie d'inviter les courtiers de langue française.

Si bien qu'à l'heure dite, cette victoire de la francophonie est célébrée à l'Hydro par un groupe exclusivement anglophone.

Il faut alors se mettre au téléphone et faire rappliquer au trot les délégués des maisons francophones.

TOUT CE QUI MANQUAIT au rendez-vous, c'était les francophones...

La FTQ en congrès

par Louis Fournir et Gérald Godin
photos Michel Elliott

La Fédération des travailleurs du Québec, qui regroupe plus de 225,000 syndiqués au Québec, a tenu un congrès historique la semaine dernière à Montréal. Plus de mille délégués ont décidé de mobiliser toutes les énergies de la centrale et de ses innombrables syndicats affiliés pour passer à l'action politique.

Le but ultime: construire le socialisme au Québec. Le moyen: participer massivement à un parti politique et, au besoin, en créer un.

Dans quels partis militer? Les congressistes ne l'ont pas précisé en toutes lettres mais il ressort des interventions que c'est à Québec qu'on veut surtout prendre le pouvoir. A ce niveau, un seul parti recueille vraiment les suffrages: le parti Québécois, dont le programme économique et social devra toutefois être sensiblement radicalisé selon la F TQ.

Au fédéral, le Nouveau Parti démocratique (NPD) et son aile québécoise, présidée par Raymond Laliberté, apparaît comme la formation la plus sympathique.

Le but de ces quelques textes est de faire le point sur l'action politique à la FTQ, étroitement liée à l'action proprement syndicale dans ce que Louis Laberge a appelé "un seul front".

Pour faire le socialisme au Québec, selon la FTQ
"Il faut participer à un parti politique ou en créer un!"

En s'inspirant du document assez extraordinaire de Louis Laberge intitulé "Un seul front" - et disponible sous forme de petite plaquette au secrétariat de la FTQ - les congressistes ont adopté un certain nombre de recommandations dessur l'action politique. QUEBEC-PRESSE publie intégralement le texte de ces recommandations, qui constituent en quelque sorte le programme d'action de la centrale pour les deux prochaines années.

1- La violence du système économique dans lequel nous vivons atteint particulièrement les travailleurs, au profit des détenteurs du pouvoir politique et économique. C'est pourquoi la F TQ doit travailler à ***l'instauration d'une société socialiste et démocratique. On*** ne peut y arriver que par la lutte et cette lutte doit être menée à la fois sur le plan politique et sur le plan syndical.

2- Pour ce faire, la FTQ soit s'attacher plus spécialement, au cours des prochains mois, à dégager les dimensions sociales et politiques des conflits dans lesquels ses membres sont impliqués.

3- La FTQ doit élargir le front des forces progressistes, canalisant tous les mouvements légitimes de contestation du système qui nous oppresse.

4- Ce mouvement de solidarité doit s'enraciner dans une action régionale concertée. Nos Conseils du travail doivent s'ouvrir et travailler conjointement avec tous les organismes syndicaux, populaires et politiques qui oeuvrent dans le même sens. A l'intérieur de cette action, la formation socio-politique des membres prend un caractère d'urgence.

5- Au centre de cete action, le rôle de la FTQ doit être déterminant. Celle-ci devra disposer de mandats plus précis et de moyens plus à jour pour jouer le rôle canalisateur que les militants attendent d'elle.

6- Les actions de la FTQ doivent s'inscrire dans la ligne des prises de position des délégués en congrès. Les situations de crise ou d'urgence doivent s'accompagner, dans la mesure du possible, de consultations auprès d'assemblées des Conseils du travail, auprès des présidents de sections locles, auprès du Conseil général ou autres. De plus, on ne doit pas négliger le recours aux techniques modernes de communications (télévision, radio, journaux).

7- Pour pallier au manque de ressources auquel elle fait face, la FTQ doit pouvoir utiliser, d'une façon plus systématique, les militants et permanents des syndicats affiliés.

8- De plus, la FTQ doit prendre un recul critique dans sa participation aux organismes gouvernementaux; elle doit favoriser cette attitude parmi ses membres qui participent à de tels organismes. Finalement, la FTQ doit définir les conditions de sa participation aux dits organismes.

9- La FTQ doit envisager sa participation massive à un parti politique et, au besoin, la mise sur pied d'un parti politique.

L'appui au PQ: "Les militants ont la bénédiction de la FTQ"
-Fernand Daoust, secrétaire général

FERNAND DAOUST: "Le PQ a souffert de l'absence des travailleurs dans ses rangs."

"La résolution des congressistes d'envisager la participation massive de la FTQ à un parti et, très évidemment, au PQ, aura plusieurs effets. Il importe de préciser d'abord qu'il y aura un autre congrès de la FTQ avant les prochaines élections provinciales de 1974. Il est donc évident que la FTQ ne plongera pas la tête baissée, demain matin, dans un appui partisan au PQ. Le premier effet, ce sera de faire disparaître la sorte de gêne des militants de la FTQ à participer au PQ. La FTQ a déjà voté oui au droit à l'auto-détermination des Québécois mais elle n'a jamais dit oui au séparatisme.

"Une chose est certaine: grâce à cette résolution, les militants de chez nous qui voudront travailler au PQ y iront presque avec une bénédiction de la direction de la FTQ. Les gars ne seront plus montrés du doigt s'ils entrent au PQ ou s'ils se prononcent ouvertement pour le parti. D'ailleurs, le PQ a souffert de l'absence des travailleurs dans ses rangs. Sa position à l'égard des travailleurs en est la meilleure preuve. Ca va des positions petites-bourgeoises à l'ignorance et à l'incompétence à l'égard des vrais problèmes des travailleurs québécois. Les travailleurs de la FTQ vont maintenant pouvoir dire au PQ que c'est les tra- Il s'est dit des choses inquiétantes à l'égard des syndicats, au PQ , récemment. On va dire au PQ que ce seront les travailleurs eux-mêmes qui vont décider du syndicalisme qu'ils veulent avoir. La différence, c'est que les travailleurs vont le dire au PQ de l'intérieur. Evidemment, au niveau fédéral, c'est au NPD que va toujours notre symathie".

- Après le congrès, lundi matin, ces résolutions seront-elles perçues comme des voeux pieux ou ont-elles des chances de s'incarner mieux que, disons, vos résolutions des années passées d'appui au NPD?

"A l'égard de la société démocratique et du socialisme, il n'y a pas d'équivoque possible: le discours du président, les commissions, la plénière, les actions diverses: tout nous indique la disponibilité des membres, ou du moins des militants, à l'égard d'une prise de position de ce type. D'ailleurs, l'expression "casser le régime" indique bien clairement un dégoût du système actuel, un rejet des finalités de notre système économique ainsi qu'une volonté de trouver quelque chose d'autre qui ne peut être que socialiste. D'ailleurs, une telle prise de position s'inscrit dans le devenir normal du mouvement syndical au Québec, autant la CSN que la FTQ. On sentait ça venir depuis longtemps. Tout d'abord, le rejet du syndicalisme d'affaires, ce qu'on appelle le "bread and butter unionism" et l'option d'un syndicalisme plus global, qui s'accompagne automatiquement d'une contestation du régime dans lequel ils, s'inscrit".

- A votre congrès de 1969, on avait parlé du problème que constituaient les 25 Conseils du travail dans leur état actuel: les limites de leur action et, partant, la difficulté pour la FTQ de s'appuyer sur eux pour prendre le pouls des membres aussi bien que pour concrétiser les prises de position du congrès. Que s'est-il passé depuis deux ans?

"Le problème n'est pas encore résolu, il est en voie de règlement. Depuis le dernier congrès, on a accéléré nos projets de réformé des Conseils du travail, réforme qui passe par la régionalisation. Les projets-pilotes sont ceux du Nord-Ouest et de la région des Laurentides. Dans le Nord-Ouest, une réunion a groupé une centaine de militants à Lebel-sur-Quévillon. C'est tout un succès. La deuxième expérience-pilote à Saint-Jérôme, en incluant Sainte-Scholastique, est en cours. Les résultats sont encourageants. Nous voulons poursuivre dans les Cantons de l'Est, en Mauricie et partout au Québec."

- Pour enraciner les propositions du congrès dans l'action, la FTQ va-t-elle consacrer des hommes et de l'argent?

Les discussions en commissions nous invitent fortement à faire appel à tous les hommes disponibles. Savez-vous qu'il y a 450 permanents dans les syndicats affiliés à la FTQ? Il faut puiser dans ce réservoir de permanents et les prier de se rendre disponibles et, en même temps, les préparer, les former à transmettre aux membres les décisions du congrès. Un autre problème, c'est celui des communications. On en a éprouvé les lacunes depuis notre congrès de 1969 et particulièrement au moment de la crise d'Octobre, l'an dernier. Nous voulons mettre au point un système qui nous permettrait non seulement de prendre le pouls de nos membres constamment mais aussi de faire passer à la base les décisions du congrès. Il faudrait peut-être aussi donner des structures plus organiques au Front commun syndical."

"Plus de 50% de nos membres appuient le PQ"
-Gérin Lajoie

M. Jean Gérin-Lajoie est directeur québécois du Syndicat des Métallos et vice-président de la FTQ:

"Les congressistes ont voté en faveur de la résolution suivante: la FTQ doit envisager sa participation massive à un parti politique et, au besoin, la mise sur pied d'un parti politique. Pour moi, si je regarde les faits, il y a déjà plus de50%des travailleurs membres de la FTQ qui ont appuyé le parti Québécois aux dernières élections et ce nombre va encore augmenter. Il s'agit d'un appui très large, pour ne pas dire massif. C'est un appui de la base. Je serais le dernier à aller contre ce mouvement, pour le moment. Comme le disait un délégué des Métallos de Chibougamau, ce parti-là, nous l'avons bâti, patiemment, et il ne faut pas le jeter par terre tout de suite! Dans mon esprit, il n'est pas encore question de former un parti ouvrier, qui serait en fait un parti syndical, il ne faut pas se le cacher. Cela risquerait de nous éloigner de la population, pour le moment du moins."

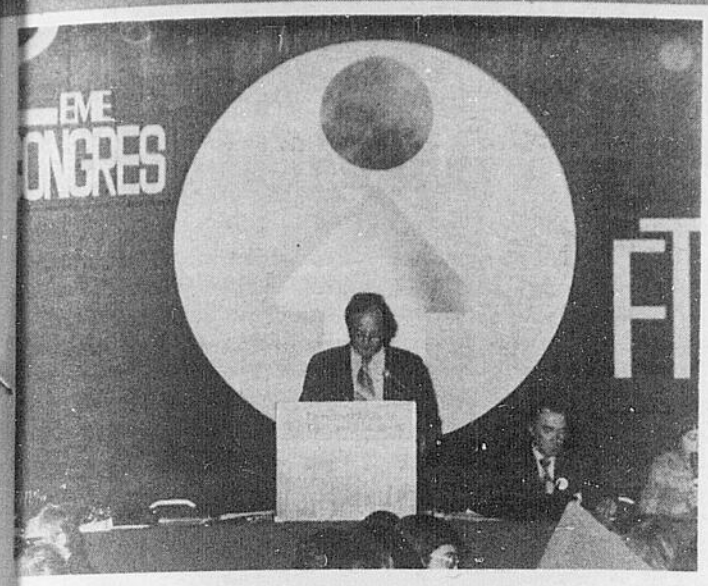

JEAN GERIN-LAJOIE: "Pas encore question de former un parti ouvrier."

125,000 membres portés disparus...

La Fédération des travailleurs du Québec **devrait** regrouper environ 350,000 cotisants: c'est là le nombre de syndiqués qui appartiennent à différents syndicats nationaux et "internationaux" (canado-américains) affiliés au Congrès du Travail du Canada (CTC) - dont la FTQ est l'aile québécoise - et qui résident et travaillent au Québec. Or, les effectifs de la FTQ atteignent un peu plus de 225,000 membres.

Ces précisions sont fournies par Fernand Daoust, secrétaire général de la centrale, dans son rapport aux congressistes. "**C'est donc dire,** poursuit M. Daoust, **qu'il y a environ 125,000 membres du CTC qui ne paient aucune cotisation à leur centrale québécoise**". Là-dessus, il y a 350 syndicats locaux qui ne sont pas affiliés à la FTQ, en aucune façon et "**de multiples syndicats qui trichent systématiquement la FTQ et déclarent un effectif inférieur au nombre de salariés pour lesquels ils perçoivent des cotisations**".

15 cents.

M. Daoust parle de ces derniers comme de "profiteurs" et de "parasites". "**Si cette situation était corrigée,** ajoute-t-il, **la FTQ en serait transformée. Elle pourrait ajouter à son personnel insuffisant; elle aurait le moyen de donner des services plus nombreux et surtout, elle occuperait au Québec la toute première place, devançant de beaucoup toute autre centrale syndicale**".

M. Daoust ne recommande pas de hausse de la cotisation actuelle à la FTQ, pourtant infime comparée à celle que versent les syndiqués de la CSN, par exemple. A la FTQ, la cotisation est de $0.15, par membre par mois.

Ce que M. Daoust demande, c'est que les syndicats affiliés assument eux-mêmes, pour chacune de leurs sections locales, et pour tous les membres, le paiement de la cotisation, à la FTQ. Ainsi, la FTQ groupera enfin tous les membres des syndicats du CTC au Québec et aura les moyens financiers de réaliser ses projets.

Un document exceptionnel
"L'Etat, rouage de notre exploitation"

La FTQ a rendu public, au cours de son congrès, un document très fouillé d'environ 140 pages intitulé "**L'Etat, rouage de notre exploitation**".

Ce document peut être considéré comme l'équivalent, pour le FTQ, du fameux manifeste de la CSN "**Ne comptons que sur nos propres moyens**". C'est une analyse et une condamnation impitoyables du système capitaliste et, singulièrement, des deux Etats - Québec et Ottawa - actuellement au service du capitalisme.

Il s'ouvre par un "**manifeste pour une nouvelle stratégie**" et, après deux études sur les subventions et le chômage au Québec, se termine par quelques éléments de "**solutions à court terme**".

L'Etat bourgeois

Le document, comme son titre l'indique, s'attelle surtout à montrer que "**l'Etat bourgeois, provincial ou fédéral, assiste en spectateur aux dégâts occasionnés par le système économique. Les interventions importantes de l'Etat, dans le jeu énocomique jouent toutes en faveur des grands détenteurs de capitaux, qu'ils soient Américains, Canadiens ou même Québécois**".

JEAN-GUY FRENETTE et Pierre Maheu sont les auteurs du document rendu public par la FTQ et intitulé: "L'Etat, rouage de notre exploitation."

"**Ni le gouvernement fédéral,** lit-on dans le document, avec ses pouvoirs théoriques de contrôle économique, ni l'espèce de sous-Etat aux pouvoir atrophiés que constitue le gouvernement du Québec, ne sont des arbitres impartiaux des vonflits entre les travailleurs et le capital. Les deux, Québec et Ottawa, sont des agents du pouvoir économique majoritairement américain, minoritairement anglo-canadien et minuscule-ment québécois. Il faut cesser de concevoir l'Etat bourgeois comme le protecteur de l'intérêt public".

Le chômage

L'étude sur le chômage réalisée avec la collaboration de l'économiste Pierre Harvey des HEC, est présentée dans une perspective presque "**nouvelle**". "**Le chômage,** lit-on, **se présente comme l'une des formes les plus visibles et cruelles de l'exploitation de l'impérialisme et de la domination extérieure au Québec**".

Bref, tout le document de la FTQ est à lire. Il est l'oeuvre du service de recherches de la centrale et, plus précisément, du sociologue Jean-Guy Frenette et de l'économiste Pierre Maheu.

"Les travailleurs ne veulent pas devenir des numéros à l'Assistance sociale"
-Jacques Brûlé

Pour Jacques Brûlé, directeur québécois du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et vice-président de la FTQ: "**Ce congrès est vraiment différent des précédents parce que les travailleurs, une fois pour toutes, je pense, sont sortis des limites étroites de la vieille formule: négocier un contrat de travail et voir à son application. On se rend compte, de plus en plus, que ce qu'on obtient en négociations collectives des lois le neutralisent ou à l'anéantissent. Auparavant, il y avait une sorte d'égoisme des travailleurs qui se battaient seulement pour leur statut, leur sécurité, leurs droits acquis. Mais avec les évennements qui se passent depuis deux ans, tous les travailleurs se sentent menacés. De plus, si les travailleurs ne prennent pas connaissance des lois et des programmes des partis politiques, ils vont devenir des numéros. Et leur numéro, ce sera celui de l'Assistance sociale! Ce congrès ne peut faire autrement que d'avoir des effets sérieux auprès des membres. Mais il est évident que la FTQ doit donner à ses Conseils du travail, dans toutes les régions et grandes villes du Québec, le mandat clair de réaliser les engagements du congrès.**"

Il y a aussi la volonté des syndicats de dégager des permanents et des officiers pour leur permettre de travailler à l'action politique, afin de guérir la société drôlement malade qui est la nôtre."

LOUIS LABERGE, réélu à la présidence de de la FTQ. "L'action syndicale étroitement liée à l'action politique dans un seul front".

OUI
IL Y A ENCORE DES DISPONIBILITÉS POUR LE SUD
MIAMI

20 décembre - 27 décembre	$199
30 décembre - 3 janvier	$159
3 janvier - 10 janvier	$199

Comprenant:
avion, transfert, hôtel, petit déjeuner

tourex

1454 rue de la Montage, suite 211
Montréal 107

843-8873

Bill 28: Québec a cédé aux anglophones... Mais où étaient donc les francophones?

par Lysiane GAGNON

C'est dans l'indifférence quasi absolue de la population francophone que l'Assemblée nationale s'apprête à adopter (avant Noël) un projet de loi capital et lourd de conséquences du double point de vue linguistique et social: le projet de loi 28, qui sous-tendra la restructuration scolaire de l'île de Montréal... et que le gouvernement vient d'amputer de l'un de ses éléments essentiels, dans une ultime concession à la minorité anglophone.

Le ministre de l'Education a en effet annoncé cette semaine que la mise en place des commissions scolaires unifiées — l'une des réformes fondamentales initialement prévues dans le bill 28 — sera retardée jusqu'en 1975 probablement. Ainsi, le gouvernement se débarrasse d'une "patate chaude", en remettant au Conseil provisoire de l'île, qui devrait être créé en février prochain, la tâche écrasante de trouver des solutions à une série de conflits d'intérêts que le gouvernement lui-même n'a pas osé solutionner.

Levée de boucliers

On sait que le bill 28, dans sa version originale, prévoyait la création de 11 nouvelles commissions scolaires dites "unifiées" (administrant des écoles élémentaires et secondaires, anglaises et françaises, catholiques, protestantes ou "autres"), lesquelles devaient remplacer les 33 commissions scolaires qui, dans un fouillis centenaire et sans coordination, se partagent actuellement le territoire. Au niveau de l'île, un Conseil scolaire formé de représentants de ces 11 commissions scolaires et de quatre membres nommés par le gouvernement devait assurer la planification et le financement du système.

LE MINISTRE DE L'EDUCATION, M. Guy Saint-Pierre, veut la paix scolaire... mais le débat sur les commissions scolaires unifiées risque de se poursuivre jusqu'en 1975.

C'est l'idée de l'unification des commissions scolaires, qui plaçait les anglophones en minorité dans 7 ou 8 commissions scolaires sur 11, et donc les rendait minoritaires au niveau du Conseil scolaire, qui a provoqué la plus vive opposition, tant parmi la minorité anglophone que dans certains milieux catholiques (en particulier à l'archevêché et chez les groupements intégristes), ces derniers s'opposant à la déconfessionnalisation des commissions scolaires.

Il y a déjà deux ans que les milieux anglophones sont embrigadés dans une véritable croisade contre le principe de l'unification, par leurs leaders les plus prestigieux (le Protestant School Board of Greater Montreal en tête) et par les mass media de langue anglaise. Il est très clair que dans cette histoire, le gouvernement a été soumis à de multiples pressions: celles des anglophones, du Board of Trade au PSBGM, et celles de la hiérarchie catholique qui, suivant une longue tradition, s'est alliée à la classe possédante.

Résultat? Le gouvernement vient pour ainsi dire de scinder son projet de loi en deux: il créera le Conseil scolaire de l'île... à qui il laissera le soin d'élaborer un projet de régionalisation et d'unification des commissions scolaires.

Il s'agit là d'une tâche d'autant plus écrasante que le Conseil scolaire sera inévitablement assailli par les énormes problèmes administratifs que posera la période de transition. Or, l'unification des commissions scolaires est un champ de bataille où s'affrontent des intérêts absolument irréductibles, ceux des anglophones et des francophones, ceux des zones privilégiées et des milieux défavorisés.

Le Conseil scolaire devra notamment déterminer le nombre de commissions scolaires (de 7 à 11, dit le gouvernement) et leurs délimitations géographiques: c'est là une question éminemment complexe, qui va faire l'objet d'une âpre lutte entre anglo-protestants, anglo-catholiques et francophones, puisque chacun des 3 groupes a pour intérêt de se retrouver le plus possible en majorité dans chaque territoire.

Autre chose: au lieu de prévoir explicitement dans la loi des mesures visant à obliger le Conseil scolaire à assurer financièrement le "rattrapage" des zones défavorisées, le gouvernement laisse encore une fois au Conseil scolaire provisoire le soin d'établir là-dessus ses propres règlements.

Un bel enterrement

Enfin, signalons que ce Conseil scolaire provisoire sera composé de 13 membres dont aucun n'aura été élu par la population: 5 viendront de la CECM, 2 du PSBGM et les autres représenteront les petites commissions scolaires de l'île. C'est le gouvernement qui nommera le président (vraisemblablement Me Gilles Poirier, l'actuel vice-président de la CECM) et le vice-président du conseil provisoire (vraisemblablement un membre du PSBGM). Ainsi, non seulement ces personnes n'auront reçu aucun mandat de la population, mais en outre, elles se trouveront en proie aux mêmes lobbies et aux mêmes pressions qui viennent de faire reculer un gouvernement qui compte en Chambre 72 députés! Comme le Conseil scolaire aura le loisir de retarder jusqu'en 1975 l'implantation des commissions scolaires unifiées, on peut sans doute se préparer à un enterrement de première classe pour une réforme qui était indéniablement avantageuse pour les francophones et aussi du point de vue pédagogique. Comble d'illogisme: il se trouvera au sein du Conseil scolaire chargé de mettre en oeuvre l'unification au moins 2 membres qui continueront à lutter contre ce principe, le PSBGM maintenant ouvertement son opposition aux commissions scolaires unifiées.

Pas de vrai débat public

Ainsi, non seulement le bill 28 a-t-il été amendé en fonction des revendications des anglophones et de la hiérarchie catholique (à laquelle on a consenti de nouvelles concessions, notamment pour ce qui est des comités confessionnels), mais aucun des amendements importants réclamés par la majorité des organismes francophones (de la CECM aux centrales syndicales, en passant par les enseignants, les cadres scolaires, etc.) n'a été retenu par le gouvernement, qui s'est contenté de faire des amendements mineurs à certains accrocs trop flagrants à la démocratie libérale.

On réclamait la priorité du français: d'abord le retrait de la loi 63, ensuite l'abolition des concessions à la minorité anglophone (notamment la double structure administrative et pédagogique prévue dans les commissions scolaires). On réclamait des dispositions spécifiques sur le relèvement des zones défavorisées, ainsi que l'accroissement des pouvoirs financiers du Conseil scolaire, seule structure théoriquement capable de s'attaquer aux inégalités sociales avec un minimum d'objectivité. On réclamait pour ce Conseil scolaire davantage d'autonomie par rapport au gouvernement, et, pour la population, des mécanismes de participation plus authentiques à la vie scolaire.

Rien de tout cela n'a été réellement retenu par le gouvernement. Et comment s'en étonner? Le débat public s'est fait à Québec, et les organismes francophones qui se sont présentés à la commission parlementaire de l'Education n'ont pu s'appuyer sur un mouvement populaire pour faire pression sur le gouvernement.

Peu d'information

Comment se fait-il que du côté francophone (contrairement à ce qui s'est passé dans l'ouest de l'île), on ne se soit pas rendu compte que le bill 28 comportait des enjeux énormes du point de vue culturel et qu'il charriait toute une idéologie sur le plan social?

C'est simple: d'une part, le ministre de l'Education a bien pris soin de ne pas organiser de tournée d'information à Montréal même, préférant se concentrer sur le public anglophone, où il existait déjà une opposition bien montée depuis 2 ans. D'autre part, au sein de l'opposition populaire, dans l'est de l'île, c'est le conflit de la Presse et les retombées de la manifestation du 29 octobre qui ont "volé la vedette" au bill 28.

Un Front commun pour la démocratisation scolaire, regroupant notamment le parti Québécois et les centrales syndicales, a été créé à la mi-novembre et a tenu sept assemblées publiques... avec de minces résultats: en tout, à peine plus de 500 personnes y ont assisté. Le Front commun est parti en retard, au moment même où le PQ s'occupait de sa crise interne et où les centrales syndicales s'occupaient l'une de sa grève générale, l'autre de son congrès, la troisième des négociations provinciales.

Les historiens du mouvement syndical pourront s'amuser un jour à étudier ce paradoxe: c'est au moment même où les centrales s'engageaient plus résolument que jamais dans l'action politique, au moment même où les enseignants montréalais s'orientaient à leur tour dans cette voie, que l'on a laissé passer l'occasion d'appliquer concrètement ces beaux principes. La semaine dernière, à l'Alliance des professeurs de Montréal, on votait des résolutions sur le-rôle-des-enseignants-comme-agents-transformateurs-de-la-société, etc, etc,... pendant qu'en haut lieu, on était en train d'amender le bill 28 pour satisfaire les mieux nantis.

Cette fois-ci, contrairement à ce qui s'est passé pour le fameux bill 63, le gouvernement n'aura même pas eu à braver l'opinion publique francophone: à moins d'un renversement inattendu de la situation, ce projet de loi, amputé de moitié, passera comme dans du beurre.

SCRIBEC
45 est, Jarry
387-2486
Photocopie XEROX
instantanée

Chaque copie	du même original
8c	5 à 10 copies
7c	11 à 16 copies
6c	17 à 30 copies
5c	31 à 40 copies
4c	41 à 80 copies
3½c	81 à 199 copies
3c	200 et plus

8 ½ x 14 et couleur: 10% suppl.

Dactylographie, polycopie, adressage, traduction, rédaction, secrétariat

IMPRIMERIE MANSOUR INC.
672-2990
ATELIER SYNDIQUE
4, rue Waterman
edifice Waterman
Saint-Lambert.

NETTOYAGE
TAPIS-FAUTEUILS
Economisez Faites-le vous-même
VOUS PAYEZ
- $7.49 seulement
VOUS RECEVEZ
- Un 32 onces de nettoyeur concentré de marque "PRO", le choix des Professionels
VOUS NETTOYEZ
- Un mobilier de salon de 3 pièces
Deux tapis grandeur 9' x 12'
VOUS OBTENEZ
- Pour 1 journée l'usage de la laveuse à tapis et de la brosse à capitonnage.
Satisfaction assurée ou argent remis. Hâtez-vous
Réservez maintenant.
LE SYSTEME PRO
Tél.: 376-4100
Découpez cette annonce, elle vous vaut un rabais de $0.50 sur chaque commande.

Saint Jude Thaddée
pour faveur obtenue

AVORTEMENT
(CONSULTANT)
376-8737
SERVICE D'INFORMATIONS ET DE RÉFÉRENCES DE MONTRÉAL
1965 est Belanger
suite 301 Montreal.

QUEBEC-PRESSE
livraison à domicile
381-9936

Depuis 25 jours à l'université de Sherbrooke: des étudiants assument l'autogestion pédagogique

par Louis Fournier

Cela fait maintenant 25 jours, aujourd'hui dimanche, que fonctionne le département "parallèle" de Service social de l'université de Sherbrooke, mis sur pied par les étudiants qui ont décidé de se passer des services de leurs professeurs! Cette expérience d'autogestion pédagogique est l'aboutissement d'un conflit surgi entre les étudiants et leurs professeurs au sujet de ce qu'on appelle "l'évaluation", c'est-à-dire l'attribution des notes figurant au fameux "bulletin".

Le département de Service social à Sherbrooke compte environ 250 étudiants répartis sur quatre années allant de baccalauréat 1 jusqu'à la maîtrise. Les professeurs sont au nombre de 17 et les "moniteurs" - qui appuient les étudiants dans leur action - au nombre de 6.

Nombreux cours

Depuis le 10 novembre, les étudiants font marcher leur département "parallèle" avec les moniteurs et plusieurs "personnes ressources" qu'ils sont allés chercher à l'extérieur (une soixantaine au total). Tous les jours, les étudiants se rendent à leurs locaux, selon l'horaire normalement en vigueur, et ils s'organisent entre eux pour poursuivre leur formation.

Ils ont formé un comité pédagogique qui voit à la bonne marche des cours: en plus des cours traditionnels en service social, on en trouve d'autres comme, par exemple, une analyse de l'impérialisme américain au Québec par un économiste de Sherbrooke. . . D'autres cours portent sur "le pouvoir à Sherbrooke", l'analyse de l'émission de télévision "Le Bloc" des travailleurs de l'Abitibi, la lutte à la pauvreté à l'aide des cliniques juridiques, etc.

De leur côté, les professeurs et le directeur du département de Service social, M. Jules Perron, n'ont eu d'autre choix que de laisser la place libre et d'essayer d'entamer des négociations avec le comité d'action des étudiants.

Volte-face

Une première rencontre depuis le début du conflit a eu lieu lundi le 22 novembre pour procéder à "un échange mutuel d'informations" mais les parties sont restées sur leurs positions.

Les étudiants de Service social revendiquent essentiellement une chose: la "coresponsabilité" avec les professeurs en ce qui a trait à l'évaluation du travail, soit l'attribution des notes. **"Depuis trois ans,** disent les étudiants, **c'était là une pratique courante et reconnue tacitement. A 50-50 chaque partie partageait la responsabilité de l'évaluation, ce qui est normal et permet aux étudiants de participer vraiment à leur formation".**

"Récemment, ajoutent-ils, **les profs ont fait volte-face et c'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'organiser la contestation".**

La population

Pour leur part, les professeurs ne veulent pas broncher. Selon un communiqué du directeur Perron, ils ont décidé de **"conserver leur responsabilité personnelle de sanctionner l'atteinte des exigences minimales fixées pour chaque cours. Cette décision,** ajoute le communiqué, **correspond au rôle du professeur dans l'université."**

L'affaire en est là pour le moment. Les étudiants ont informé la population depuis les débuts car le département de Service social à Sherbrooke, disent-ils, doit être **"au service de tout le monde"**. . .

QUÉBEC-PRESSE
livraison à domicile
381-9936

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HENRI-BOURASSA
DIRECTION DES SERVICES AU PERSONNEL
CONCOURS NO.: 71 - 2 - 19
AGENT D'ADMINISTRATION
Service de l'informatique

LIEU DE TRAVAIL:
Siège social, Mont-Laurier.

FONCTIONS:
Sous l'autorité du directeur du service:
1) est chargé spécfiquement de contrôler la production à l'intérieur du service;
2) commande l'exécution des travaux par l'ordinateur;
3) tient les registres courants d'opérateur;
4) surpervise le personnel subalterne;
5) communique avec les usagers (écoles ou services selon les besoins)

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Semaines et heures de travail:
Semaine normale de bureau; assez fréquemment devra remplacer des heures par du travail de soir ou de fin de semaine.
Salaire et bénéfices marginaux:
$6,000.00 par an, augmentation annuelle, caisse de retraite, assurance collective, assurance-salaire, congés sociaux.

EXIGIBILITÉ:
1) Avoir terminé un cours collégial (formation scientifique).
2) Une connaissance élémentaire de l'informatique et ou ue expérience de l'administration sera un atout.
3) Fournir la preuve d'une bonne capacité d'analyser des problèmes et de réparer des erreurs de détail.
4) Avoir entre 25 et 50 ans au 1er janvier 1972.
5) Devra être disponible pour les stages de formation nécessaires.

Adresser curriculum vitae avec tous les détails pertinents et les attestations de scolarité et d'expérience. **AVANT LE 17 DÉCEMBRE 1971.** La commission ne s'engage pas à convoquer en entrevue tous les candidats.

M. Paul-André Cloutier.
Dir. des services au personnel, C.S.R. Henri-Bourassa, C.P. 1410, Mont-Laurier, Cté de Labelle, Québec.

la première bière québécoise de catégorie supérieure

Molson est fière de son coup en présentant la première bière québécoise de catégorie supérieure.

La nouvelle Brador coûte un peu plus cher que les bières ordinaires mais elle vaut son pesant d'or.

C'est une bière légère, rafraîchissante dont les ingrédients d'une qualité insurpassable font l'objet d'une fermentation toute spéciale. Le brassin est ensuite soumis à une maturation prolongée qui lui communique un velouté parfait.

Son degré supérieur d'alcool — plus de 10% de preuve — en fait une bière capiteuse qui se déguste lentement. Offrez-vous une Brador ou, mieux encore, savourez-la en bonne compagnie. Vous serez fier de votre coup.

BRADOR...la plus-que-bière signée Molson

UNE DES MAISONS A PRIX MODIQUE du projet "L'Emérillon" Bonne apparence et bonne construction.

Pour offrir de bonnes maisons aux consommateurs

Vingt constructeurs de la Rive-Sud s'unissent

par Gérald Godin

C'est à la faveur du scandale du Projet d'Abeilles que QUEBEC-PRESSE a été amené à demander à la Société centrale d'hypothèques et de logement de voir à mieux protéger les consommateurs. A la suite de nos nombreux articles, un grand nombre de nouveaux propriétaires mal pris nous ont demandé d'intervenir en leur faveur auprès de l'opinion publique. Dans certains cas, les résultats ont été positifs: des réparations ont été effectuées. Dans d'autres cas, la SCHL s'est engagée à faire quelque chose. Pour compléter les services que nous voulons rendre aux consommateurs, il importe aussi de souligner les projets qui garantissent aux acheteurs un minimum de satisfaction. Nous en mentionnons un, aujourd'hui, le projet "L'Emerillon".

L'union fait la force

La vingtaine d'entrepreneurs de la Rive-Sud qui se sont groupés dans le projet "L'Emerillon" sont formels: la solution à un grand nombre de problèmes qui frappent la construction domiciliaire à prix modique tient en une phrase: l'union fait la force.

En se groupant ainsi, ils ont réussi à construire 3,747 unités domiciliaires depuis 1967 et plus de 17,000 personnes y sont présentement logées.

Pouvoir d'achat

L'union de vingt entrepreneurs leur a permis de disposer d'un pouvoir d'achat accru et d'une marge de crédit plus considérable. Ce coussin de sécurité leur permet de ne pas bâcler des maisons à prix modique, comme risque de les bâcler un entrepreneur plus petit.

Sur des maisons de $11,000 à $12,000, la marge de profit n'est pas énorme. Elle se situerait ordinairement entre $400 et $500 par maison. Celui qui veut réaliser un profit supérieur à cette somme doit faire des miracles, ou faire de la cochonnerie. La cochonnerie, elle est au Projet d'Abeilles. Mais il y a aussi les cas de demi-cochonnerie: le projet Zikman à Mercier, certaines maisons de Henri Dubord à Saint-Eustache, le projet de la place Pierre-Bertrand à Québec, etc.

Les miracles, par ailleurs, ils ne sont possibles malheureusement que pour les gros. Or "L'Emerillon" est un gros. Ils ont construit des maisons pour $40 millions depuis 1967. Ils sont les plus gros du Québec, parce qu'ils se sont unis.

La SCHL

La Société centrale devrait-elle prêter davantage aux petits qui sont sérieux, ou seulement aux gros? C'est à l'Association des constructeurs de se prononcer là-dessus.

Les petits

Parmi les petits, il y a les pas sérieux du tout, genre Paravert Construction, qui disparaissent sans laisser d'adresse en promettant de payer leurs dettes $0.25 dans la piastre. Il y a ceux qui sont un peu plus sérieux et qui font quand même quelques réparations, comme Henri Dubord, parce qu'ils sont là pour rester et ils ne veulent pas perdre entièrement leur réputation. Mais de toute façon, les petits sont bien mal pris avec les fameuses maisons à prix modique. Depuis que le scandale du Projet d'Abeilles a éclaté, j'ai été amené à visiter un grand nombre de maisons et à rencontrer un grand nombre de nouveaux propriétaires.

L'Emerillon

J'ai pu observer que les maisons de "L'Emerillon" sont, pour le prix, de bonne qualité. De plus, les propriétaires interrogés sont formels: ils sont satisfaits: pas de défauts majeurs à leur maison. Quelques défauts mineurs, mais qui ont été réparés. "**On a dû téléphoner six fois pour qu'ils viennent, mais ils sont tout de même venus**", nous a déclaré un propriétaire.

Par intérêt

Il serait probablement naïf de croire que "L'Emerillon" se conduit mieux par vertu ou par pureté. Non, c'est plutôt par intérêt: "L'Emerillon" a besoin que sa réputation soit sans tache pour se maintenir en tête du peloton. Et comme l'entreprise a des projets à venir dans plusieurs villes, elle ne veut pas perdre son nom. En ce qui nous concerne, et après avoir vu la ville dans la ville que constitue le projet à Longueuil, son nom est bon.

Ernest Mandel: economiste
marxiste belge, dirigeant de la IVe Internationale

Michel Chartrand, Candida McCollam, Manon Léger, Raymond Lemieux, Alain Beiner, Reggie Chartrand et bien d'autres

•750 est, rue Roy, Montréal [Eglise St-Louis-de-France]
FRAIS D'INSCRIPTION POUR LA FIN DE SEMAINE $1.00 étudiants, chômeurs $2.00
sam. 11 déc. à 11h

Rens: LJS-LSO
861-3018
226 e. Ste-Catherine / Mtl 129
776-1397
6 St-Louis, appt. 5/ Hull

TUQUES DES PATRIOTES

Pour aider à la défense des prisonniers politiques

Tuque des patriotes (modèle 72):	$3.00
Foulard des patriotes (modèle 72):	$4.00
Drapeau des patriotes:	
27 x 54:	$5.00
5 x 10:	$1.00
Livre "Les patriotes 1830-1839":	$3.00

Pour commandes postales, ajouter $0.25
S'adresser au MDPPQ
3459 rue Saint-Hubert Mtl
(523-1001)

LA GRANDE-BRETAGNE RECONNAÎT LA RHODÉSIE DU SUD

La majorité noire de Rhodésie a été dupée

QUÉBEC MONDE

par Pierre Jean Méhu

"**Une combine entre un lourd britannique et un raciste sud-rhodésien**", c'est ainsi que le représentant soviétique aux Nations Unies, Jakob Malik, a qualifié l'accord conclu le 24 novembre dernier entré le ministre des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne et le premier ministre de la Rhodésie du Sud.

Une combine; le délégué soviétique ne s'est pas trompé; les travaillistes britanniques non plus qui lors de la discussion de l'accord au palais de Westminster ont reproché à sir Alec Douglas Home d'avoir capitulé devant les exigences de Ian Smith et de tenter de présenter comme une victoire les quelques broutilles que les colons sud-rhodésiens ont accepté de lâcher.

Le coup de force

C'est le 11 novembre 1965 que le cabinet de Salisbury, passant outre à l'opposition de la Grande-Bretagne, proclamait unilatéralement l'indépendance de la Rhodésie. A part le Portugal et l'Afrique du Sud, tous les Etats du monde avaient condamné ce coup de force dont le but était d'assurer la suprématie de 250,000 colons européens sur 5 millions d'Africains. Le premier ministre britannique de l'époque, Harold Wilson, qui avait assez mollement défendu le droit de la majorité noire lors des pourparlers de Salisbury, n'avait pas cru utile d'envoyer des troupes en Rhodésie pour ramener à la raison les rebelles européens. Il avait préféré la méthode des sanctions économiques sélectives. (Ce qui est bon pour les Mau-Mau du Kenya n'est pas nécessairement bon pour les Blancs de la Rhodésie).

Personne n'était dupe de l'efficacité de ces "sanctions économiques sélectives" surtout qu'à Londres le puissant "lobby" rhodésien avec à sa tête lord Salisbury trouvait déjà des "**arguments humanitaires**" pour réclamer des "**représailles moins dures**" et que l'Afrique du Sud versait à Ian Smith tout le pétrole dont il avait besoin.

A l'invitation du Conseil de sécurité des Nations Unies, la Grande-Bretagne avait consenti à placer deux ou trois destroyers au large du port de Beira en Mozambique pour empêcher l'approvisionnement en pétrole de la Rhodésie; en 1966 l'armateur grec Aristote Onassis avait cherché à forcer le blocus pour vendre du carburant aux Rhodésiens. L'argent n'a pas d'odeur. . .

Les "rebelles" se portent bien

La décision du Conseil de sécurité en 1968 de rendre obligatoires pour les Etats membres de l'ONU les sanctions économiques contre le régime de Salisbury n'eut pas plus d'effet que les fulminations d'Harold Wilson à la Chambre des Communes de Londres contre les "**rebelles de Salisbury**". Du reste, ces derniers se portaient tellement bien qu'ils organisaient en juin 1969 un référendum qui accordait aux Européens tous les droits dans le nouvel Etat. Les principaux partis politiques africains, le Zapu et la Zanu, étaient interdits et les leaders noirs dont Josuah N'Komo étaient emprisonnés sans autre forme de procès. Mieux, les colons rhodésiens poussaient leur avantage jusqu'à rompre le dernier lien avec la couronne britannique en proclamant la République le 2 mars 1970.

SIR ALEC Douglas-Home, ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne.

IAN SMITH, premier ministre de la Rhodésie du Sud.

L'initiative des conservateurs

Depuis la victoire des conservateurs aux élections générales britanniques de juillet 1970, on savait qu'une initiative allait être prise pour "**débloquer la question rhodésienne**". Des sondages effectués auprès du cabinet rhodésien par des personnalités conservatrices avaient fait apparaître, disait-on, une possibilité d'accord à condition toutefois que Londres renonce à son exigence d'un calendrier fixe pour l'accession des Noirs à la majorité au gouvernement.

Les cinq principes qui devaient constituer la base des accords étaient les suivants:

- progression sans entrave vers un gouvernement à majorité noire;
- garantie contre la modification éventuelle de ces accords;
- amélioration du statut des Africains sur le plan politique;
- fin de la discrimination raciale;
- approbation de ces accords par toute la population rhodésienne.

Une duperie

Sur tous les points de ces principes, les Britanniques se sont contentés de vagues promesses et on pourrait dire que sir Alec a passé un marché de dupe s'il n'était évident que le ministre des Affaires étrangères britannique a consenti sciemment à cette duperie.

Suivant la plupart des observateurs, dans le meilleur des cas, ce ne serait que vers l'an 2,000 que cette majorité africaine pourrait se former. Les électeurs noirs ne pourront participer à des consultations qu'en faisant la preuve d'un niveau de revenu et d'enseignement qui de toute façon dépend de la classe dirigeante blanche de la Rhodésie. L'amélioration du statut des Africains sur le plan politique dépendra d'après les termes de l'accord, essentiellement des dirigeants de Salisbury. Ce qui signifie que les Européens auront la possibilité de décider quel parti politique est valable pour les Africains. Les partis nationalistes comme le Zanu sont d'ores et déjà écartés de la vie politique rhodésienne. Même dans le domaine de la discrimination raciale l'accord passé entre sir Alec et Ian Smith n'est pas clair car les dirigeants rhodésiens auront la possibilité de s'opposer aux recommandations de la commission chargée de mettre fin à la discrimination et à l'apartheid.

Une mauvaise action

Dans ces conditions, l'indépendance que Londres consentira à la Rhodésie du Sud ne fera qu'entériner une situation de fait existant depuis six ans sans avantage véritable pour la majorité noire qui cherchera nécessairement d'autres moyens pour assurer sa participation dans l'avenir du pays Zimbabwé. L'accord du 24 novembre 1971 est une mauvaise action.

VERS L'AN 2,000, les Noirs de Rhodésie pourront peut-être sortir de leur réserve: l'amélioration de leur statut politique dépend essentiellement de la minorité blanche au pouvoir.

Carrières & professions

RENOUVEAU PÉDAGOGIQUE

Dans le cadre de son programme de perfectionnement pédagogique à l'intention des enseignants, le **Collège de Limoilou** invite les institutions d'enseignement, organismes d'animation, oeuvrant en communication et visant une pédagogie renouvelée, de faire connaître leurs programmes d'activités (cours, stages, dynamique de groupe, etc...) pour l'année 1972.

Faire parvenir toute documentation pertinente au: **Secrétaire général, Cegep de Limoilou,** C.P. 1400 Terminus Postal, Québec 2

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ADMISSION EN JANVIER 1972

Faculté des lettres:
B.A.: études allemandes et études hispaniques (candidats qui ont déjà une certaine connaissance de la langue) études grecques, études latines, civilisation greco-romaine, histoire, histoire de l'art.

M.A., Ph.D.: études grecques, études latines.

Faculté de philosophie: département de philosophie seulement: B.Ph.

Ecole de santé publique: M. Sc. H. (environnement)

Faculté des sciences: B. Sc. chimie, géologie, mathématiques, physique, informatique.

Faculté de théologie: premiers grades et grades supérieurs

Faculté des sciences de l'éducation: diplôme de l'Ecole Normale Supérieure. Les cours sont destinés aux professeurs en exercice qui détiennent un baccalauréat spécialisé ou avec sujet majeur: ils sont offerts le soir et doivent être suivis en sessions consécutives pendant l'année et pendant l'été.

Date limite pour déposer une demande d'admission: 10 décembre 1971.

CARTES D'AFFAIRES

DROIT

Robert, Proulx, Dansereau et Barré
Avocats
515, Sainte-Catherine, Ouest, suite 414
Montréal (111e) Tél.: 526-1605

Huguette Viger
Notaire
264, rue de la Couronne, Québec (2e)
Tél.: (418) 529-5701

Serge Ménard
Avocat
500, Place d'Armes, suite 1980
Montréal 126, tél.: 288-4241

J.-Georges Wurtele
Avocat
3500, Parc Lafontaine, suite 300
Montréal Tél.: 527-2469

Burns, Saint-Arnaud et Pothier
Avocats
774, Boul. Saint-Joseph, Est
Montréal (176e) Tél.: 526-1605

Paul Unterberg
Avocat
1420 ouest, rue Sherbrooke, suite 400
Montréal
Tél.: 842-6604

Sam Goldwater, b.a., LL.L.
Avocat
Chambre 410
33, rue St-Jacques O.
Montréal 126, P.Q.
Bureau: 845-231
Soirs: 739-2167

COMMERCE

Décoration
Poterie
Bijoux
Cuir
Encens
Les Arcanes
1710 St-DENIS, Mtl 843-8457

Fleuriste Saint-Luc
Tous les jours de 9 à 21 heures et le dimanche de 13 à 21 heures. Livraison.
1085 A, rue Saint-Denis, Montréal (face à l'hôpital Saint-Luc)
Tél.: 842-1088

TEL. 271-4627
CIE DE QUINCAILLERIE INDUSTRIELLE LTEE
140 BERNARD O., MONTREAL P.Q.
MÉTRIQUE

Fleuriste Roses-Mer
2850, boul. Rosemont, (coin 5e Ave.)
Vos conseillers: Yvon & Robert
Montréal
TEL. 374-2313

SERVICES PROFESSIONNELS

Les entreprises Larose Enrg.
Nettoyage de tapis, meubles, mus . . .etc.
Décoration Vente de draperies
Tél.: (514) 727-3561)

Ritha Consigny Gingras
Peintre-muraliste
Tél.: 259-2410
5700, rue Buade, Saint-Léonard

Puces Libres
Antiquités
Horloges, vaisselle, armoires québécoises, articles de religion et divers
Achat, vente et échange
4274, Saint-Denis, Mtl. Tél.: 842-5931

SANTE

Jacques Perras, o.d.
Optométriste
Place Versailles, rue Sherbrooke, Est
En haut du bureau d'émission des permis

Yves Bélanger
Denturologiste
Réhabilitation faciale prothétique
Ex-technicien à l'université de Montréal
4806, Saint-Kevin, app. 1 (coin Victoria) Montréal Tél.: 342-1781

Benoit Kemp, o.d.
Optométriste
4980, Boul. Henri-Bourassa
Montréal-Nord Tél.: 321-5682

ASSURANCE

Les Assurances Belle-Isle Enrg.
Jean-René Belle-Isle, C. d'A. Ass.
Membre de l'Association des courtiers d'assurance du Québec
1148, boul. Rolland-Therrien, Longueuil
679-6264 679-4453

Pour tout renseignement relativement aux cartes d'affaires, communiquez avec Paul de Grandmont Service de la publicité, a:
381-1385

Les annonces classées

Pour une annonce de 30 mots avec un maximum de 35: $2.00.

Pour une annonce encadrée: $4.00 le pouce de hauteur:

Si vous voulez utiliser ce nouveau service de Québec-Presse, il faut nous envoyer par écrit le texte de votre annonce, accompagné du montant requis.

Adressez votre envoi à: Québec-Presse, Service des annonces classées, 9670 Péloquin, Montréal 358, Québec.

Voiture à vendre, Coronet RT 440, 1968, parfait état mécanique, cause de départ. Tél.: 342-5934 jour. 342-1795 soir et fin de semaine.

Télévision Electrohome 1970, avec table, prix d'achat $329, cause de départ, sacrifirais $150. Tél.: 342-5934 jour. 342-1795 soir et fin de semaine.

Logement à sous-louer, Côte des Neiges, libre fin décembre, 6½, beau, haut de duplex, rue calme, près collège Marie-de-France. $210 par mois, garage, taxe et chauffage compris. 342-5934 avant 5.00 p.m. 342-1795 après 5.00 p.m. et la fin de semaine.

Jeune homme, 21 - 25 ans

demandé pour opérer machine offset
secrétariat d'association
salaire déterminé par convention collective ainsi que les autres bénéfices

Pour rendez-vous, téléphonez à 527-8011, Roméo Richard

Cherchons aide familiale, 20 à 35 ans, travail à plein temps, lundi à vendredi, pour enfants de 2 et 4 ans. Chambre privée. Tel.: 484-4222.

Cortina 1968, 1300 standard, équipée pour l'hiver mécanique en bon état. Dois vendre immédiatement. Prix à discuter. Tel.: 622-2467 (soir, sauf mardi).

Pour l'est du Québec.
Représentants temps partiels ou temps plein pour diffuser dans sa région l'Histoire de la Liberté Communiquer avec Denis Marceau C.P. 37 Cap-Rouge, Qué. 656-6599.

QUÉBEC-PRESSE Offres d'emplois

Téléphonistes

Nous désirons des téléphonistes (hommes ou femmes) pour travail à temps partiel, payés à commission. Pour renseignements, composez 381-9936

"Jeune homme cherche travail à domicile, c'est-à-dire tout travail pouvant être effectué à mon domicile. Ecrivez à: C.P. 395, Bedford, P.Q."

Dévalez les pentes neigeuses ou glissez sur les canaux de d'Europe Miami Beach

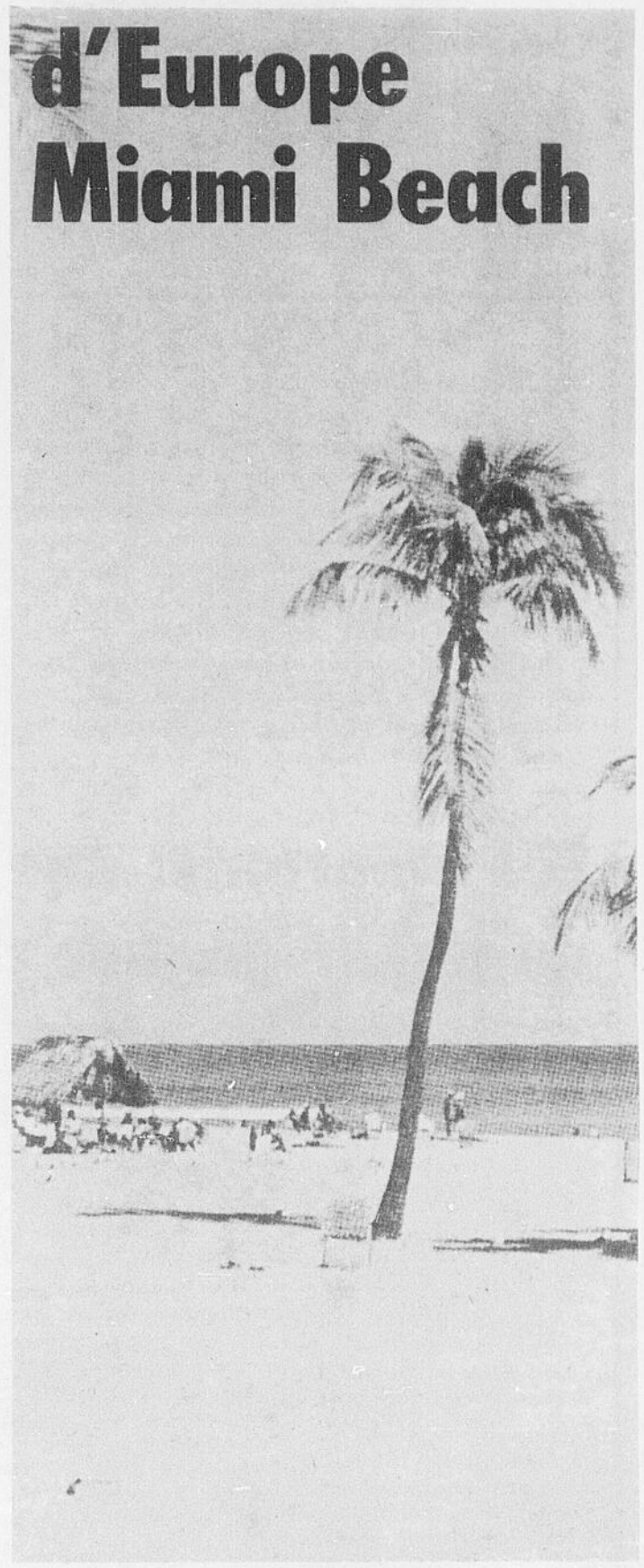

LA FLORIDE et ses plages invitantes.

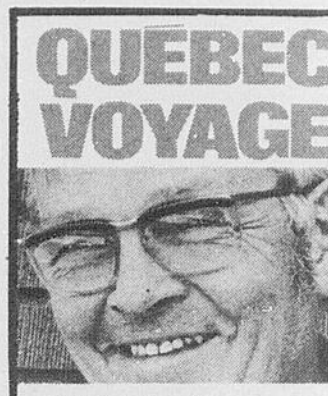

avec Lucien Champeau

Les heureux mortels qui escamotent les rigueurs de l'hiver canadien en s'envolant vers les plages ensoleillées de la Floride, savent jusqu'à quel degré certains coins de cette péninsule sont envahis par leurs congénères.

Cet encouragement de l'étranger pour leur pays, les Floridiens ne l'ignorent pas. Et en commerçants avisés, ils ne songent qu'à le faire mousser pour maintenir et si possible grossir ce flot bénéfique.

C'est ainsi que l'autre jour, dans deux immenses salons du Château Champlain, une équipe de promoteurs de Miami Beach a convié à un 5 à 7 plusieurs centaines de journalistes et représentants d'agences de voyage et de compagnies aérienne.

En grand et en bien

Les Américains savent faire les choses en grand et en bien. Dans ces salons en enfilade et de forme rectangulaire, on voyait de chaque côté, des bars ouverts à tout venant et avec toutes les munitions d'usage.

Puis tout au fond, une table à goûter et à hors-d'oeuvre qui comptait au moins cinquante pieds de longueur, avec marmitons et caviar "en-veux-tu-en-v'là".

Lionceau en laisse

Au centre, un îlot avec palmier reconstituant un petit coin de la Floride. A côté, une donzelle tenant un lionceau en laisse. Quand la petite bête sauvage devenait menaçante, un négrillon lui plongeait le pouce dans la gueule et ce bébé lion têtait cette suce et se calmait.

Surplombant le tout, des dizaines de ballons multicolores au sigle de M.B. (Miami-Beach), cependant que trois appareils audiosvisuels projetaient sans arrêts des films sur les charmes indiscutés de leurs naïades.

Et comme le suggère M. Claude Grégoire, des relations extérieures d'Air Canada: "**Faites du surf... ou, tandis que vos amis dévalent les pentes neigeuses d'Europe, skiez à n'en plus finir sur l'eau calme des baies et canaux de Miami Beach.**"

Morzine

Pendant que de son côté, Air Canada vante les charmes de la Floride, le service officiel français du Tourisme fait moussés les centre de ski Morzine-Avoriaz, en Haute-Savoie. Il offre, de concert avec les lignes aériennes néerlandaises KLM une randonnée soleil-ski de quinze jours Autriche-Suisse-France.

Si le sportif opte pour Morzine-Avoriaz, on lui offrira dans cette station septentrionale des Alpes Françaises, à 39 milles de l'aéroport de Genève, des monts dont l'altitude oscille de 3,200 à 8,000 pieds, avec une température moyenne janvier-février de 23 degrés Fahrenheit.

10,500 lits

L'équipement hôtelier comprend: 10,500 lits en 70 hôtels et 734 chalets et appartements à louer. Plus de 50 milles de pistes de ski avec comme dénivillation la plus importante: 3,917 pieds. Quinze milles de ski de fond et une trentaine de milles de ski sans frontière avec les stations suisses de Champéry et de Morgins. Sans compter une patinoire naturelle de 1,152 verges carrées et l'aviation en montagne.

Polynésie

Les mortels choyés par un portefeuille mieux garni pourront opter pour les îles Fiji, au coeur de l'océan Pacifique. Ce sera au coeur de cet archipel qui groupe 330 îles que les transportera CP Air, y compris une courte excursion vers l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Gaugin

La splendeur de ces îles n'a cessé d'exercer un attrait irrésistible sur le coeur des voyageurs ou des rêveurs. Gaugin a déserté Paris et sa famille pour les mers du Sud. Les marins du Bounty se sont mutinés pour rester là. Des écrivains et des poètes n'ont cessé depuis un siècle de décrire sa magie et son mystère.

L'archipel compte un demi-million d'habitants et sa capitale, Suva, 45,000. Cette île a tout de même des dimensions respectables puisqu'il faut parcourir 340 milles pour en faire le tour.

La plupart des îles Fiji sont d'origine volcanique et montagneuses. Elles offrent ainsi un éventail diversifié de climats et de paysages. Puis il y a les croisières, la pêche en haute mer, les marcheurs sur des charbons ardents, sans compter les innombrables plages privées où les amateurs de farniente pourront s'allonger sur un sable brûlant et se détendre en respirant un air sain et non pollué...

MORZINE, le téléphérique, la sieste au soleil.

14 SOLEILS

AIR VACANCES-ANTILLES

avec **AIR CANADA**

Un programme de 14 destinations, 14 soleils, que les experts en tourisme ont mis des mois à préparer pour vous. La Floride et les précieuses Caraïbes qui séparent l'océan Atlantique et la mer des Antilles, 14 solutions idéales pour fuir notre hiver.

Départs individuels tous les jours
Départs en groupes tous les samedis

à partir de **$215.**

CAP SUR LE SOLEIL*

*Appellation contrôlée.
Tous ces voyages "CAP SUR LE SOLEIL" font partie de notre sélection des plus belles destinations.

SÉJOURS-SOLEIL AUX MEMBRES DE LA FÉDÉRATION DE L' **ÂGE D'OR**

MIAMI-BEACH départs à partir du 4 janvier 1972
Jet Air Canada, aller-retour. Motel sur la plage (centre canadiens-français). Transferts. Tout compris (sauf repas). UN MOIS **$299.**

BALÉARES COSTA del SOL CÔTE D'AZUR MAROC-TANGER	tout compris: 747 Air France, aller-retour, excellents hôtels, 3 repas par jour, moniteurs-animateurs, accompagnateurs.	UN MOIS 45 JOURS TROIS MOIS	$360. $425. $805.

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
TRAVELAIDE LTÉE
SIÈGE SOCIAL: ÉDIFICE DOMINION SQUARE, MONTRÉAL 110

LAVAL CENTRE LAVAL
Sortie 7 Autoroute 688-5310
STATIONNEMENT GRATUIT ILLIMITÉ
JEUDI ET VENDREDI 9 H. P.M.

LONGUEUIL
1 Place Longueuil 679-3777
STATIONNEMENT GRATUIT ILLIMITÉ
JEUDI ET VENDREDI 9 H. P.M.

CENTRE-VILLE
1010 ouest, Ste-Catherine 861-7272
Métro Peel - OUVERT TOUS LES JOURS de 9 A 9
STATIONNEMENT DANS L'ÉDIFICE

PLAZA ST-HUBERT
911 est, rue Beaubien 273-7755
Métro Beaubien - Ouvert jeudi et vendredi de 9 a 9
STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE
RUE ST-ANDRÉ

LE SYNDICAT FINA

par Jacques Keable

Au cours des prochains jours, le gouvernement du Québec fera connaître sa position face à la question du fameux "syndicat financier". Le Québec annoncera officiellement s'il maintient à compter du premier janvier 1972, comme à chaque année, le système actuellement en place, c'est-à-dire la remise à quelques courtiers privilégiés de la responsabilité de trouver des prêteurs pour le Québec et l'Hydro-Québec, ou s'il décide de briser ce système en confiant à la Caisse de dépôt et placement du Québec le soin de remplir cette fonction. Etant donné l'importance de ce débat déjà vieux de près de 10 ans, au moins publiquement, nous publions aujourd'hui un bref tableau de la situation actuelle.

Les emprunts: une partie de poker gagnée d'avance

Emprunter, c'est quoi? C'est LOUER de l'argent.

L'emprunteur dit à celui qui a de l'argent: "Je voudrais que tu me loues $100 pour un an. Quel loyer vas-tu me charger?" Et le prêteur dira, par exemple: "Je vais te charger $10 de loyer. Ou encore, 10%. Dans un an, tu me remettras mes $100, PLUS le prix de la location, $10. Total: $110."

Louer de l'argent, dans un sens, c'est la même chose que louer une automobile, une maison, une tondeuse à gazon ou n'importe quoi: le locataire profite, pendant une période donnée, d'un bien quelconque. Ce bien, une fois la location terminée, sera retournée au propriétaire, PLUS un loyer convenu à l'avance.

Dans le cas de l'argent, le vocabulaire change un peu, mais c'est fondamentalement la même chose: on parle généralement d'emprunt au lieu de location, et d'intérêt au lieu de loyer.

L'intermédiaire

Un gouvernement comme celui du Québec, de même que de grosses corporations publiques, comme l'Hydro-Québec, louent souvent et beaucoup d'argent, à chaque année. Par exemple, l'an dernier, le gouvernement et l'Hydro ont loué la somme totale de $651 millions.

Cet argent ne vient pas que d'une seule source: il y a plusieurs prêteurs possibles, qui vont des institutions mêmes de l'Etat, comme la Caisse de dépôt et placement (organisme chargé d'administrer les sommes perçues pour le régime public des rentes), aux individus en passant par les banques, les Caisses populaires, les sociétés de fiducie, les compagnies d'assurance, etc...

Pour coordonner tous ces emprunts, le gouvernement, depuis à peu près toujours, a recours aux services de "maisons de courtiers". Une maison de courtiers, c'est-à-dire un bureau de spécialistes dans les transactions financières. Dans le cas des emprunts, ce sont ces spécialistes qui ont pour tâche de trouver des prêteurs. Ce ne sont que des intermédiaires. Ils n'ont pas, véritablement, d'argent à prêter eux-mêmes, mais ils garantissent au gouvernement qu'ils vont en trouver.

Monopole

Le gouvernement et l'Hydro ne louent pas l'argent dont ils ont besoin par voie de soumissions. Par exemple, ils ne disent pas: nous voulons $100 millions, qui est prêt à nous offrir les meilleures conditions? Non. Ils ont plutôt accordé, de tout temps, un monopole à ce qu'ils est convenu d'appeler un "syndicat financier". Ce syndicat financier est, de tout temps également, très largement dominé par quelques grosses maisons anglophones de courtiers. Les poids lourds dans l'ancien et l'actuel syndicat financier, sont la maison de courtage **"Ames & Co. Ltd."** et **"Bank of Montreal"**. Le syndicat groupe une cinquantaine de maisons de courtage, la majorité étant des petites qui ne touchent que des grenailles.

Ces deux maisons, avec quelques autres courtiers assez lourds, dirigent le syndicat. En d'autres termes, ils disent ceci au gouvernement: nous allons négocier les emprunts dont vous avez besoin. Nous vous garantissons que nous vous trouverons l'argent nécessaire. En retour, nous exigeons, en plus de la commission, d'être les SEULS à négocier pour vous. En d'autres mots, la direction du syndicat dit au gouvernement: donnez-nous l'exclusivité et nous vous donnons la certitude que nous vous fournirons l'argent dont vous avez besoin.

Où est l'argent?

Les courtiers membres du syndicat financier prennent leur argent quelque part. Où? C'est la question que se posent de plus en plus de gens et les réponses avancées depuis quelque temps laissent pour le moins songeurs.

L'argent emprunté par le gouvernement et l'Hydro vient SURTOUT du Québec même. Mieux encore: il vient, dans une large mesure, de l'Etat lui-même. L'Etat, par exemple, demande au syndicat financier de lui trouver de l'argent. Où le syndicat s'adresse-t-il, en particulier? A des organisations de l'Etat lui-même! Exemple: la Caisse de dépôt et de placement.

En d'autres termes, la situation actuelle est telle qu'un intermédiaire (le syndicat financier), est payé pour prêter de l'argent de l'Etat à l'Etat!

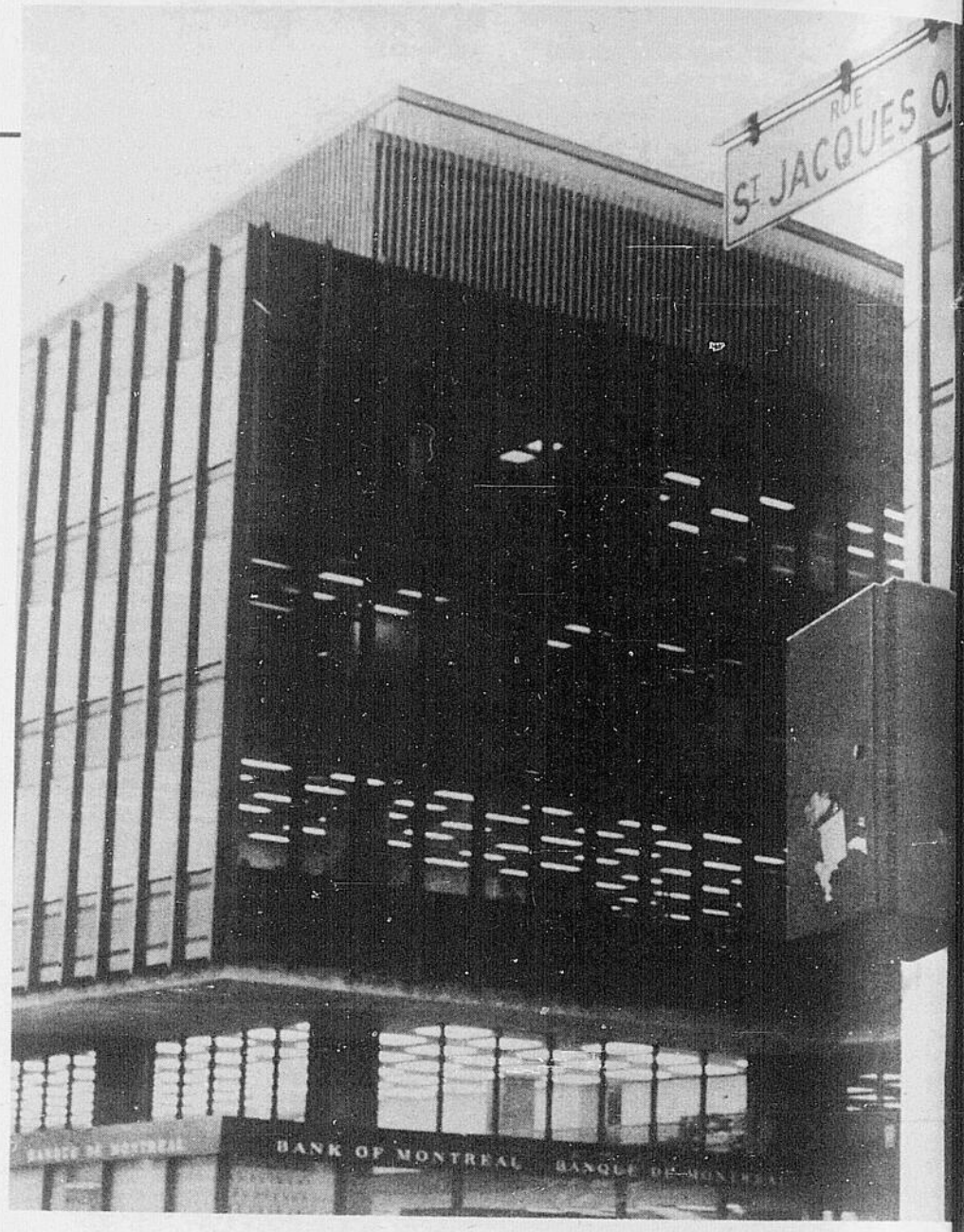

Le syndicat s'alimente surtout au Québec même

Le syndicat financier: deux groupes de quatre maisons de courtage et de banques, à la tête d'une quarantaine de maisons de courtiers. Les grosses commissions sont touchées par les deux groupes qui se succèdent à la direction du syndicat.

Quels sont leurs revenus?

Chaque année, selon les emprunts effectués, le syndicat financier touche des montants allant de $1.5 à $2 millions. Près de 20% de cette somme leur vient directement de la Caisse de dépôt et placement qui est elle-même un organisme d'Etat.

A quoi sert le syndicat financier? Essentiellement, répète-t-on, et de plus en plus, à agir comme intermédiaire entre des institutions qui, *de toutes façons*, prêteraient au gouvernement ou à l'Hydro. Exemples: la Caisse de dépôt, évidemment, de même que les banques, les Caisses populaires, le mouvement Desjardins, les fonds de pension, etc... Le syndicat financier est donc, à 80%, parfaitement inutile. Il n'est utile qu'à lui-même, plus exactement à la direction même du syndicat, qui en tire des profits faciles et considérables, et surtout peut-être, un prestige considérable et non mérité. Il est comme une sangsue au flanc du Québec.

Du Québec au Québec

Selon un article paru dans Le Devoir, en juillet dernier, *"des grands courtiers anglophones empochent entre 65 et 70% des commissions tout en vendant que 10% des titres. De pl* poursuit Denis Giroux, *depuis 5 a au moins 75% des emprunts du Qué auraient été absorbés au Québec p des institutions de langue française."*

Question: quelle est la part de **très haut pourcentage** qui est ti **des fonds publics** eux-mêmes? **pourcentages, simplement** pour la C **se de dépôt, se situent** autour de **à 25% depuis quelques** années. **dessus pourtant, le syndicat** touche **commission.**

Le chantage

Le gouvernement, dans le passé, éta **tenu par chantage sous** la tutelle **syndicat financier. Le** syndicat éta **le seul à déterminer le** taux d'inté **que devra payer le Québec,** il pouv **imposer toutes ses volontés.** Aujou **d'hui, les choses ont** changé: mê **si le syndicat, en théorie,** détient **pouvoir d'imposer seul** le taux d'i **térêt, il n'en va plus** ainsi, puisq **le poids de la Caisse** de dépôt d **l'actif, toujours** grossissant, atteint **milliard de dollars,** est à ce po **grand que sa décision** à elle, qua **aux intérêts,** a presque force de **pour les autres. Ce** qui tend à d **montrer, s'il en fallait** encore d **preuves, l'inutilité** grandissante du sy **dicat: il est de plus** en plus, da **la réalité, à la remorque** de la Cais **de dépôt, organisme public.**

NCIER

DOSSIER

Au coeur de cette négociation

2 hommes: Casavant et Prieur

Dans la négociation en cours, entre le syndicat financier, notamment Ames & Co. Ltd., et le gouvernement, il y a deux personnages clés, à part le premier ministre et les courtiers.

L'un d'eux est le sous-ministre des Finances, M. Marcel Casavant. Pourquoi? C'est lui qui dirige les négociations. C'est lui qui dirige les études nécessaires à la prise de décision gouvernementale. C'est lui qui fera la recommandation vraisemblablement la plus écoutée au ministre des Finances Raymond Garneau.

L'autre personnage clé s'appelle Claude Prieur. Il est président et directeur général de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Il est important parce que dans l'éventualité où la responsabilité de trouver des fonds serait transférée du syndicat financier à la Caisse de dépôt, c'est entre les bras de Claude Prieur que retombera cette tâche.

Marcel Casavant

L'actuel sous-ministre des Finances est — et le fait est à signaler — le premier sous-ministre des Finances qui soit et francophone et catholique! Jusqu'à la nomination de Marcel Casavant, les sous-ministres des Finances étaient ou francophones protestants, ou anglais, mais jamais francophones et catholiques.

Marcel Casavant, avant d'accéder à la fonction qu'il occupe actuellement, travaillait à la Société de Placement, une maison de courtage dont la fonction principale était d'administrer la fortune personnelle et colossale de la famille de Sévère Godin, un des petits barons canadiens-français de la finance. Un des petits barons sous la tutelle des grands barons anglais. Marcel Casavant était, quant à lui, au service du petit baron.

Cette mentalité, hélas pas encore dépassée, voulant que la connaissance financière soit l'apanage des Anglais, les Français ne pouvant être que l'ombre des grands, était celle de Marcel Casavant au moment d'accéder au poste de sous-ministre des Finances.

C'était sous le régime Lesage, à l'époque des jeunes fonctionnaires plus agressits commençaient leur carrière. Comme Arthur Tremblay à l'Education, et les économistes Marcel Bélanger et Jacques Parizeau. Aux Finances, ce fut le conservatisme qui triompha, avec la nomination de Casavant. Petite concession: il était francophone et catholique. A part ça, il était totalement inféodé au monde des grandes affaires!

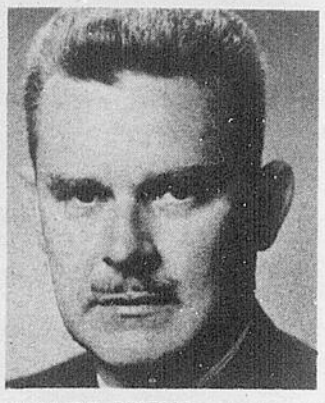

CLAUDE PRIEUR: tout ou rien.

Sévère Godin était lié au Montreal Trust et donc à la Royal Bank. Marcel Casavant nageait dans ces eaux, quant il est passé au ministère des Finances.

Peu de gens, aujourd'hui, s'attendent à ce que Marcel Casavant crucifie le syndicat financier. S'il le faisait, ce serait un miracle qui en surprendrait plusieurs. . . Peut-être Casavant lui-même.

Claude Prieur

Le président-directeur-général de la Caisse de dépôt et placement du Québec occupe ce poste depuis la création de la Caisse, en 1965. C'est un brigadier de l'armée canadienne qui fit ses armes financières, après l'armée, à la Sun Life.

Homme de discipline, aimant le yachting, selon le Who's Who, Claude Prieur fit ses études au Trinity College de Toronto. Sa réputation fait de lui un homme d'un conservatisme capable de dynamisme!

C'est ainsi qu'on raconte qu'il avait étonné les spécialistes, en 1966, quand il avait réussi à contrer une tentative d'intimidation du syndicat financier. Le syndicat voulait inonder le marché d'obligations du Québec, de manière à faire tomber le marché pour se présenter lui-même comme le sauveur, après un certain temps, et donc tenir le gouvernement dans sa main. Tout nouveau à la tête de la Caisse de dépôt, Claude Prieur sut parer le coup et manoeuvra de façon à empêcher le marché de s'effondrer.

Aujourd'hui, il voit la possibilité de se retrouver responsable des emprunts du Québec et de l'Hydro. Cette perspective, il ne semble pas la voir d'un oeil absolument réjoui, mais il se dit quand même prêt à tout prendre en main si tel est le voeu du gouvernement.

A deux reprises, et dans "Les Affaires" et dans le "Financial Post", Claude Prieur a déclaré que la Caisse pouvait jouer ce rôle, qu'elle avait les fonds et qu'elle le jouerait avec succès si le gouvernement le lui demandait.

Au Financial Post, Claude Prieur est allé un peu plus loin: si on confie la responsabilité des emprunts à la Caisse, il faudra que la responsabilité soit entière. Donc, dans l'esprit de Prieur, pas de compromis: tout ou rien!

D'un côté, donc, un sous-ministre porté sur les maisons privées de courtage, de l'autre un président de la Caisse pas tellement empressé mais disposé à remplacer le syndicat financier.

Entre les deux: le gouvernement et le syndicat financier lui-même.

La fin du syndicat: dur coup pour le capitalisme anglais

Il n'y a plus de grandes banques anglaises qui sont implantées au Québec. Les deux dernières nous ont quittés au cours de la dernière année. La Royal Bank, il y a environ un an, déménageait à Toronto son centre de décision sur la gestion de ses fonds.

Il y a quelques mois à peine, c'est la Bank of Montreal qui en faisait autant. Ne restent à Montréal que le président, les meubles, un édifice. Mais le coeur des deux banques, il est désormais à Toronto.

Si, par une décision tout aussi surprenante qu'heureuse, le gouvernement du Québec décidait de se débarrasser de ce coûteux syndicat financier et de confier ses emprunts à la Caisse de dépôt et placement, que se passerait-il? La désintégration accélérée du capitalisme anglo-saxon au Québec.

Regardons le paysage d'un peu plus près: Royal Bank et Bank of Montreal parties, il n'y a plus de coeurs de banques anglaises au Québec. Il y a des succursales.

En brisant le syndicat financier, en tirant le tapis sous les pieds de Ames & Co., c'est un coup sérieux porté non seulement à Ames, qui reprendrait ses dimensions normales de maison de courtage comme une autre, mais c'est aussi un coup à Bank of Montreal, qui depuis fort longtemps est le fournisseur de fonds pour Ames.

En leur enlevant ce gâteau substantiel, Ames et Bank of Montreal sont amputées d'un prestige toujours efficace. L'effet d'entraînement sur ces sociétés puissantes du capitalisme anglo-saxon pourrait être décisif dans le ralentissement véritable de leurs grosses affaires. Ainsi, parce que Ames dirige le syndicat financier pour les emprunts faits par le Québec sur le marché canadien, il détient un prestige tel que les grandes sociétés de courtage des Etats-Unis, incomparablement plus fortes et plus équipées que Ames, font quand même appel à Ames, comme interlocuteur valable, quand il s'agit pour le Québec d'emprunter sur le marché américain.

Les coups portés à Ames sont aussi portés à Bank of Montreal. Les affaires de Ames diminuant, celles de Bank of Montreal diminuent du même coup, et c'est toute la chaîne des affaires nées dans les fonds publics québécois qui prend le coup.

Mais l'Etat osera-t-il?... Les parieurs, malheureusement, seraient sans doute sages de jouer sur le conservatisme et l'aplatventrisme gouvernemental et libéral.

Beefeater le 'dry gin' le plus apprécié au Québec.

Et comment!
Cette année, il s'en est vendu au delà de
2,500,000
bouteilles
au Québec.
C'est toute
une marque
d'appréciation!

Si doux
qu'il se prend
pur.

Distillé et embouteillé à Londres.

Un cadeau dont vous entendrez parler...

C'est la période des Fêtes. C'est le temps des cadeaux. Faites un cadeau original. Un cadeau qui fera vraiment plaisir ou qui fera sursauter et ce, pendant 52 semaines. Abonnez parents et amis à Québec-Presse! Et ayez par la même occasion la chance de vous faire plaisir: en abonnant un être cher, vous pouvez gagner des prix! Cette semaine, par exemple, nous offrons 25 bons d'achat de $5 chacun échangeables au salon des Métiers d'art du Québec qui se déroule actuellement à Montréal à la Place Bonaventure. Il y a aussi 2 bons d'achat de $25 échangeables dans n'importe quel Cooprix, des disques, des livres, etc. D'autres prix s'ajouteront dans les semaines qui suivent!

Si la personne à qui vous destinez QUEBEC-PRESSE demeure dans lagrande région de Montréal ou celle de Québec, soyez assurés qu'elle recevra votre cadeau tous les dimanches à domicile.

Alors il ne vous reste plus qu'à mettre $15 sous forme de chèque ou mandat-poste dans une enveloppe et nous l'expédier à 9670 Péloquin, Montréal 358, et vos en entendrez parler!

P.S. Que vous abonniez un parent, un ami, ou que vous vous abonniez vous-même, vous avez droit à un billet gratuit de $3 valable dans toutes les boîtes du Patriote.

381-9936

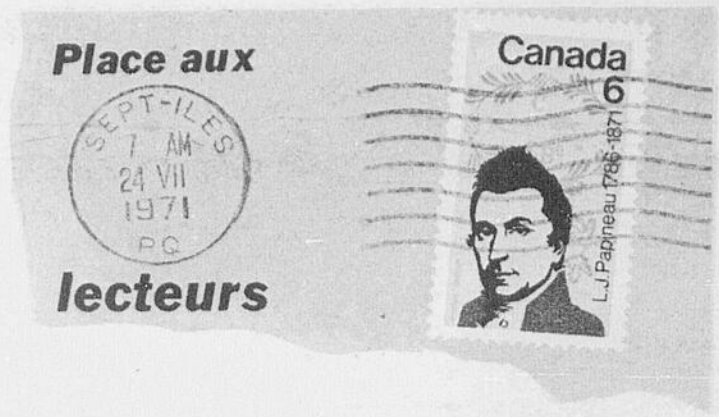

Un gars qui se veut réaliste

Je voudrais par la présente exprimer mon avis sur la question des syndicats, particulièrement sur l'article de M. Jacques Parizeau: "Où vont les syndicats?" et sur ceux de MM. Dumais, Gill et Loranger qui ont écrit sur la question dans votre édition du 14 novembre.

S'il est de plus en plus question ces derniers temps de problèmes de représentativité au sein du PQ, je crois qu'un malaise beaucoup plus sérieux se pose.

Plus que jamais les syndicats (plus précisément les chefs syndicaux qui les dirigent) devront se décider et s'engager dans la seule véritable voie qui s'offre à eux: le chemin de l'indépendance.

Je trouve absolument illogique que MM. Dumais, Louis Gill et Jean-Guy Loranger ne puissent réaliser qu'on ne peut séparer le "renversement de l'ordre social" - pour employer leurs termes - et l'indépendance.

Contrairement à leurs propos, les travailleurs n'auront pas à se diriger vers "l'invention des moyens d'action", qui ne servirait qu'à les mener vers d'autres paralogismes du genre de celui du 29 octobre, mais se servir de ce qu'ils ont entre les mains pour "casser le régime" et changer les structures.

Et c'est uniquement de cette façon que l'on verra naître un Québec neuf et transformé.

Je signe: non pas un professeur en histoire, non plus un économiste, mais simplement un gars qui se veut réaliste.

Pierre Couture,
Montréal

Sombrer comme le Vaisseau d'or

Je me demande si nous ne retournons pas à la grande noirceur du temps de Duplessis. A l'émission Choc des idées au canal 10, cet après-midi (14 novembre) les journalistes du Devoir, du Star, du Montréal-Matin, et M. Claude Lapointe recevaient le maire Drapeau.

Là, on a pu voir Ti-Jean le renégat sous son vrai jour. Le dictateur tout-puissant de Montréal n'a pas une seule fois répondu aux questions des journalistes. Effrontément, l'homme qui a supprimé les boîtes à journaux dans la métropole a fait dévier le débat, interrompant les journalistes, faisant jouer la démocratie en sa faveur.

M. Drapeau me rappelle les dictateurs des républiques de bananes, achetés par la CIA et protégés par la police. Je crains qu'il ne fasse sombrer Montréal comme son Vaisseau d'or, mais avant je souhaite qu'on l'oblige à prendre sa retraite.

M. Latendresse
Ville LaSalle

Pénal ser Power Corp.

Lors de la dernière assemblée de l'exécutif de la loge 767 de l'Association internationale des machinistes de Sept-Iles, Québec, il a été unanimement adopté que les membres de notre syndicat dénoncent publiquement les agissements des dirigeants du journal La Presse contre les travailleurs de cette entreprise.

Nous appusons moralement tous les syndicats impliqués dans ce conflit et nous demandons au ministère du Travail de prendre tous les moyens à sa disposition pour mettre fin à cette situation et **obliger, sous peine de pénalité** s'il le faut, cet employeur rétrograde et le consortium "Power Corporation" à s'asseoir et à négocier **de bonne foi,** sinon, nous assisterons à des troubles qui seront de plus en plus graves et qui auront pour effet d'instaurer au Québec pour une seconde fois depuis un an, un état policier qui amènera nécessairement de la provocation inutile dans un pays que l'on dit libre et démocratique.

L'Association internationale des machinistes, loge 767

Diviser le P Q

Le conseil d'administration de la Société nationale des Québécois du centre du Québec a été fort déçu, et c'est peu dire, du grand cri que Québec-Presse lançait sur les "Déchirements au parti Québécois" suite à la manif du 29 octobre.

Beaucoup d'encre a coulé depuis dans les revues et journaux un peu libres du Québec. Ce qui fait qu'avec un léger recul du temps, on voit un peu mieux que votre comité de rédaction y est allé un peu vite dans le genre "sensationnalisme".

Nous sommes un peu loin de la métropole et vous avez sans doute des sources d'information remarquables. Quoi qu'il en soit, croyez-vous que Québec-Presse a tant à retirer en semant à tout vent ces ferments de division dans notre pauvre Québec qui ne parvient jamais à se remettre de ces sempiternels tiraillements?

Il faudra pourtant s'habituer à voir des gens du même côté de la barricade diverger d'opinions au niveau des moyens sans crier au déchirement.

Nous n'en sommes tout de même plus, j'espère, à l'immaturité politique des vieilles formations politicailleuses où le paternalisme règne en maître.

Voir un Robert Burns, que nous estimons beaucoup, marcher avec les gars des centrales syndicales, que nous admirons pour leur courage, cela ne nous cause aucun émoi même quand les hautes instances du parti Québécois décident de rester sur la réserve.

Un léger recul dans le temps, comme nous le disions, nous fait croire qu'autant les Laberge, les Pepin et les Charbonneau avaient toutes les raisons du monde de défier le règlement 3926, jugé "ultra vires" par la Cour supérieure elle-même, autant le parti Québécois avait raison de s'en abstenir. Car si les centrales sont les troupes de choc quant à la libération sociale québécoise, le parti Québécois veut rassembler les troupes de choc pour la libération politique.

Il est évident que les ouvriers de ces deux libérations devront se joindre un jour, comme l'admettaient messieurs Pepin et Parizeau vendredi soir, le 19 novembre, sur les ondes de Radio-Canada.

Notre Société supporte trop fort votre entreprise, que nous jugeons encore essentielle à la libération du Québec, pour tolérer une action divisive dans des rangs. Nous avons encore trop de gens à convaincre et trop d'ennemis à combattre pour inventer des histoires sur nos amis.

Vous serait-il possible, en terminant, d'éviter à l'avenir de monter en épingle ces heurts normaux et inévitables chez ceux qui se donnent le défi de bâtir un Québec démocratique et libre.

Le conseil d'administration de la Société nationale des Québécois du centre du Québec.

par: Roger Marier
président du conseil

Tout le monde sont pepsis

par Micheline Lachance

"Enlève donc les screens, les moustiquaires, les chassis doubles. . .Quand les femmes piquent leur crise d'octobre, tous les hommes se font kidnapper. . .Qui sait demain, ce sera vous peut-être, moi, un enfant ou un fermier, un gérant de caisse populaire à qui l'on viendra s'attaquer!' L'auteur de cette chanson "pepsi" est Jean Robitaille, pepsicologue; il est d'ailleurs le promoteur de cette nouvelle discipline, la pepsicologie.

sauf Trudeau: lui, c't'un vrai bloke

"French pea soup"

Quand il était petit Jean Robitaille jouait dans la rue avec des "blokes" qui l'appelaient "French pea soup" ou "Pepsi". Plus tard, devenu recherchiste à Radio-Canada, à Québec, ses collègues de travail l'ont surnommé "Pepsi": **"Ca n'a ren de péjoratif. Tous les Québécois sont pepsis: on se laisse ifluencer par des slogans publicitaires, on se laisse convaincre d'acheter des produits dont on n'a pas besoin, on gagne de prix das les quizz télévisés et on les revend à moitié prix, à la porte, à des gens en quête de bagains. Et c'est normal, on ne donne pas une Cadillac à un gars qui n'a pas les moyens d'acheter de l'essence".**

Ce qu'est la pepsicologie au juste? **"Ce n'est pas une science ni une véritable médecine. C'est ce qu'on pourrait appeler de la médecine préventive. La pepsicologie décrit ce qu'on ressent profondément, sans jamais juger. Il faut admettre que nous, les Québécois, on a une forme de pensée propre et qu'elle est pepsi. Il est temps qu'on avoue qu'on aime les chansons quétaines, qu'on préfère assister à un programme d'amateurs plutôt que de se pavaner à la Casa Pedro."**

Drapeau oui, Trudeau non

Tous les Québécois sont pepsis. Mais il y en a qui ne l'admettent pas, ceux qui jouent aux Français, qui parlent bien, ceux qui imitent les playboys américains ou les dragueurs français: **"Ce sont les pires. Ils jouent pour se donner une contenance parce qu'ils ont honte d'être ce qu'ils sont."**

Tout le monde est pepsi? Même Drapeau? **"Sûrement. Avec son petit côté tape-à-l'oeil qui le fait rêver en couleur et qui explique l'Expo, les autoroutes et les Jeux olympiques, le maire Drapeau est exactement comme le gars qui installe sa télé-couleur dans un taudis.**

-Et Trudeau?

- Ah non, lui, il n'est pas pepsi. C'est un véritable bloke qui a été élu par les gens de Town of Mount Royal. Il patine trop bien pour être pepsi et puis il n'étourdit personne. Caouette, lui, est un vrai pepsi: il est le roi de son patelin. Avec sa piastre, il étourdit le monde. Et quand il faut des culbutes, il ne dérange personne.

Comment expliquer qu'on soit pepsi? **"Il y a l'éducation religieuse qui nous a pas mal maganés. Mais il ne faut pas tout mettre sur le dos des curés. C'est plutôt le contexte du pays, l'environnement qui a fait qu'on est ainsi. On arrive de loin. Il n'y a pas si longtemps, n'oublions pas que les femmes étaient encore des machines à faire des bébés. Et n'est-ce pas dans le film "Pour la suite du monde" qui se passait à l'île-aux-Coudres, que le bonhomme Tremblay dit qu'une femme c'est la bête la plus laide qui existe?"**

La pepsicologie en spectacle

Donc, après avoir longuement réfléchi sur la situation pepsi des Québécois, Jean Robitaille passe à l'action. Il le fait d'abord à la télévision, puis sur disque et maintenant en spectacle.

A la télévision, à l'écran de Radio-Canada, à Québec, Jean Robitaille a été recherchiste pour l'émission "Téléidoscope", une expérience visant à expliquer comment faire passer l'information, à travers le music-hall, les téléromains et les "laugh-in": **"Informer le monde, cela ne veut pas dire leur compliquer l'existence avec mille et un détails. Il s'agissait d'une émission locale; si par exemple on construit des égouts à Limoilou, on peut le dire en 4 lignes un point c'est tout. En Europe, on parle pendant 3 heures pour ne rien dire. Ici, un seul mot, un "tabarnak" bien placé veut tout dire".**

La maison de disques Polydor a mis sur le marché cette semaine deux 45 tours signés Jean Robitaille: **"Finies les folies"**, une chanson qui explique que **"le cinéma québécois a mal tourné"** et **"Les enlèvements d'Octobre"**, dont on a cité des extraits et qui, semble-t-il, est boycotté dans plusieurs stations radiophonique. Sur le second disque, on trouve deux chansons du temps des fêtes: **"On va maganer le Père Noël"** et **"On ne devrait pas mourir avant Noël"**. Jean Robitaille en profite pour offrir ses voeux aux commis dans les grands magasins qui **"nous vendent des choses dont on n'a pas besoin, en nous disant avec un gros smile, tu viendras payer demain!"**

Spectacle

Le pepsicologue a également préparé un spectacle, une sorte de cours sur la pepsicologie, agrémenté de monoloues, de diapositives et de films: **"Nous sommes des gens davantage attirés par tout ce qui est visuel. Les Québécois qui n'ont pas eu le droit de lire "Le marquis de Sade" vont maintenant voir le film. Et "Après-ski", le film, a attiré beaucoup plus de gens que le livre ne l'a fait."** Et pour traduire la kétainerie, Jean Robitaille emploie les mots justes. **"Les gens ont peur des mots comme tapette ou couchette. Pourtant quand un gars de Radio-Canada joue à la vraie folle, tout le monde en rit. Cela traduit bien notre mentalité."**

Parmi les monologues prévus dans le cadre de ce spectacle, il y a "le truck de Kik", ou l'histoire de sa tante, qui buvait du Kik a coeur de jour, qui voulait maigrir à longueur d'années et qui avait un complexe vis-à-vis **"des importés qui parlent bien"**.

Il y a aussi un monologue anglais, "The Last Pepsi Alive": l'action se situe en l'an 2008 alors que tout les pepsis ont été exterminés, sauf un, découvert par un journaliste du Toronto Star. Un troisième monologue nous parle du ciel, le plus grand totem québécois, et de l'enfer. On y retrouvera dans la peau du gardien du ciel, un gars de la sûreté du Québec; lors du défilé de la Saint-Jean, il a frappé des femmes et des enfants: **"Que voulez-vous,** dira-t-il, **dans le lot, on en accroche toujours quelques-uns!"**.

Jean Robitaille a déjà exposé les grands principes de la pepsicologie à l'émission "Présent" sur les ondes de Radio-Canada et à "Studio 11" à la même antenne. Samedi prochain il sera l'invité de Gaston L'Heureux à l'émission "Au masculin". Il est également narrateur des défilés de mode présentés par le Salon des métiers d'art.

Pourquoi, en fin de compte, se porter à la défense de la pepsicologie? **"Pour m'amuser. Je n'ai pas la prétention de vouloir éveiller le monde. Quand Charlebois arrive avec ses tunes, il ne crie pas: "Ecoutez donc, gang de câlisses. . ." Il chante c'est tout. Quand on arrive avec un esprit nouveau et un produit bien fait, il est évident qu'on influence les gens. Je souhaite que ce que je fais apporte des résultats."**

en coulisses

LES GAULOISES, trois petites Québécoises que Stéphane Venne vient de prendre en main.

Le Théâtre sans fil, un atelier de marionnettes géantes, vient de terminer une série de représentations de **"L'araignée"** et de **"Hézop!"** au Centre culturel de Longueuil. La troupe a été fondée en 1970 alors qu'un groupe de finissants en Art dramatique de l'université du Québec a présenté "L'araignée," adaptation d'un conte japonais. Voulant faire véritablement de l'animation théâtrale, **le Théâtre sans fil** a invité les spectateurs à Longueuil à venir rencontrer l'équipe de manipulateurs de la troupe après le spectacle. **Le TSF a également proposé à tous ceux qui savent dessiner, coudre, peinturer, scier, clouer, sculpter, jouer avec l'électricité, etc. à préparer avec la troupe le prochain spectacle qui sera présenté à la fin de janvier 1972, à Longueuil.** Tous ceux que le projet intéresse peuvent encore s'adresser au Centre culturel de Longueuil, à Jean-Marc Rochon à 670-1410. Las du théâtre trop conventionnel, le TSF veut tenir davantage compte de la rêverie, de la fable et de la fantaisie.

Le Théâtre de la Commune présente des spectacles cette année dans les institutions d'enseignement de Montréal, la banlieue et partout au Québec. Les élèves du secondaire I à V assistent à des extraits de **"La paix"** d'Aristophane, **"Roméo et Juliette"** de Shakespeare, et **"L'avare"** de Molière. **"Quant aux enfant de 5 à 12 ans,** on leur présente à compter du **7 décembre, "Le départ de Franchon"**, un texte et une rand (Gobelet, dans la série "Sol et Gobelet" à la télévision). Deux tournées sont prévues: la première, du 1er au 23 décembre, la seconde du 11 janvier 1972 au 15 juin. **Le Théâtre de La commune est sous la direction de Roger Michael.**

Après avoir écrit des chansons pour Renée Claude Isabelle Pierre et Pierre Lalonde (il le fait toujours d'ailleurs) Stéphane Venne se consacre davantage à la production de disques: il vient tout juste de produire le premier 45 tours de trois jeunes québécoises, "Les Gauloises" qui font les paroles et la musique de leurs chansons.

• • •

Le choeur Polyphonique de Montréal présente son prochain concert à la basilique de la cathédrale de Montréal, mercredi le 8 décembre prochain. **Sous la direction de Yves Courville, les 80 choristes, solistes et musiciens du choeur Polyphonique interpréteront la "Messe de minuit sur les Noëls anciens" de Marc-Antoine Charpentier, la "Cantate 140" de Bach et "L'Oratorio de Noel" de Saint-Saens.**

• • •

Le tournage du film **"Les Colombes"** se poursuit jusqu'au 24 décembre prochain. **Le scénario a été écrit et le film est réalisé par Jean-Claude Lord, chroniqueur de cinéma à "Bon dimanche", émission de Télé-Métropole.** M. Lord a déjà été assistant-réalisateur et directeur de production de plusieurs films québécois, notamment "Pile ou face", "La corde au cou" et "Entre la mer et l'eau douce". La distribution du long métrage "Les colombes" comprend **Jean Duceppe, Manda, Jean Coutu, Paul Berval, Lise Thouin, Pierre Létourneau, Jean-Guy Moreau** et **Willie Lamothe.**

Pour une soirée complète

Restaurant

CHEZ MAURICE

SPÉCIALITÉS FRANCAISES

escargots aux épices de provence

Canard flambé
faisan périgourdine

carré d'agneau maison

Et pour vous dégourdir les jambes . .

LE VIEUX RAFIOT

Discothèque
404, St-Sulpice, Tél.: 288-7770

salles de réception
100 personnes

Le midi: lunch d'affaires

COLLEGE BOIS DE BOULOGNE

Offre d'emploi

PROFESSEURS DEMANDÉS

2e session	
- physique	2
- nutrition	1 temps partiel
- chimie organique	1 temps partiel

QUALIFICATIONS
Diplôme universitaire exigé
Adresser curriculum vitae ou communiquer avec le bureau du personnel du
COLLEGE BOIS DE BOULOGNE
10555 Bois-de-Boulogne
Montréal
Tél.: 332-3000

disques

par Micheline Lachance

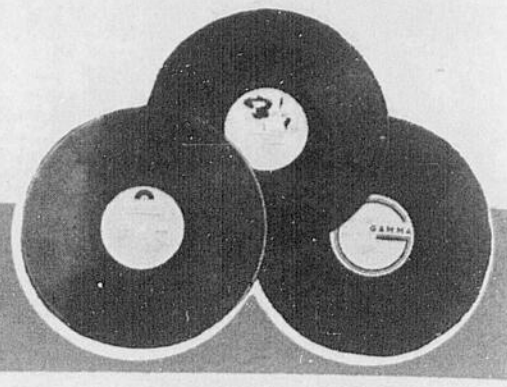

LES QUATRE BARBUS, Barclay, 80109

Les quatre Barbus c'est démodé, "old-fashioned". **Néanmoins, leur musique des années quarante et leurs chansons assaisonnées d'un humour à l'ancienne seront sympathiques à ceux qui aiment se rappeler leurs souvenirs.** Une chanson, signée Mouloudji décrit bien les quatre Barbus, chanson qu'ils interprètent d'ailleurs sur ce microsillon: **"Nous les Beatles de 40, les James Bond de 14-18, les yéyés de l'armistice... "** Plusieurs autres chansons ont été écrites sur la musique de chefs-d'oeuvre classiques, notamment **"Le barbier de Séville"** de Rossini, **"La cinquième symphonie"** de Beethoven et le **"Venerabilis"** de Mozart. **Un long-jeu sympathique... qui est quand même "ben ancien".**

Les disques les plus vendus

Edmond Archambault
René Simard / L'oiseau / Nobel / NDL 502
Mireille Mathieu / En concert au Canada / 2675026 / Polydor
Georges Moustaki / Polydor / 2393019

Bertrand Disques
Led Zeppelin / Vol. IV / Atlantic / SD 7208
René Simard / L'oiseau / Nobel NDL 502
Robert Charlebois / Gamma / GF 146

International Music Store
René Simard / L'oiseau / Nobel / NDL 502
Robert Charlebois / Gamma / GF 146
Orchestre Waldo De Los Rios / Mozartgnia / Capitol / SBA 16005

Montrose Disques
Robert Charlebois / Gamma / GF 146
Les Cyniques / No 6 / London / BE 10
Georges Moustaki / Polydor / 2393019

MORSE CODE TRANSMISSION, RCA, LSP 4575 Stereo

Jocelyn Julien, Christian Simard, Michel Vallée et Raymond Roy, les 4 musiciens qui composent le groupe Morse Code Transmission, écrivent et composent leurs propres chansons en français depuis plusieurs années. **Mais un beau jour, ils ont décidé de s'imposer au coeur même du Canada anglais.** Et pour cela il faut faire des concessions. Tout en conservant leur propre musique, ils ont dû retenir les services d'un parolier anglophone. **La chanson "Souvenirs of Our Days" est particulièrement accrochante. Le Morse Code Transmission** (nom on ne peut plus anglais) **travaille et enregistre maintenant à Toronto.**

POEMS, PRAYERS & PROMISES, John Denver, RCA, LSP 4499 Stereo

John Denvers, un jeune américain qui travaille actuellement à New York, chante sur ce nouveau microsillon ses réflexions sur la vie, une chanson qu'il a lui-même écrite, et plusieurs grands succès tels que "Let it Be" de Lennon-McCartney, et "Junk" de McCartney. John Denver a également signé "Wooden Indian"; c'est la complainte d'un Indien qui était fier et "stone" et qui s'est fait voler sa maison par un homme blanc.

JAMES GANG LIVE IN CONCERT, Stereo ABCX 733, Dunhill Records

La James Gang existe depuis 1966. A cette époque, le groupe était composé de 5 musiciens; il n'en reste plus que 3, tous américains, dans la vingtaine. Le guitariste, Dale Peters, est selon les musiciens de Led Zeppelin, l'un des plus grands guitaristes de l'heure aux Etats-Unis. La James Gang a travaillé successivement avec les Doors, les Whos et Led Zeppelin (**Les Whos sont en grande partie responsables du succès de James Gang qu'ils ont fait connaître à travers les Etats-Unis**). Il s'agit de leur quatrième album: il a été enregistré en direct pendant leur spectacle au Carnegie Hall, à New York. **La James Gang ne se considère pas comme des "faiseurs de musique" mais des musiciens qui ont trouvé un son nouveau et harmonieux.**

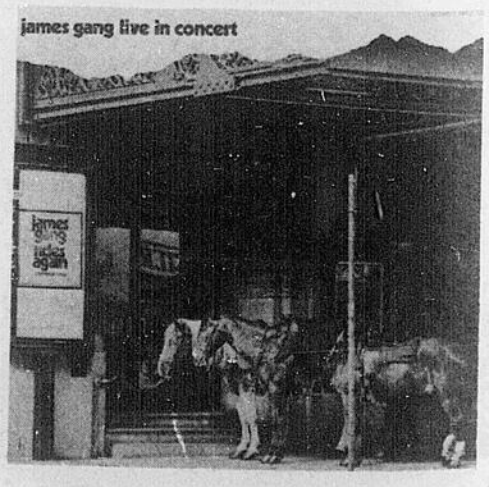

télévision

Dimanche

LE CANADA AU VIETNAM, à 17h. au canal 10. **Dernière d'une série de deux émissions spéciales consacrées à l'aide apportée par le Canada au Vietnam** (Cette émission remplace "Coup de filet" cette semaine).

LES BEAUX DIMANCHES, 19h.30 aux canaux 2, 7, 9, 12 et 13. **"Le diable dans la tête",** une pièce de **Pierre Salva,** avec **Louise Turcot, Hubert Noë, Emile Genest** et **Jean-Paul Dugas.** L'histoire d'une jeune Corse, hypernerveuse, qui a peur de tout, qui ne supporte pas qu'on la touche. . . et qui a épousé un Montréalais!

En deuxième partie des "Beaux Dimanches" on a droit cette semaine, à **la vie et la carrière politique de Lester B. Pearson,** à travers des commentaires et des entrevues (un vrai beau dimanche soir en perspective).

LA FLECHE DU TEMPS à 22 h., aux canaux 2, 7 , 9, 11, 12 et 13. **Du laboratoire de contrôle et de recherche de la ville de Montréal,** on rencontrera le **Dr Hode Keyser qui vient de mettre au point un mélange bitumeux qui réduira totalement l'usure des routes, problème épineux, surtout depuis l'emploi généralisé des pneus à crampons.**

POLITIQUE ATOUT, à 23h., aux canaux 2, 7, 9, 11, 12 et 13. **Jean Chrétien, le ministre du Nord et des Affaires indiennes s'entretiendra avec un sociologue, Erik Gourdeau,** directeur de la recherche à l'Institut de l'Arctique à l'université McGill. **On parlera de la "fuite" d'un rapport sur la situation de l'Indien dans l'Ouest du Canada,** la politique du Gouvernement à leur égard, le développement des ressources du grand Nord et ses répercussions sur le milieu social des Indiens et des Esquimaux.

Lundi

FEMME D'AUJOURD'HUI, 15h aux canaux 2, 7, 9, 11, 12 et 13. **L'émission est consacrée au mariage;** elle a été préparé à partir d'un sondage d'opinion qui nous conduit particulièrement à Victoriaville ou l'on voit le mariage traditionnel, la cérémonie religieuse et le repas des noces. **Des entrevues avec des gens de toutes les classes sociales permettent de voir ce que représente le mariage à l'heure où tant de jeunes le contestent.**

Mardi

PRENEZ LE VOLANT, à 22h. aux canaux 2, 7, 9, 11, 12 et 13. **Au moment où les autos ne partent pas au froid,** où il faut acheter des pneus d'hiver neufs, et changer la batterie, Jacques Duval continue sa description des voitures 1972; la tentation est forte.

CINE-CLUB, à 23h.30, aux canaux 2, 7, 9, et 11. **"Au feu. . .les pompiers",** une comédie réalisée par **Milos Forman** (film tchèque de 1967). C'est une satire virulente d'une société entraîne certains désordres. Au cours du bal annuel des pompiers d'une petite ville, on se propose d'honorer le doyen, d'élire "Miss pompier" et de procéder au tirage d'une tombola.

Mercredi

LA SOIREE DU HOCKEY, à 20h. aux canaux 2, 7, 9, 11, 12 et 13. **Rencontre entre les Red Wings de Détroit et les canadiens de Montréal au Forum.**

Jeudi

CINEMA, à minuit, aux canaux 2, 9 et 11. **"L'homme qui trahit la mafia" avec robert Hossein.** Un inspecteur de la brigade spéciale se lance à la recherche des auteurs de l'assassinat d'un Américain trafiquant de drogue. **Les "voyeurs" préféreront sans doute le film présenté à Radio-Canada à 19h.30 mettant en vedette la "sexubérante" Jane Mansfield.**

Vendredi

CINE-NUIT à 1h.35 aux canal 2, **"Quarante-hui, d'amour",** une comédie **de Cécil Saint-Laurent** qui raconte l'histoire d'un architecte suédois qui met sa future femme à l'épreuve. En première partie, et pour la millième fois sur nos écrans, **"La Française et l'amour",** film à sketches

AUX BEAUX DIMANCHES, "Le diable dans la tête" avec Ninon Lévesque et Jean-Paul Dugas.

qui traite de la virginité, du mariage, de l'adultère et du divorce.

Samedi

CINEMA à 23h.30, aux canal 2. **"L'insoumis",** drame psychologique d'Alain Cavalier avec **Alain Delon** et **Léa Massari.** Un homme qui a longtemps combattu en Algérie a envie de rentrer chez lui, au Luxembourg. **Pour ramasser l'argent nécessaire pour faire le voyage, il accepte d'accomplir une mission pour le compte de l'Organisation de l'armée secrète.**

Olivier, trop bon, trop gentil pour notre monde

Dernier soir

LE CASINO ROYAL DU MOTEL LE DIPLOMATE

est fier de présenter

PAULINE JULIEN

Prix d'entrée: $2.25

Heures des spectacles 10:00 et minuit

Veston de rigueur

Facilités de stationnement

Inf.: 725-3671 - 728-5247

chère janet rosenberg cher monsieur kooning

de stanley eveling,
adaptation de kate eveling
et michel faure
mise en scène
paul buissonneau
avec
louise latraverse
et
georges groulx

théâtre de quat'sous
100 est rue des pins
à partir du 11 novembre

845-7277

Olivier Guimond égale gentillesse.

Il y a neuf ans, j'ai fait une entrevue de lui dans le magazin Maclean. Ce fut un "cover-story".

En mai dernier, dans le cadre des prix Orange, je revis Olivier pour la première fois en neuf ans, en Espagne. Il se souvenait de tout. Et pourtant, il a dû être interrogé dans sa vie par des centaines de journalistes.

Ce court séjour en Espagne fut ses dernières vacances. Ce fut une comédie perpétuelle! A tout moment, il se lançait dans des histoires ou des mimiques qui nous faisaient éclater de rire.

Un soir, à table, il nous refit son fameux numéro du client du "Vaisseau d'Or" qui ne doit pas parler pour ne pas déranger les musiciens. Dans le sketch original, Denis Drouin jouait le garçon et Denyse Pelletier jouait la snob qui veut écouter la musique classique. Olivier nous fit les trois à lui seul. J'en avais des crampes dans le ventre.

Au cours de ces vacances, le groupe fit une brève visite à Tanger. On ne va pas à Tanger sans visiter la Casbah, là où tout un univers de boutiquiers consacrent leur vie à vendre aux touristes choses inutiles. Olivier, qui était la bonté même, était le client idéal! Il payait tout plus cher que n'importe qui. Il avait été tellement généreux dans une de ces boutiques qu'en sortant, comme il s'informait du prix d'un objet, le marchand lui dit: pour vous, c'est gratuit.

Ce qui me frappe le plus chez Olivier, quand j'y repense, c'est qu'il n'avait pas de défaut: il était bon comme du pain, il était poli comme un élève de jardin d'enfance. Il était gentil comme votre meilleur ami. Il était généreux comme un prince qui décide un jour de donner tous ses biens. Il était drôle comme Stan Laurel et Chaplin en même temps, avec quelque chose de W.C. Fields en plus: Laurel pour la figure de naïf souriant, Chaplin pour l'acrobatie et le mime et W.C. Fields pour son côté faussement bourru.

Il regrettait que Radio-Canada n'ait pas accepté son projet de présenter en continuité "Olivier au CEGEP", au lieu de "La branche d'Olivier". Il nous parlait en détails de ce qu'aurait pu être cette série, d'un Olivier retournant à l'école d'aujourd'hui, avec la contestation et tout ce qui constitue le monde actuel de l'enseignement. Ca aurait pu être fantastique. . .

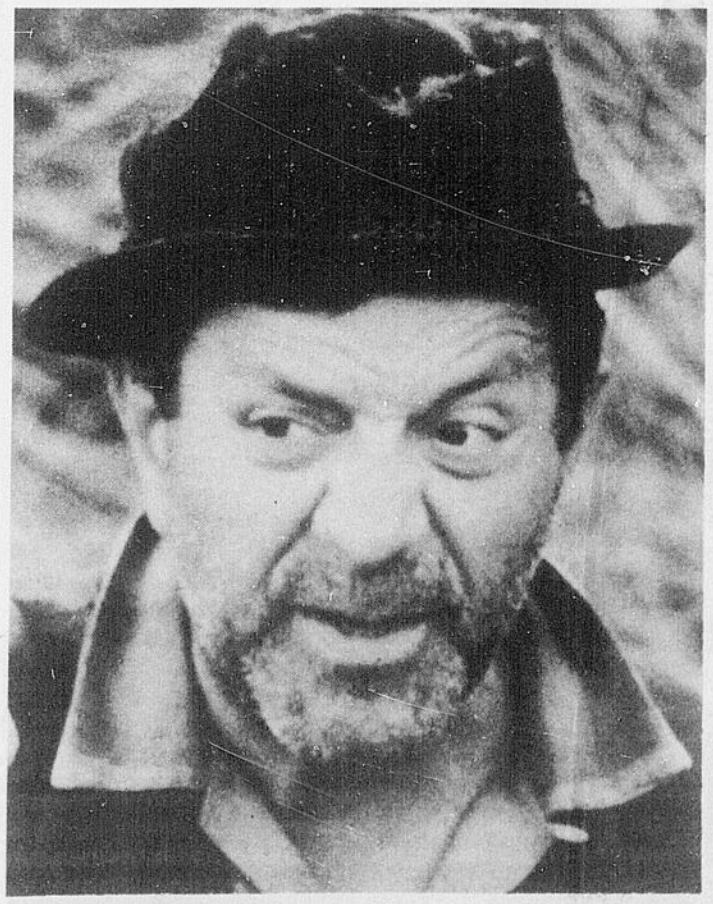

IL ETAIT GENTIL, comme votre meilleur ami.

Mais c'est une chose qu'on ne verra jamais. Et on ne verra jamais non plus Olivier au cinéma, car personne ici n'a eu le génie d'utiliser ses talents inouïs dans un long métrage. Et on ne verra plus sa bonne tête de gars trop doux, trop bon, trop gentil pour notre monde.

Avant de se quitter, en Espagne, il m'avait dit: **Téléphonez-moi, on ira manger ensemble".** Il vouvoyait tout le monde, même les plus jeunes que lui. Et il avait du temps à donner à tout le monde. C'est ce qu'on appelle la bonté.

Et tout le groupe, Roger Chabot de TV-Hebdo, les deux journalistes Trudel, Pauline Julien et les autres, on devait se revoir chez lui, à Montréal, pour voir les photos du voyage. Mais c'est une chose qui n'aura pas lieu. Il y a bien des choses qui n'auront pas lieu, maintenant qu'il est parti.

Je n'eus pas la chance ni l'honneur d'être au nombre de ses amis. Mais sa perte me fait aussi mal et je trouve la mort plus bête que jamais.

Gérald Godin

PAUL TOUPIN, de l'Académie canadienne française publie "Le coeur a ses raisons".

LE CINQUIEME, roman de Gilles Archambault, "La fleur aux dents"

LE CERCLE du livre de France lancait aussi cette semaine "Le mal de terre" de Gilbert Brévart.

PIERRE TISSEYRE, président du Cercle du Livre de France

LISE PARENT, gagnante du Prix du Cercle du Livre de France 1971, avec le roman "La fleur aux dents"

APRES "BEAUTRICOURT", Francis Bossus public "La forteresse"

Cinq romans sont lancés au Cercle du livre de France

Le **Cercle du livre de France** lançait cette semaine cinq nouveaux romans. Deux d'entre eux ont été écrits par des finalistes du concours du prix du Cercle, décerné en octobre dernier à Mlle Lise Parent: il s'agit de "**La fleur aux dents**" de **Gilles Archambault** et "**La forteresse**", de **François Bossus.** Un troisième roman, "**Le mal de terre**", de Gilbert Brévart, était en lice lors du même concours littéraire, l'an dernier.

Yvanhoë Beaulieu

Puisqu'il est question du prix du Cercle du livre, il serait intéressant de rappeler quelques réflexions signées Yvanhoë Beaulieu dans "Le Soleil" du 29 octobre dernier: "**Il faudra bien un jour que M. Tisseyre nous dise comment se fait la sélection des manuscrits pour la finale et davantage qui la fait.**"

En parlant des finalistes, M. Beaulieu poursuit: "**J'ai eu la surprise d'entendre l'un d'eux me dire que toute cette affaire n'était qu'une vaste machination, qu'au fond le gagnant était plus ou moins connu d'avance, etc. Que la chose soit vraie ou non, il est troublant de se faire dire que tel auteur a déjà corrigé les épreuves de son manuscrit en lice alors que tel autre n'a jamais entendu parler de ces épreuves d'imprimerie.**

Des questions

"**Cela peut sembler anodin, mais l'est moins si l'on sait que le manuscrit gagnant est publié environ trois semaines après l'annonce du prix. Or, deux ou trois semaines suffisent-elles à faire composer un manuscrit, à envoyer un jeu d'épreuves à l'auteur qui le corrige et le renvoie avant que le roman proprement dit sorte des presses?**"

La bourse

M. Beaulieu attire également notre attention sur un autre fait troublant quant à la bourse de $1,000 remise au gagnant: "**Il est bien vrai que le lauréat reçoit un chèque de $1,000, mais on laisse moins clairement entendre dans le public que ce même montant est soustrait des droits d'auteur. Autrement dit, quand un écrivain remporte le prix de $1,000, il ne touche aucun droit d'auteur jusqu'à ce que ceux-ci aient atteint la somme de $1,000**".

livres

Les **éditions HMH** ont lancé cette semaine "**Octobre 70 un an...après**". Ce livre signé **Ron Haggart** et **Aubrey E. Golden** a été écrit et publié en anglais sous le titre "**Rumours of War**". La traduction française a été réalisée par **Jean-V. Dufresne, Jean Paré et Armande Saint-Jean.** Cette étude qui rappelle les événements d'octobre a été écrite au fur et à mesure que les troubles se passaient. Les auteurs ne cherchent nullement à cacher leurs opinions.

•••

Chez **Robert Lafont**, vient de paraitre une série de romans: "**La ribaudaille**", de **Jean Canolle**, "**La cinquième saison**", de **José Féron**, "**Deux fois dans le même fleuve**", de **Jean-Marie Magnan**, et "**Adieu grand Berger**", d'**André Voisin.**

•••

Le magazine québécois de bandes dessinées **BD** vient de mettre sur le marché son **deuxième numéro.** BD est un mensuel publié par un groupe d'artistes indépendants. L'équipe de travail est composée d'un cabinet ministériel chargé de la rédaction, publicité, distribution, finance et beaux-arts. Quant aux collaborateurs de la revue, l'équipe régulière les appelle des "scabs de luxe". Ce mois-ci, on se pose la question suivante: **Qu'est-ce qu'un Québécois? "C'est un martyr canadien!"**

•••

Au local du **parti Québécois du comté d'Olier, Ritha Consigny-Gingras** expose ses **oeuvres multidimensionnelles.** Le local est situé au 3765 est, rue Jean-Talon, à Montréal.

•••

Cette semaine, les **éditions de l'Homme** ont pensé aux goumets, à moins que ce ne soit aux gourmands! Jean Lévesque lançait lundi dernier un ouvrage de **Erminio Domenico Di Tomasso: "La cuisine italienne"** et un second, de **Juliette Huot: "Recettes au blender"**.

L'histoire qui se fait

Dans l'un des volumes de l'Histoire de la liberté (le livre-club le plus populaire de l'heure) traitant de la "JEUNESSE", Jacques LAZURE nous donnera des extraits tirés de "la Jeunesse du Québec en révolution" publié récemment par les Presses de l'université du Québec.

La révolution, il la définira ainsi:

Le concept de révolution est trop spontanément entaché d'un jugement de valeur dépréciatif, quand il n'évoque pas le spectre de la terreur. D'instinct, on a peur de la révolution et on lui attribue à peu près tous les maux de l'espèce humaine. On croit qu'elle va nécessairement entraîner à sa suite tout un long cortège de souffrances, de misères et de calamités. Surtout, on craint fortement qu'elle ne détruise, par sa venue, toutes les valeurs et les richesses sur lesquelles on se reposait jusqu'ici et auxquelles souvent on demeure encore profondément attaché."

"**Pourtant, les révolutions ne germent pas du néant. A travers même les craquements formidables de la société qu'elle provoquent et les transformations radicales qu'elles suscitent, elles restent souvent, pour qui sait les percevoir avec sagacité, en continuité profonde et vitale avec les valeurs les plus riches de la tradition. En un sens, toute révolution est autant un retour aux sources qu'une brisure tragique avec le présent et le passé. En même temps qu'elle projette avec force les individus et les sociétés vers des horizons inconnus et troublants, elle les ramène secrètement au plus creux et au meilleur d'eux-mêmes, pour leur faire découvrir de nouveau les valeurs qu'ils avaient négligées ou même reléguées dans les plis les plus profonds de leur inconscient.**"

Puis il décrira "la révolution socio-politique des jeunes avec ses trois idéologies: radicale, libertaire, réformiste en passant par après à leur révolution scolaire et sexuelle.

Et le tout pourrait se résumer ainsi:

"**On pourrait synthétiser l'essence de la révolution culturelle des jeunes Québécois de la manière suivante. Elle tiendrait dans un combat à mort du moralisme, du naturisme et du pragmatisme contre le cynisme, l'artificialisme et l'opportunisme. On a souvent parlé du fossé qui sépare les jeunes générations des anciennes, des conflits aigus qui s'élèvent entre la mentalité nouvelle et la mentalité traditionnelle. Le fond du problème, je crois, réside dans le fait que l'idéologie indépendantiste met actuellement en relief trois attitudes: le moralisme, le naturalisme et le pragmatisme, qui entrent directement en opposition avec celles qui inspirent un grand nombre d'adultes dans leur vie économique, sociale et politique: le cynisme, l'artificialisme et l'opportunisme.**

"**Le moralisme est surtout souligné par l'idéologie radicale et militantiste. Engagée plus intellectuellement dans l'action sociale et politique, elle a besoin de valeurs ou de principes plus purs, de normes plus nettes et plus contraignantes, d'objectifs plus vastes et plus significatifs. Elle abhorre donc de compromis sous toutes les formes. L'idéal doit triompher dan toute sa splendeur, sa justice et sa sincérité. Pour y arriver, il faut marcher en droite ligne avec courage, intégrité et dévouement absolu à la cause. Une telle idéologie, essentiellement moraliste, attirerait des types d'homme à la Proudhon et s'incarnerait surtout dans des petits groupes ou cellules du genre du Front de libération du Québec (FLQ) ou du Front de libération populaire (FLP). Ce moralisme veut en finir avec le cynisme des adultes qui bafoue les règles les plus élémentaires de la justice, surtout lorsqu'il s'agit des pauvres et des faibles. En vertu du pouvoir qu'il détient, l'adulte cynique défend l'ordre établi, même si ce dernier implique un désordre profond, et gagne sa cause par la violence mentale et psychique, par le viol des consciences et de la morale, au nom de la loi positive. "Summum jus, summa injuria". C'est contre cette injustice cynique que se bat le moralisme radical, au fond essentiellement pacifiste, même au coeur de la violence physique qu'il veut utiliser.**

"**Le naturisme relève davantage de l'idéologie libertaire et anarchique. Celle-ci veut secouer les chaînes trop pesantes et trop blessantes du conformisme social. Elle désire se libérer du rouleau compresseur de la société technocratique et bureaucratique à outrance. Voilà pourquoi elle aime à retrouver la nature sauvage, brute, sans fard ni masque (c'est par exemple, le sens profond de la tendance des filles de type libertaire à ne pas utiliser de "make up"). L'idéologie libertaire veut redécouvrir la liberté de vie, la spontanéité d'action, le pouvoir créateur de la jouissance et de l'amour. Le naturisme qu'elle professe s'inscrit donc en faux contre l'artificialisme "rond-de-cuir" de l'adulte ouvrier, ou fonctionnaire, ou technocrate, ou "organization man", soumis à la machine bureaucratique ou à l'ordinateur qui le manipule et de qui il devra attendre les orientations maîtresses de son destin. Le naturisme, en somme, séduit les Jean-Jacques Rousseau en révolte romantique contre la société. Il se concrétise, entre autres, dans les chapelles de hippies et dans les groupes de "communes".**

"**Le pragmatisme enfin ressort du domaine de l'idéologie reformiste. Peu encline aux grandes synthèses intellectuelles, aux visions globales du monde et de sa signification, cette idéologie aspire à la révolution au jour le jour, quotidienne, dans la voie du progrès incessant et graduel, par le moyen de la double norme de maximisation des énergies et de minimisation des pertes ou des dépenses. La révolution réaliste, se construisant de bas en haut, et non la révolution intellectuelle, descendant en ligne directe de la stramosphère des concepts: telle est la règle d'or du pragmatisme. C'est l'idéologie de la "non-idéologie"!**

Alors, une fois de plus, L'histoire de la liberté, essaie d'aller au fond des choses, de décrire les déchirements que vivent présentement, au Québec, et à travers le monde, "ces hommes qui, dans le fond, selon Jean Rostand, sont pourtant frères par leur espoir d'un meilleur avenir..."

L'histoire de la liberté

Les notables de Tracy se servent d'un curé à leurs fins

"Le cassé" est interdit dans un CEGEP

par Micheline Lachance

Si les envolées oratoires des curés dénoncant la littérature "obscène" du haut de la chaire ont une influence qui s'est grandement atténuée au cours des dernières années, en revanche, on doit admettre qu'encore aujourd'hui les notables d'une ville se servent de ces mêmes curés pour justifier leurs fins, c'est-à-dire demeurer les fidèles défenseurs de l'"establishment".

Un exemple

L'histoire a commencé le 10 octobre dernier à la paroisse Saint-Pierre de Sorel alors que le curé Leclerc a dénoncé du haut de la chaire "Le cassé", de Jacques Renaud, recueil de nouvelles publié aux éditions

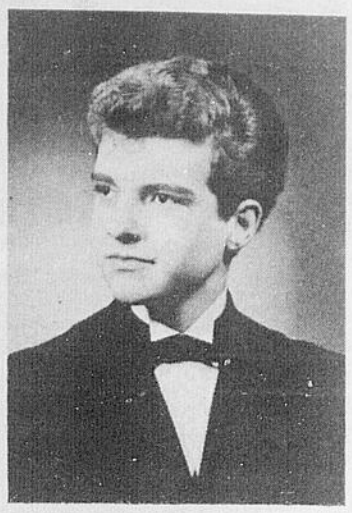

JACQUES RENAUD, l'auteur "d'un livre pornographique, obscène et blasphématoire" - Le curé Leclerc.

Parti-Pris. Il a qualifié l'ouvrage de **"livre pornographique, obscène et blasphématoire" qu'on devrait "interdire dans les écoles" et qui ne devrait pas "être mis entre les mains des enfants de CEGEP."** Et justement, trois professeurs du CEGEP de Saint-Hyacinthe ont inscrit cette année "Le cassé" au cours de littérature française qu'ils dispensent l'un à Tracy, les deux autres a Saint-Hyacinthe.

C'est alors que le comité exécutif du CEGEP qui, pourtant, n'a absolument aucune autorité dans le choix des manuels, a adopté une résolution disant que **"le fait de référer le volume "Le Cassé" à des étudiants du campus de Tracy pour fin d'étude a causé un préjudice sérieux au collège"**. A l'unanimité, le comité a résolu **"de demander au professeur responsable de ce geste de retirer le volume immédiatement, d'annuler le travail demandé aux étudiants en rapport avec ce volume et de s'en excuser."**

livres

"Le cassé"

Précisons que "Le cassé", de Jacques Renaud, est sans doute le livre le plus important de la littérature "joual". Ecrit en 1964, il est le précurseur des poèmes de Paul Chamberland, de romans "Ne pleure pas Germaine", de Claude Jasmin, et "Le cabochon", de André Major. Jacques Renaud est l'écrivain qui a assumé avec le plus de force l'aliénation linguistique des Canadiens français et leur en fait prendre conscience. Aujourd'hui, ce sont Michel Tremblay, au théâtre, Yvon Deschamps dans ses monologues et Robert Charlebois dans la chanson qui assument cette question.

Si le roman est truffé d'anglicismes, si le vocabulaire des personnages est à ce point déficient, si la syntaxe est syncopée, c'est tout simplement que l'auteur a voulu mettre l'accent sur la situation économique que subissent ses personnages et les conséquences de cet état de chose. Le héros, un ancien prisonnier, veut à tout prix faire de l'argent. Il va même jusqu'à soutenir une lesbienne pour gagner sa vie. Il est vulgaire et grossier, tant dans sa langue que dans la vie. Et pour parler de choses sexuelles et religieuses, il se sert du "joual", ce qui a l'heur de scandaliser des "gens bien".

Passible de renvoi

o L'un des trois professeurs, Robert Barberis, a donc reçu ordre de retirer "La cassé" de son plan d'études et d'annuler les travaux des étudiants (qui, du reste, étaient complétés depuis longtemps). Le comité exécutif refusa néanmoins de remettre une copie de la résolution au professeur impliqué. Précisons que les deux autres professeurs qui avaient inscrit "Le cassé" au programme à Saint-Hyacinthe n'ont pas été ennuyés par la résolution. Il est à noter qu'un professeur est passible de renvoi dans un cas comme celui-ci, une telle résolution ayant une valeur juridique.

Le syndicat des professeurs, en prenant position dans cette affaire, a qualifié "d'incompétents" les membres du comité exécutif. Considérant cette ingérence dans le domaine pédagogique comme une censure formelle, le syndicat a demandé au collège de se rétracter et de s'excuser lui-même auprès du professeur concerné, sans quoi il mettra tout en oeuvre pour faire annuler cette décision illégale. Il a également fait parvenir une lettre au ministre de l'Education au sujet de cette affaire qu'il considère comme **"un autre maillon d'une longue chaîne de mesures répressives adoptées par le collège à l'endroit des cadres du collège aussi bien que des professeurs et que des étudiants, par suite de la crise grave de mai dernier."**

Le comité des griefs du syndicat vient de voter à l'unanimité une résolution demandant que ce grief soit déposé jusqu'à ce que le collège rende sa décision. L'exécutif du CEGEP a 20 jours pour répondre; il doit d'ailleurs se réunir mardi prochain.

Appui des parents

Les parents de Tracy, pour leur part, demandent que l'exécutif modifie sa décision et que le professeur ne soit passible d'aucune sanction. Et surtout, qu'on retire la formulation "préjudice sérieux" puisqu'il s'agit là d'une cause de congédiement. Quand aux cégépiens qui ont étudié "Le cassé", ils ont déclaré qu'il s'agit d'un livre utile pour faire réfléchir sur les problèmes du langage et les rapport entre la langage et la littérature. Ils qualifient de "vulgaire" un aspect secondaire du livre. Compte tenu des films présentés dans la région, les étudiants ne voient pas quel tort ce livre aurait pu leur faire.

Abonnez-vous à:

QUÉBEC SCIENCE
Case postale 250, Sillery, Québec 6, tél. (418) 688-1220

Tarif individuel:
8 numéros: $ 3 16 numéros: $ 5.50, 24 numéros: $ 7.50,
de soutien (8 numéros): $ 10.

Tarif-groupe:
$ 2 par abonnement pour les groupes de 15 envois et plus à la même adresse.

Nom.....

Adresse.....

QUÉBEC SCIENCE
L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE À VOTRE PORTÉE

québec science
LE SEUL MAGAZINE QUÉBÉCOIS D'INFORMATION SCIENTIFIQUE
en vente dans les principaux kiosques et librairies
50¢

HMH
Éditions Hurtubise - HMH
380 ouest, rue Craig
Montréal 126
849-6381

Octobre 70 un an après

Adaptation française par
Jean-V. Dufresne — Jean-Pierre Fournier
Jean Paré — Armande Saint-Jean
de RUMOURS OF WAR
par Ron Haggart et Aubrey E. Golden

Le premier récit complet: heure par heure — jour par jour — déclaration par déclaration — document par document — et la première analyse sérieuse de
LA CRISE D'OCTOBRE
et du dilemme d'un État démocratique qui pour sauver la liberté suspend des droits inscrits dans la Grande Charte.

296 pages — $3.95

QUEBEC-PRESSE
381-9936

UNE LIBRAIRIE-BOUTIQUE UNIQUE À MONTRÉAL ET C'EST VRAI!

Jeux éducatifs exceptionnels - Artisanat - Bouquets de fleurs séchées fait ici - choix de cartes que vous ne trouvez pas partout - objets - cadeaux triés sur le volet et peu dispendieux.

ET ÉVIDEMMENT BEAUCOUP DE LIVRES

L'INSOLITE LIBRAIRIE MÉNARD
222 est Sainte Catherine Montreal
861-5621

Avec amour plaçons un orgue Hammond sous notre

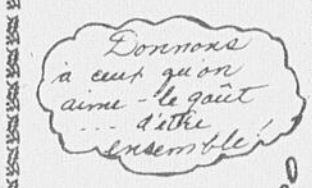

- Voyez le nouveau 'Piper' tout automatique à la touche d'un doigt
- Écoutez le son Hammond du nouveau "Cadette" de Hammond - **seulement $699**
- Leçons gratuites avec la méthode facile et rapide de Hammond
- Profitez du nouveau plan à termes de Hammond afin d'équilibrer votre budget.

AVCO

MODELE	PRIX	MENSUALITE
Cadette	5 699.00	$25.00
VS-200	5 949.00	35.00
Piper	1,445.00	51.00
L-111	1,895.00	60.00
L-112	1,995.00	62.00
N-312	2,595.00	77.00
Porta-B	3,200.00	88.00
T-411	3,395.00	91.00
T-412	3,495.00	95.00

STUDIOS D'ORGUES HAMMOND
Dominique Boulet
- 1434 McGill College, 842-9188
- CENTRE LAVAL Sortie 7 de l'autoroute, 681-2559

Et pourquoi pas?

Les oeuvres de nos artisans pourraient faire le tour du monde sur "L'escale"

(**M.L.**) - Mercredi dernier, les quelque 500 artisans qui participent cette année au salon des Métiers d'art du Québec ont commencé à installer leurs différents kiosques. Potiers et céramistes se sont improvisés menuisiers, peintres et décorateurs pour l'occasion, clouant des étagères ou sciant des planches de bois. Le travail s'est poursuivi 24 heures par jour jusqu'à vendredi soir, 17hres, au moment de l'ouverture officielle. C'est le kiosque des Métiers d'art gaspésien, qui est le plus imposant, regroupant à lui seul plus de 200 artisans.

Monsieur Armand Chaudron, président des Métiers d'art du Québec, a profité de l'ouverture officielle du

M. BERNARD CHAUDRON, président des Métiers d'art du Québec, espère que cette année la vente des pièces d'artisanat se chiffrera à plus d'un milliard de dollars.

salon pour lancer un défi à l'industrie de l'artisanat. Il a déclaré qu'il faut absolument que les ventes des pièces artisanales et des créations dépassent cette année un milliard de dollars. Tout en répétant ce qu'il nous disait la semaine dernière c'est-à-dire que l'artisanat a toujours été considéré comme une industrie de second ordre, M. Chaudron a précisé qu'il existe de nombreux moyens pour atteindre le but que son Association vient de se fixer. Et pour n'en nommer qu'un, M. Chaudron a suggéré qu'on transforme le bateau "L'escale" qui se détériore lentement au port de Montréal, en salle d'exposition qui voyagerait à travers le monde. Il ne s'agit là que d'une idée, conclut M. Chaudron, fermement convaincu que l'artisanat, en tant qu'industrie, a beaucoup de chemin à faire.

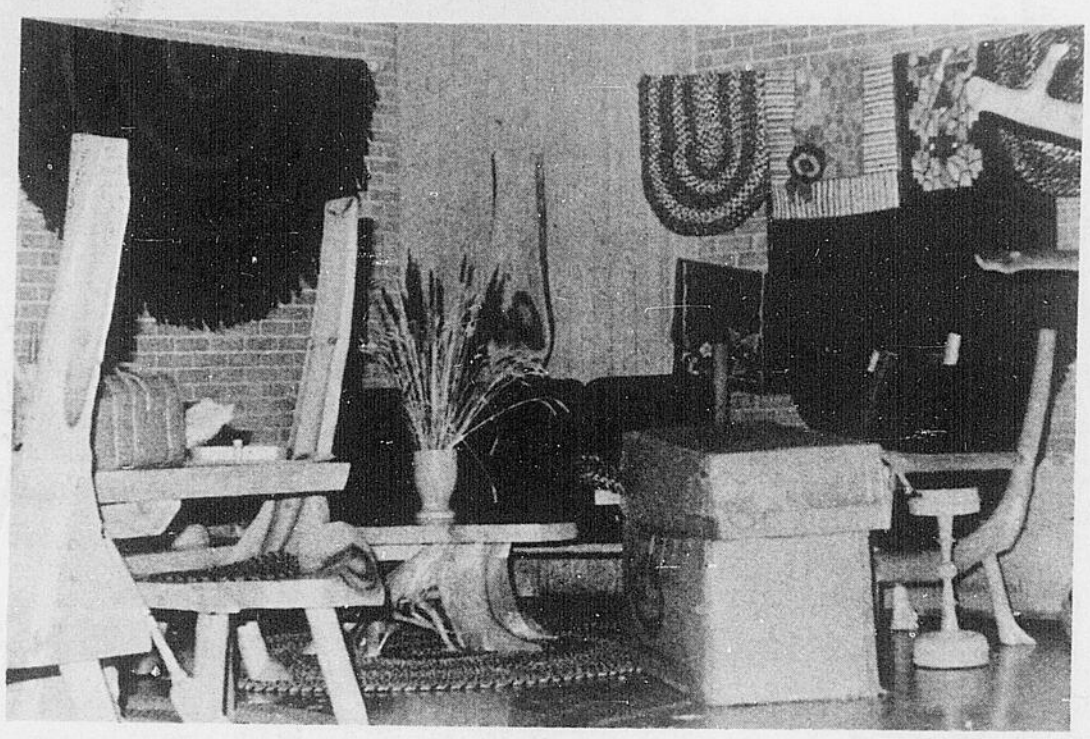

LA SCULPTURE SUR BOIS: tables, chaises, lampes, tout pour la cuisine ou le salon. On trouve aussi le traditionnel tapis tressé, aux couleurs vives.

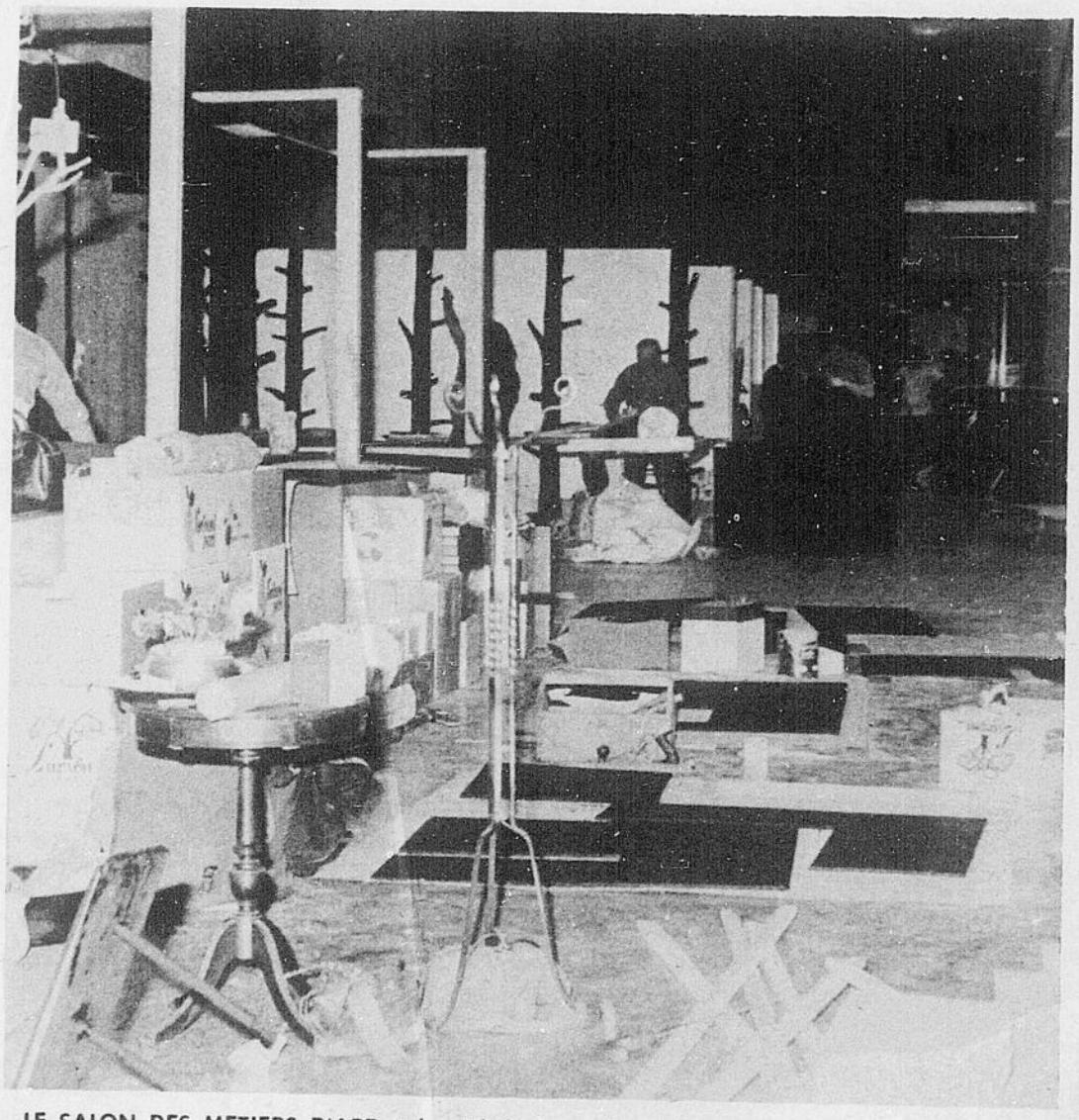

LE SALON DES METIERS D'ART, tel qu'il était quelques heures à peine avant l'ouverture officielle. Les artisans ont dû mettre les bouchées doubles même s'ils préparaient l'exposition depuis plusieurs mois.

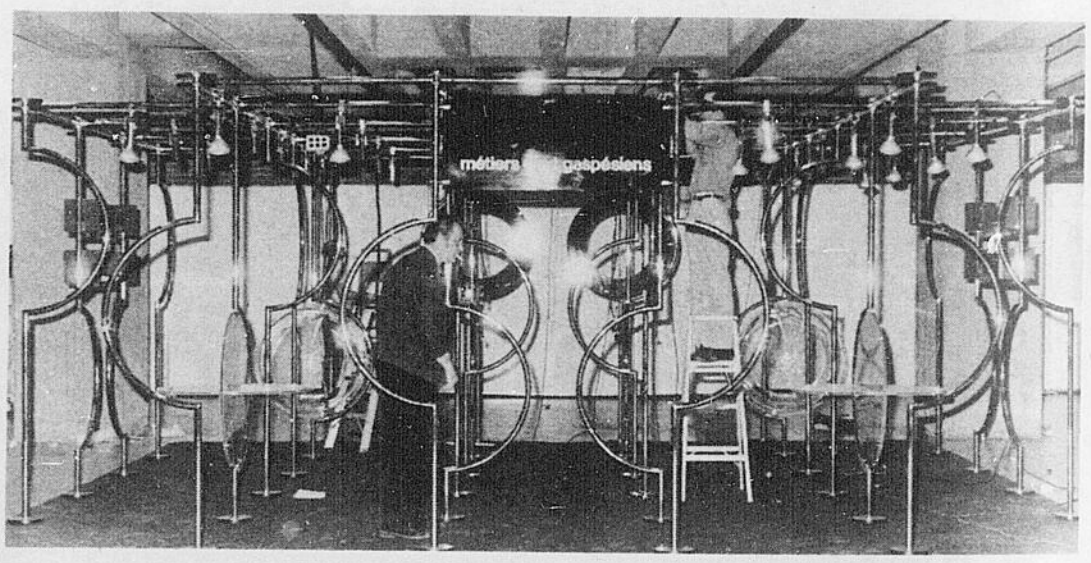

LE KIOSQUE des métiers d'art gaspésiens est le plus imposant du salon, cette année. Il regroupe les créations de plus de 200 artisans.

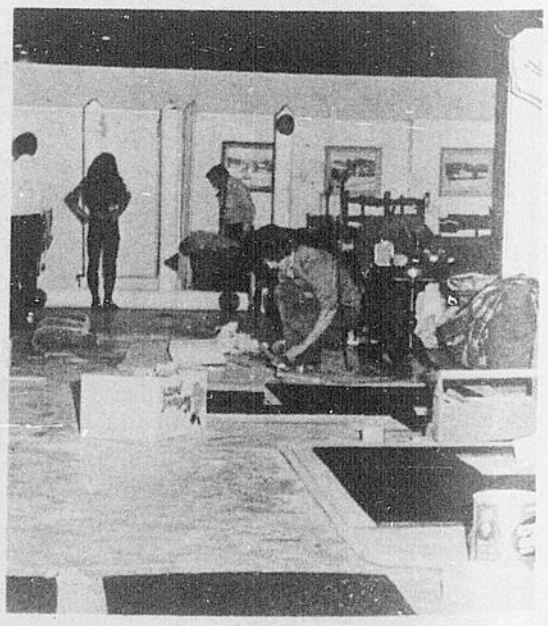

LES ARTISANS QUEBECOIS ont la réputation d'être individualistes. Le salon est pour eux l'occasion de relever leurs manches et de travailler ensemble à mettre sur pied leurs kiosques.

BIJOUTERIE LA PLÉIADE

Bijoux faits à la main.
Par les artisans Québécois.
Pour tous les budgets.

2048, rue de la Montagne, Montréal — 844-5392

Louis Chambefort
Bijoutier-Joaillier
Bijoux exclusifs
1260 est, rue Fleury, Montréal 359, P.Q. Tél.: 387-0750

TEL. 849-5153
BOUTIQUE ESOPE
BIJOUX — ARTISANAT
PIERRE KLUKVINE
SCULPTEUR
1593, RUE ST-DENIS
MONTREAL, QUE.

Gilles Richer repart: "Tiens-toi bien..."

Une p'tite quétaine de Rosemont dérange "St. James Street"

par Robert Lévesque

De la Britannia Life Insurance à la Queens Life Insurance, ou comment "organiser" les faillites des grosses compagnies d'assurance de la rue Saint-Jacques quand on est une petite dactylo canadienne-française de Rosemont.

C'est ce qu'on pourra apprendre en allant voir le premier film de l'auteur de "Moi et l'autre", Gilles Richer, qui porte le simple titre de "O.K. la petite, mais tiens-toi bien après les oreilles à papa, ça va donner un grand coup". Le film sortira le 25 décembre, comme un gros cadeau du père Noël.

Une "vieille" idée de Gilles Richer

Gilles Richer, avant d'être le prolifique auteur "drôle" de la grosse boîte de la rue Dorchester, avait déjà été petit employé de bureau dans une grosse compagnie d'assurance de la rue Saint-Jacques, dont il veut toutefois taire le nom. Il y a dix ans, un bon matin, son patron lui donnait une augmentation "ridicule"; la gaffe était faite et son ex-patron s'en repentira à partir du 25 décembre: Richer venait d'avoir une idée.

Mûrie pendant des années, mise au rancart durant 4 ans alors que Richer "suait" sur ses quarante pages hebdomadaires à remettre au réalisateur de "Moi et l'autre" (il en a réalisé 155; faites le calcul), l'idée a finalement resurgi en octobre 1970 (beau temps pour l'inspiration, direz-vous) et, au printemps dernier, le premier film de Gilles Richer était écrit. Deux mois de tournage cet été, le montage et le mixage durant l'automne et le film est prêt pour Noël.

La fameuse idée était la suivante: un petit employé a une place de choix pour semer le trouble à l'intérieur d'une compagnie d'assurance-vie, tenant compte du contexte général que Richer, à raison, trouve d'un grand comique: les 80% de francophones, dans une population "bilingue", sont assujettis au 20% d'anglophones.

"Tiens-toi bien..." est donc une satire à la fois nationaliste et révolutionnaire sur le monde de la rue Saint-Jacques. Richer, pour illustrer cela, a choisi deux personnages types, Suzanne David et Jacques Martin (Dominique Michel et Yvon Deschamps).

Dactylo nationaliste et commis colonisé

Suzanne, c'est la petite dactylo moyenne qui en a soudainement assez de se faire marcher sur les pieds et qui décide de réagir à la fois dans sa vie personnelle et, surtout, dans son milieu de travail, la Britannia Life Insurance. Elle essaiera par tous les moyens de défendre ses idées. Avec plus ou moins de succès, elle tentera de se sortir du

LA P'TITE QUETAINE semble s'être reconciliée avec son "assimilé"...

pétrin, en faisant une petite révolution maison. Mais, la plupart du temps, tout lui retombera sur la tête.

Par exemple, à un moment donné, on pourra voir Suzanne (Dodo) qui décide d'aller changer le "Union jack" pour le "fleur de lys", en haut du mât de la compagnie. Elle grimpera, son drapeau sous le bras, mais, une fois en haut du mât, elle sera prise de vertige et ne pourra pas redescendre. Pour Richer, c'est le personnage de la "p'tite quétaine", qui fait du nationalisme à la 1950.

Jacques (Deschamps), c'est le parfait petit assimilé, commis dans la même compagnie, qui n'arrêtera pas de critiquer les actions de sa collègue "trop excitée". Ce sera le personnage des monologues, mais qui aurait terminé son B.A., tout en n'étant que petit commis.

L'action se corsera lorsque les patrons de la compagnie s'apercevront que leurs clients meurent à un rythme anormal. Ils s'apercevront vite que quelqu'un "joue" dans les dossiers médicaux des clients. Tout de suite, on soupçonnera Suzanne David, la petite Canadienne française de Rosemont qui "réfléchit trop". Durant la petite enquête, Jacques Martin offrira ses services au patron pour prendre sur le fait la coupable.

Evidemment, Suzanne sera renvoyée mais, et voilà l'intrigue, elle sait que ce n'est pas elle qui "sabotait" aussi finement la compagnie. Ses plus grandes audaces n'étaient que des sorties verbales ou des actions peu subtiles, comme le drapeau et un petit scandale lors d'un cocktail de presse, où l'on pourra voir toute la rue Saint-Jacques autour des petits fours.

Gilles Richer nous interdit d'en dire plus long, pour ne pas éventer les principaux "gags" du film et toute sa signification finale. Nous nous arrêterons donc là.

Dans ce film qu'a réalisé Jean Bissonnette (son premier film) et qu'a produit la maison Mojack, on pourra voir, en plus de Dodo et Deschamps, le comédien canadien-analais Dave Broadfoot et une soixantaine de comédiens allant de Louise Forestier à Yvon Dufour, en passant par Gilles Latulippe et Hélène Loiselle. On entendra la musique de François Dompierre et une chanson de Marc Gélinas. René Verzier a tenu la caméra.

Un film "sans fesse", drôle, qui ironise sur une situation sociale bien précise: le statut du Canadien français dans le monde des affaires. C'est un rendez-vous pour le 25 décembre. Et si l'on rit, c'est que tout cela est vrai. C'est peut-être un film qui fera réfléchir.

Nouveauté à Montréal: 10 films de Keaton au Verdi

par Carol Faucher

Les amateurs de cinéma seront servis à souhaits par le Verdi de Montréal qui présentera, à compter du 25 décembre, une série de 10 films de Buster Keaton, films qui, pour la plupart, n'ont jamais été présentés à Montréal. Cette programmation a été rendue possible grâce à une entente intervenue entre le Verdi et M. Raymond Rohauer, de New York, qui possède les droits sur ces films.

La série de 10 films comprend: The Three Ages (1923); Our Hospitality (1923); Sherlock Junior (1924); The Navigator (1934); Go West (1925); Battling Butler (1926); The General (1926); College (1927); Steamboat Bill Jr. (1928).

A chacun des programmes seront ajoutés deux courts métrages de Keaton réalisés entre 1917 et 1922.

Un très grand comique

Keaton a été et reste encore aujourd'hui un des plus grands comiques qu'ait produits cinéma. Certains le considèrent comme le plus grand de tous. Voici un texte qu'écrivait Keaton en 1932!

"Mon genre d'humour personnel est un visage de bois. Sur l'écran, je conserve un masque impassible en toutes circonstances, qu'il s'agisse d'amour, de mariage, d'enterrement ou de baptême. Autour de moi, les gens sont frémissants de joie, tremblants de crainte, touchés par les larmes. Mon visage, lui, reste de bois. Sur l'écran, je suis le type qui n'a pas le sens de l'humour. Mon masque reste impassible, alors que je fais rire tout le monde. C'est dans le contraste que réside le comique. Un homme qui fait anormalement petit ou grand devient immédiatement comique, mais il est toujours prudent de se souvenir que, dans la réalité de la vie, il ne peut s'en rendre compte lui-même."

La présentation de ces films à Montréal est un événement important. Quelques-uns (3) ont été montrés l'année dernière au Conservatoire d'art cinématographique de l'université Sir George Williams, mais c'est la première fois qu'on en présente 10 dans une salle commerciale à Montréal.

La Boutique d'argent
• Achete monnaie rare de tous pays et vieil or
• Vend bijoux et cadeaux
7237 Saint-Hubert, Mtl 276-2963

SALON DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC

Place Bonaventure - du 4 au 19 décembre
exposante - entrée libre - de midi à 22 heures

Pour la première fois dans "LE VIEUX MONTRÉAL"

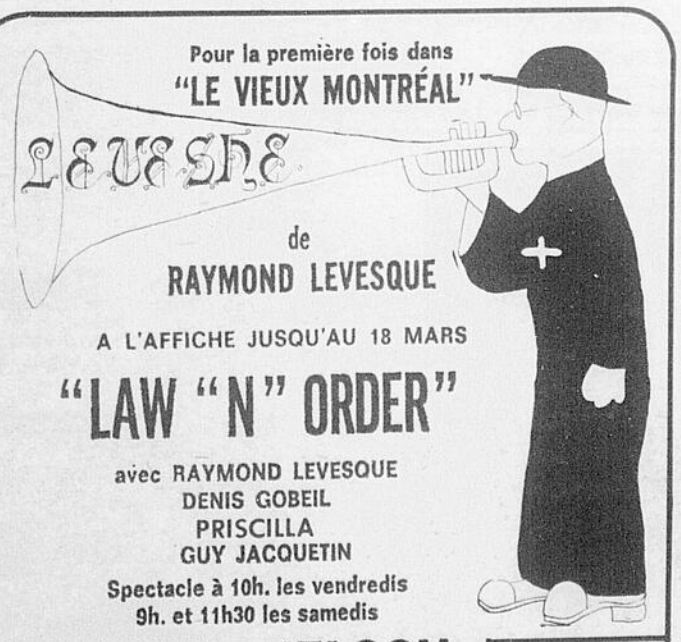

de RAYMOND LEVESQUE
A L'AFFICHE JUSQU'AU 18 MARS
"LAW "N" ORDER"
avec RAYMOND LEVESQUE
DENIS GOBEIL
PRISCILLA
GUY JACQUETIN
Spectacle à 10h. les vendredis
9h. et 11h30 les samedis
L'HOTEL NELSON
LE VIEUX MONTREAL !
525 Place Jacques-Cartier
Rés.: 861-5731

Boutique Adonis
Si vous voulez être la plus mystérieuse, la plus captivante, la plus étrange, choisissez votre toilette chez "Adonis", dieu de la Beauté et de l'Amour, qui fera de vous en cette dernière nuit de fin d'année la Femme dont ils rêveront tous durant les 365 nuits à venir.
2065 Crescent,
Montréal, Qué., 844-4084

La loi-cadre tant attendue sur le cinéma

Le milieu du cinéma étant unanime, que fera maintenant le ministre François Cloutier?

par Carol Faucher

La profession cinématographique du Québec a annoncé qu'elle vient de présenter au ministre des Affaires culturelles, M. François Cloutier, et au sous-ministre, M. Guy Frégault, un mémoire conjoint portant sur un projet de loi-cadre du cinéma au Québec.

On sait que l'adoption d'une telle loi-cadre est réclamée depuis une dizaine d'années et que, depuis, les consultations n'ont jamais eu de cesse entre les cinéastes et le gouvernement, quel qu'ait été le parti au pouvoir. Récemment, le ministre Cloutier, lui-même a promis une loi-cadre du cinéma.

Un comité plénier

Au début de septembre 1971, lors d'une rencontre avec M. Frégault et quelques-uns de ses plus proches collaborateurs, chacune des associations présenta un mémoire. Malgré une apparente divergence de vues, on pouvait déjà distinguer, dans chacune de ces communications, une seule et même volonté: servir le public québécois en dotant le Québec d'un instrument qui permette à un art de s'épanouir et à une industrie de s'affirmer.

A la suggestion des différents organismes, il fut convenu, avec l'assentiment de M. Frégault, qu'un comité plénier serait formé et que ce comité, en autant que faire se peut, remettrait au ministère un mémoire conjoint avant la fin d'octobre 1971. Un échéancier fut arrêté et M. Raymond-Marie Léger était nommé rapporteur auprès du gouvernement.

Les dix associations faisant partie de ce comité sont l'Association canadienne des distributeurs indépendants de films d'expression française (ACDIF), l'Association des propriétaires de cinémas du Québec, l'Association des producteurs de films du Québec (APFQ), l'Association canadienne des distributeurs de films (Montreal Film Board), la Société des auteurs et compositeurs, la Society of Film Makers (section québécoise), le Syndicat général du cinéma et de la télévision (SGCT), le Syndicat national du cinéma (SNC), l'Association professionnelles des cinéastes du Québec (APCQ) et l'Union des artistes.

FRANCOIS CLOUTIER, ministre des Affaires culturelles, a déjà fait savoir qu'il souhaite être celui qui donnera aux cinéastes la loi-cadre qu'ils demandent depuis plus de 10 ans. Les professionnels du cinéma viennent de remettre à ce sujet un mémoire conjoint au ministre. Le gouvernement verra-t-il à ce que son propre voeu se réalise?

Ce comité plénier a tenu 9 réunions. Trois sous-comités furent formés qui tinrent chacun trois réunions. En tout, plus de 600 heures de travail ont été consacrées par une dizaine de représentants des différents organismes.

L'industrie est unanime

Le 13 octobre 1971, le comité plénier terminait la rédaction du mémoire conjoint qui a été ensuite soumis aux conseils d'administration des différentes associations. Le mémoire conjoint a été adopté à l'unanimité par tous les organismes — sauf que trois se sont dissociés sur un point mineur. Le 29 octobre, le comité plénier remettait avec une certaine fierté son mémoire conjoint au ministre et au sous-ministre des Affaires culturelles du Québec.

Fait à noter: c'est la première fois dans l'histoire de l'industrie du cinéma québécois que l'ensemble de la profession fait l'unanimité sur un mémoire et qu'elle se met d'accord concernant une loi sur le cinéma au Québec. L'ensemble des associations pensent que le secteur cinématographique est un des secteurs d'acivité économique au Québec dont les bénéfices en termes d'emplois et de produit national brut sont proportionnellement les plus rentables. La production d'un film offre une multitude d'emplois. D'autre part, la quasi-totalité des dépenses dans l'industrie cinématographique se fait au Québec, les recettes perçues sont au Québec et le produit, une fois exporté, améliore l'équilibre de la balance commerciale.

Créer un centre cinématographique

Voici en résumé les principales recommandations du mémoire conjoint:

1- Qu'un centre cinématographique soit créé au Québec.

2- Que ce centre soit administré par le gouvernement et par l'industrie, son conseil d'administration étant composé de fonctionnaires et de représentants des différents secteurs de l'activité cinématographique.

3- Que ce centre soit doté d'un budget annuel équivalent à ($0.50) cinquante cents par habitant au Québec — soit la norme établie dans la plupart des pays (Suède, Danemark, Italie, France): ceci représente environ $3,000,000 par année, soit l'équivalent de la taxe d'amusement perçue chaque année dans les cinémas.

4- Que cet argent ne soit pas prêté à titre d'avance, mais soit plutôt accordé après la production comme primes à des oeuvres qui l'ont mérité, le premier souci d'une intervention gouvernementale devant être d'encourager les producteurs à investir dans des oeuvres de qualité, principalement celles qui seraient orientées vers la création d'une imagerie populaire adoptée aux réalités québécoises.

5- Que cet argent soit distribué selon les normes suivantes:

a) 55% du budget annuel distribué à la production et réparti comme suit:

- 20% à titre de prime au succès commercial,
- 20% à titre de prime à la qualité.
- 20% à titre de compensation de perte,

b) 20% à titre d'aide à la distribution;

c) 25% à titre de projets collectifs (administration, festivals, bourses, publications).

6- Que les primes à la qualité soient attribuées par un jury de six membres ne possédant pas d'intérêts dans la production. Les membres du jury seront nommés par le Conseil d'administration pour une période de trois ans, selon un régime de rotation qui permettra un renouvellement annuel de deux sièges.

C'est pour quand cette loi-cadre

Les grands principes qui sous-tentent la loi-cadre sont donc les suivants:

- autofinancement — le mémoire conjoint ne demande rien au gouvernement que les citoyens ne paient déjà sous forme de taxe d'amusement perçue dans les salles de cinéma au Québec;
- aide à la post-production;
- création d'une régie autonome selon le modèle d'une société d'Etat dirigée par des membres de l'industrie et du gouvernement.

Les professionnels du cinéma font remarquer que, pour une fois, syndicats et patronat s'entendent sur l'adoption de cette loi et sur son contenu. Ils formulent le voeu que cette loi-cadre voie le jour le plus tôt possible considérant que le modèle qu'ils proposent est le plus économique et le plus susceptible de développer (en quantité et en diversité) la production québécoise de longs métrages.

Reste cependant à savoir si le ministère va, une fois pour toutes, s'arrêter sur ce mémoire et l'adopter ou si, encore une fois, il va reléguer le projet de loi-cadre aux calendes grecques. Mais, cette fois-ci, il devra affronter l'unanimité de la profession, ce qui est un fait nouveau important.

vidéographe
1604 Saint Denis Montreal Tel 842 9788
Les hiboux sontaient mous
de Pierre Veilleux
Vive les animaux!
de Pierre Monat
Spectacle tous les soir à 20 heures sauf le lundi. Entrée: 55c
POUR TOUS

TIENS-TOI BIEN APRÈS LES OREILLES À PAPA...

Présenté par le
THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC
T'EN RAPPELLES-TU PIBRAC?
Une création collective du Grand Cirque Ordinaire avec la collaboration de George Dor
collège marie-victorin
SALLE DESILETS,
Mercredi, 8 décembre à 8:00 PM.
Réservation: Téléphone: 322-3903

AUJOURD'HUI MATINEE
FILM A MIDI, REPRESENTATION 2.00h.
SOIREE, FILM 6.00h., REPRESENTATION 8.00h.
BOUSILLE ET LES JUSTES
de Gracien Gélinas
GILLES LATULIPPE PRÉSENTE
DISTRIBUTION: PAUL BERVAL, ROBERT DESROCHES, GILLES LATULIPPE, HÉLÈNE LOISELLE, LOUISE RÉMY, YVAN CANUEL, JULIETTE HUOT, YVES LÉTOURNEAU, BÉATRICE PICARD, ROBERT RIVARD
MISE EN SCÈNE YVAN CANUEL
ATTENTION
DIMANCHE Film 12:00H REPRÉSENTATION: 2.00 P.M.
REPRESENTATION LUN. À DIM.: 8.00 h. p.m.
Théâtre des VARIÉTÉS 4530 Avenue Papineau, Montréal 177
RESERVATION 526-2527
FILMS TOUS LES JOURS 6.00 h.

gilles vigneault
13,14,15 & 16 JANVIER
JEU. ET VEN. $2.50 À 5.50
SAM. ET DIM. $3.00 À 6.00
Billets également en vente chez Sauvé Frères et aux comptoirs TRS
PLACE DES ARTS
SALLE WILFRID-PELLETIER
Montreal 129 (Quebec) tel.: 842-2112

dans les cinémas

ALOUETTE: 318, ouest Ste-Catherine, 361-2807. **Biribi:** 1.00, 3.00, 5.05, 7.10, 9.20.

ANJOU: Galeries d'Anjou, 353-5960. **Palais des anges érotiques:** sam. et dim. 3.10, 6.30, 9.45. **Cinq filles dans une nuit chaude:** 1.25, 4.45, 8.05. Sem. 6.30.

ARLEQUIN: 1004, est Ste-Catherine, **288-2943. Marcy:** 2.50, 6.10, 9.30. **Les drogues de l'amour:** 1.00, 4.20, 7.40.

ATWATER: Angle Atwater et Ste-Catherine, Plaza Alexis Nihon, 935-4246. Cinéma I, **The French Connection:** 1.00, 3.15, 5.50, 7.25, 9.25. Cinéma II, **Carry on Again Doctor:** Sam. et dim. 12.50, 3.25, 5.30, 7.30, 9.25. Lundi à vendredi, 7.30, 9.35.

AVENUE: 1224, Greene, 937-2747. **Bloody Sunday:** 1.00, 3.00, 5.00, 7.05, 9.15.

BERRI: 1280, St-Denis, 878-2424. **Soupçon de vison:** 12.20, 4.05. **Mirage de la vie:** 2.00, 5.55, 9.45.

BIJOU: 5030, Papineau, 527-9131. **Le spécialiste:** 1.10, 4.40, 8.10. **Sept fois par jour:** 2.53, 6.23, 9.53.

BONAVENTURE: Place Bonaventure, 861-2725. **Interplay:** 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

CANADIEN: 12.04, est Ste-Catherine, 523-5180. **Le mariage collectif:** 1.30, 4.25, 7.25, 10.20. **Scènes de chasse en Bavière:** 12.00, 2.55, 5.50, 8.40.

CAPITOL: 890 ouest, Ste-Catherine, 866-6828. **Man in the Wilderness:** 1.00, 2.30, 5.00, 7.10, 9.20.

CHAMPLAIN: 1815, est Ste-Catherine, 524-1685. **Love Story:** 12.50, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45.

AUJOURD'HUI SEULEMENT!
99¢ CHACUN
de Peter Brook
2:00 LORD OF THE FLIES
Michel Sarrazin Jane Fonda
4:30 ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX
(en français)
Catherine Deneuve
7:00 LES PARAPLUIES DE CHERBOURG
Jean-Paul Belmondo
Annie Girardot
9:30 UN HOMME QUI ME PLAIT (de Lelouch)
OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145
CE SOIR A MERCREDI
de Jacques Deray
JEAN-PAUL BELMONDO
et ALAIN DELON
"BORSALINO"
couleurs en français et en
verdi 5380 St-Laurent 277-3233

CHATEAU: 6956, St-Denis, 271-4406. **Les anges nus:** 12.40, 3.35, 6.35, 6.35, 9.40. **Avide de sensations:** 2.00, 5.00, 8.00.

COMEDIE-CANADIENNE: 84, ouest Ste-Catherine, 861-3388. **Rosemary's Baby:** 2.00, 4.30, 7.00, 9.30. (version française).

CINEMA DU VIEUX MONTREAL: Studio A, **Les maudits sauvages:** sem. 5.20, 7.35, 9.45. Sam. et dim. 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.45. Studio B, **Entertaining Mr. Sloane:** 5.20, 7.30, 9.40. Sam. et dim. 1.00, 3.00, 5.00, 7.15, 9.30.

CINEMA DE PARIS: 896, ouest Ste-Catherine, 861-2996. **Les mariés de l'an 11:** 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.

CINEMA V: 5560, ouest Sherbrooke, 489-5559. **Viva la muerte:** 7.30, 9.35. Dim. 1.30, 5.30, 7.30, 9.30.

CINERAMA THEATRE IMPERIAL: 1430, Bleury, 288-7102. **La maison sous les arbres:** 12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.25.

COTE DES NEIGES: 6800, Côte-des-Neiges, 735-5527. Cinéma I, **The Reckoning:** 2.25, 5.50, 9.20. **Noon Sunday:** 12.50, 4.15, 7.40. Cinéma II, **Carnal Knowledge:** 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

CREMAZIE: 8610, St-Denis, 388-4210. **Le souffle au coeur:** 1.00, 3.05, 5.15, 7.25, 9.30.

CRYSTAL: 1223, St-Laurent, 861-2249. **Kelly's Heroes. The Day of the Evil Gun. I Love My Wife.**

DAUPHIN: 2396, est Beaubien, 721-6060. Salle McLaren, **Playtime:** sam. et dim. 1.10, 3.15, 5.20, 7.30, 9.30. Lundi à vendredi, 7.30, 9.30. Salle Renoir, **Catch 22:** sam. et dim. 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40. Lundi à vendredi, 7.30, 9.40.

ELECTRA: 1114, est Ste-Catherine, 522-9177. **Les anges nus:** 3.05, 6.25, 9.45. **Avide de sensations:** 1.20, 4.40, 8.00.

ELYSEE: 35, ouest rue Milton, 842-6503. Salle Resnais, **Adrift:** lundi à vendredi, 7.30, 9.30. Sam. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00. Dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. Salle Eisenstein, **Le distrait.**

EROS: 59, est Ste-Catherine, 288-5513. **Death in Doses & Untold Erotism:** 2.50, 6.05, 9.20. **Blue Sextet:** 1.15, 4.30, 7.45.

FESTIVAL: 1206, est Ste-Catherine, 525-8600. **Viva la muerte:** lundi au samedi, 7.30, 9.30. Dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

FLEUR DE LYS: 858, est Ste-Catherine, 288-3303. **Les mariés de l'an 11:** 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.

GRANADA: 4353, est Ste-Catherine, 255-2428. **Marcy:** dim. 1.00, 4.20, 7.40. **Les drogues de l'amour:** 2.30, 5.50, 9.15: sam. 4.20. Sem. 6.00.

JEAN-TALON: 4255, est Jean-Talon, 725-7000. **Erotic Story:** sem. 8.00. Dim. 1.00, 4.30, 8.00. **Ici Londres:** sem. 6.15, 9.45. Dim. 2.45, 6.15, 9.45.

KENT: 6100, ouest Sherbrooke, 489-9707. **Out Back:** 1.15, 3.15, 5.15, 7.20, 9.25.

LAVAL: Centre d'achat Laval, 688-8200. Laval I, **Paint Your Wagon:** sam. et dim. 1.00, 3.25, 6.10, 8.45. Sem. 6.10. Laval II, **Couple marié cherche couple marié:** 12.50, 3.50, 6.55, 9.55. **Lesbos, les amours au soleil:** 2.20, 5.20, 8.20. Sem. 6.55

LOEW'S: 954, ouest Ste-Catherine, **866-5851. The Organization:** 10.35, 12.45, 3.00, 5.10, 7.20, 9.35.

LONGUEUIL: Place Longueuil, 679-2610. **Le genou de Claire. Les Baroudeurs:** sem. 7.30. Dim. 1.30.

LUCERNE: 855, Décarie, 744-2734. **Little Big Man:** sem. 12.30, 4.55, 9.25. **Light at the Edge of the World:** 2.55, 7.15. Sem. 7.15.

MAISONNEUVE: 3001, est Sherbrooke, 525-2174. **Erotic Story. Ici Londres:** sem. 6.15. Dim. 1.00.

MERCIER: 4260, est Ste-Catherine, 255-6224. **L'explosion. Le C.I.A. mène la danse:** sam. et dim. 1.15. Lundi à vendredi, 6.20.

MIDI-MINUIT: 4462, St-Denis, 842-8264. **Y'a plus de trou à Percé. Boulevard du Rhum:** sem. 12.00.

MONKLAND: 5505, Monkland, 484-3570. **The Owl and the Pussycat:** 3.00, 6.30, 10.05. **Doctor's Wives:** 1.15, 4.45, 8.15.

OUTREMONT: 1248, ouest Bernard, 277-3233. **Lord of the Flies:** 4.30. **On achève bien les chevaux:** 7.00. **Les parapluies de Cherbourg:** 9.30. **Un homme qui me plait.**

PALACE: 698, ouest Ste-Catherine, 866-6991. **Stewardess:** 12.50, 2.15, 3.40, 5.10, 6.40, 8.10, 9.20.

PAPINEAU: 4519, Papineau, 521-6853. **Les léopards de Churchill:** 3.00, 6.15, 9.35. **Son nom crie vengeance:** 1.15, 4.30, 7.50.

PARISIEN: 480, ouest Ste-Catherine, 961-2697. **L'homme orchestre:** 10.30, 2.35, 4.40, 6.55, 9.10.

PLACE DU CANADA: Galerie des Boutiques, Hôtel Château Champlain, 361-4595. **The Gobetween:** sam., dim. et lun. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. Mardi à vendredi, 5.30, 7.30, 9.30.

PLACE VILLE-MARIE: 1, Place Ville-Marie, 866-2644. Grande salle, **One Day in the Life of Ivan Denisovich:** 12.55, 2.55, 4.55, 7.05, 9.15, 10.25. Petite salle, **Music Lovers:** 12.10, 2.10, 4.15, 6.20, 8.35. Sem. D.S.C. 10.50.

PLAZA: 6505, St-Hubert, 274-6155. **Le mariage collectif. Scènes de chasse en Bavière.**

PIGALLE: 912, ouest Ste-Catherine, 866-2774. **Y'a plus de trou à Percé. Boulevard du Rhum:** 10.20, 2.10, 6.00, 9.55, 11.55, 3.45, 7.35. Sam. 12.20, 4.10, 8.13, 10.15, 2.05, 6.05, 10.05.

PUSSYCAT: 4015, St-Laurent, 489-9469. **Yellow Bird:** 12.15, 2.40, 5.10, 7.35, 10.00. **A Piece of Her Action:** 1.30, 3.55, 6.25, 8.50.

RIVOLI: 6906, St-Denis, 277-4129. **Marcy:** 2.50, 6.10, 9.30. **Les drogues de l'amour:** 1.00, 4.20, 7.45.

SAINT-DENIS: 1594, rue St-Denis, 849-8211. **Mon oncle Antoine:** 12.35, 2.55, 5.15, 7.35, 9.40.

AUJOURD'HUI à 2:00, 4:30, 7:00, 9:30

Mia Farrow
elle est enceinte et elle a peur . . .
Rosemary's Baby
le très grand film de Roman Polanski d'après le célèbre roman d'Ira Levin
en français et en couleurs
SOIR SEMAINE 7:00 et 9:30
à la Comédie Canadienne
84 ouest, Ste-Catherine Tél. 861-3476
dès VENDREDI: "IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST"

Mots croisés et...

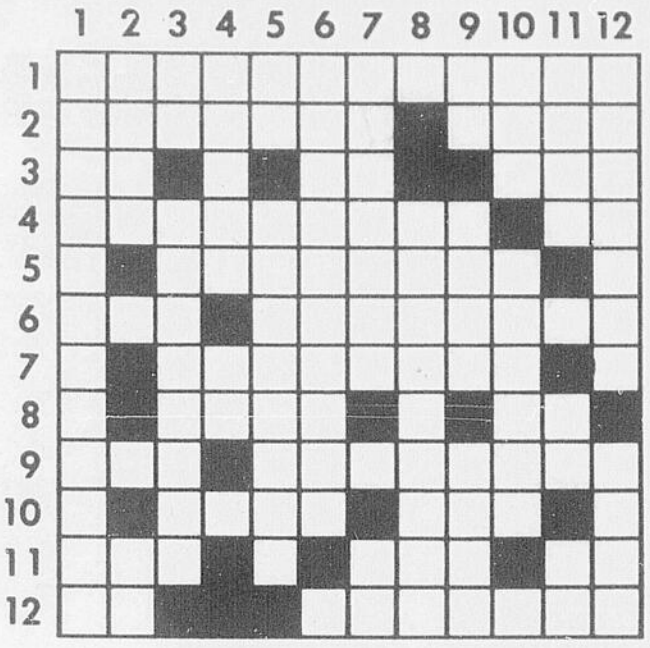

Horizontalement

1- Qui scintille.

2- Partie postérieure d'un véhicule. - Tout ce qui sert à lier.

3- Note. - Radon. - Jamais.

4- Inflammation de la cornée. (p). - Patrie d'Abraham.

5- Etranger à la logique.

6- Choc, bruit sec. - Petit bâton long et flexible.

7- Petite chapelle.

8- Du verbe régir. - Premier nombre.

9- Esprit émané de l'intelligence éternelle. - Faire avancer une embarcation.

10- Royaume du sud-ouest de l'Asie. - Du verbe avoir.

11- Fluide qui forme l'atmosphère. - Espèce de jeu d'hombre. - Note.

12- Drame lyrique japonais. - Ligne saillante.

Verticalement

1- Province dont la capitale est Regina.

2- A jeté des cris. - Fille aimée par Zeus.

3- Iridium. - Devenir dur.

4- Relatif à la neige. - Note.

5- Pron. pers. - Traîneau reposant sur 2 patins.

6- Action d'arroser une partie malade.

7- Petites taches pigmentaires de la peau. - Tour.

8- Personne qui fait partie d'une équipe.

9- Aluminium. - Rendre par les pores. - Du verbe luire.

10- Une des Cyclades. - Chaume qui reste sur place.

11- Fort délié. - Négation. - Dieu solaire des Egyptiens.

12- Récipient destiné à contenir de l'encre. - Jeter en l'air avec force.

mots entrecroisés

Contrairement aux mots croisés, nous vous donnons les mots. Vous n'avez pas à les chercher. Tous les mots nécessaires pour la reconstitution du problème sont classés au bas de la grille selon leur nombre de lettres, par ordre alphabétique.

Chaque mot a sa place propre dans la grille, et elle est unique.

Commencez le jeu en plaçant les mots avec le plus grand nombre de lettres, et ainsi de suite jusqu'à épuisement de la liste.

2 LETTRES
Ag
Bp
Er
Er
Et
Et
Eu
Gr
Il
In
Ir
Le
Ni
No
On
Ra
Ru
Se
St
Te
Ti

3 LETTRES
Ans
Cor
Ere
Fin
Ire
LLD
Mur
Net
Rai
Roi
Tin
Uri

4 LETTRES
Azur
Dief
Elfe
Etat
Liée
Nous
Olag
Ripe
Ruer

5 LETTRES
Aérer
Alier
Amère
Aspre
Elier
Evita
Frêle
Innée
Lérot
Nitre
Obole
Ouest
Raser
Reine
Rente
Talée
Tubes
Uvule

6 LETTRES
Agasse
Etiage
Getter
Liasse
Nantir
Orient
Tipule
Topaze

7 LETTRES
Amiante
Arbitra
Enterré
nervure
Sécante
Urétral

8 LETTRES
Enrouler
Générale

9 LETTRES
Exécution

10 LETTRES
Fortifiait

12 LETTRES
Végétarienne

13 LETTRES
Argumentation

18 LETTRES
antigouvernemental

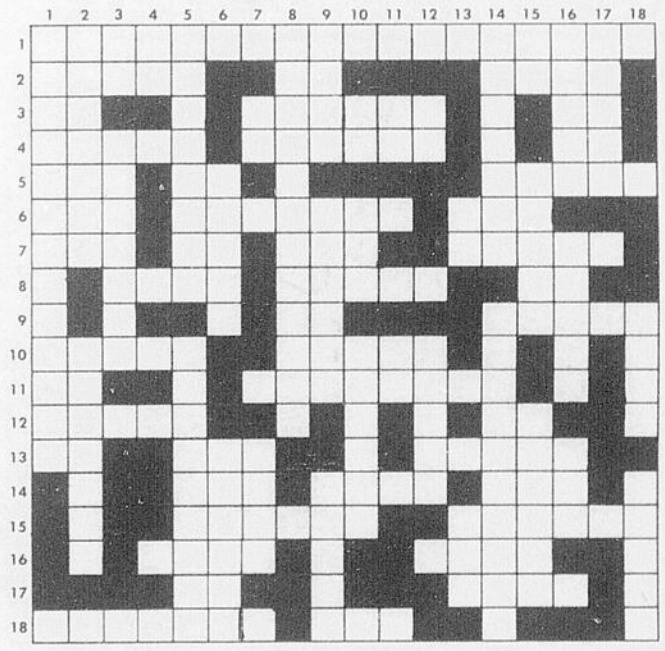

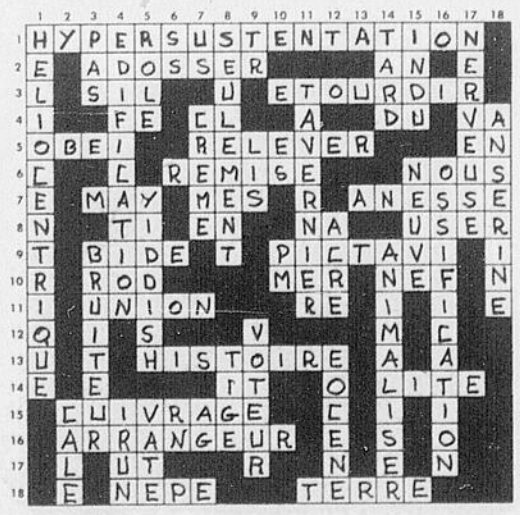

DANS LA SÉRIE "LES CORRUPTIBLES" NOUS VOUS PRÉSENTONS :

LA FIN DE CAPONE.

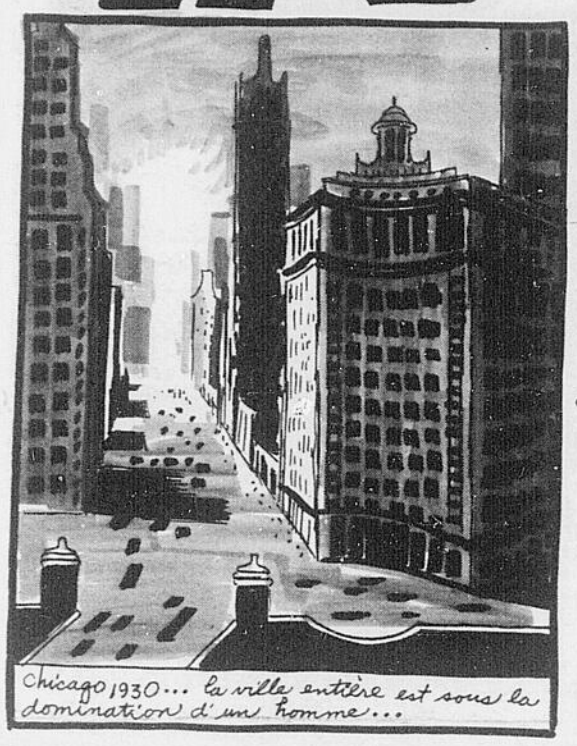
Chicago 1930... la ville entière est sous la domination d'un homme...

... Cet homme c'est Capone ... il est au-dessus des lois ... en fait la loi c'est lui ... On l'appelle le roi ...

... Le jeu, la prostitution, les tripots, les distilleries clandestines font la fortune du roi ...

Il utilise la violence ... tout le monde le craint

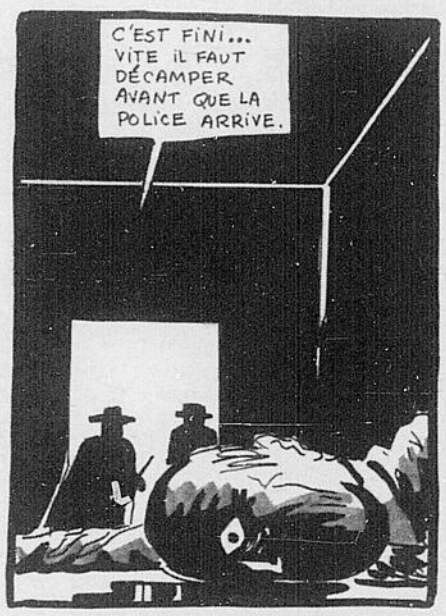

la Police ne peut rien faire !

même les politiciens sont impuissants

Les incorruptibles attaquent... les distilleries clandestines de Capone.

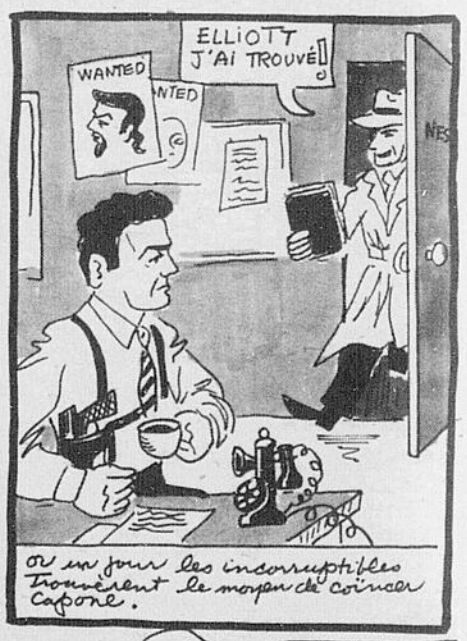

Or un jour les incorruptibles trouvèrent le moyen de coincer Capone.

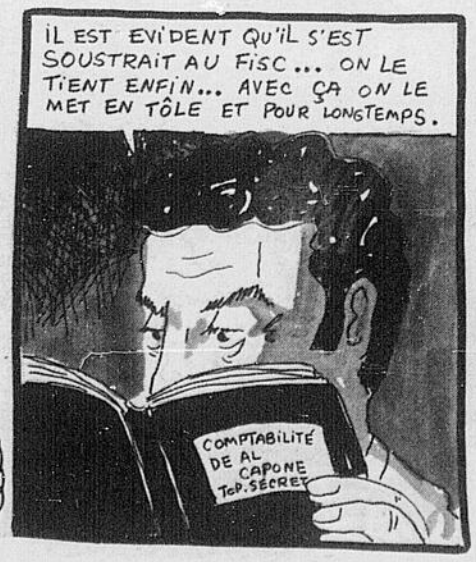

Capone fut condamné à 11 ans de prison. Il en mourut ...

Le maire Drapeau est accusé de s'être soustrait au fisc

M. Jean Drapeau, maire de Montréal, devra se présenter en cour pénale, le lundi, 6 décembre prochain, pour répondre à deux chefs [illegible] contre lui [illegible]

Pareils délits, s'ils sont avérés, sont punissables [illegible] mais [illegible] moins [illegible]

L'Histoire du Québec illustrée

Texte: Leandre Bergeron
Dessins: Robert Lavaill

APRÈS LA PLUIE VIENT LE BEAU TEMPS. L'HORIZON SE DÉGAGE. LA GUERRE N'EST PLUS QU'UN MAUVAIS SOUVENIR.

LE JEUNE ROI EST SI BEAU ET SI SIMPLE. PENSEZ DONC, UN HOMME QUI FAIT SON CAFÉ LUI-MÊME.

IL EST UN SI BON ROI, (FORCÉMENT, PUISQUE DE LA NOMBREUSE DESCENDANCE MÂLE DE LOUIS XIV IL EST LE SEUL À AVOIR SURVÉCU AU TEST "DE LA GRÂCE DIVINE") QUE LE PEUPLE L'ADORE ET LE SURNOMME LE BIEN-AIMÉ.

LE BIEN-AIMÉ! ÇA LUI VA BIEN...

BEUH...

HEIN, COCHER?

MADAME DE POMPADOUR EN TOUTE SIMPLICITÉ L'APPELLE LA FRANCE.

LA FRANCE, TON CAFÉ FOUT LE CAMP!!

DÉJÀ UNE SÉRIE DE MESURES PRISES EN FAVEUR DE LA COLONIE LAISSE PRÉSAGER DU BON TEMPS POUR TOUT LE MONDE.

LES COMMERÇANTS SONT CONTENTS.

ON VA DÉPENSER DES SOMMES FOLLES POUR FORTIFIER LE CANADA! ET NOUS, AU PASSAGE, ...CRAC.

LOUIS XV VA ENVOYER UNE ÉQUIPE DU TONNERRE DE DIEU!

LE PETIT PEUPLE EST CONTENT.

LES VIEILLES FILLES MAINTENANT EN SURNOMBRE SONT CONTENTES.

LE ROI VA ENVOYER DES COLONS EN MASSE.

PAS DES FILLES, J'ESPÈRE?

NON, NON! DES GARÇONS. LES GARÇONS DU ROI! ET NOUS, AU PASSAGE...

JÉSUS MARIE JOSEPH!! CRAC!

LES NOBLES SONT CONTENTS. LES NOUVEAUX COURTISANS SONT PLUS CONTENTS QUE LES ANCIENS COURTISANS. MAIS ÇA LEUR PASSERA.

TOUT LE MONDE EST HEUREUX?!

ALLONS, BON. V'LÀ QU'ILS VEULENT ÊTRE HEUREUX EN PLUS... C'EST NOUVEAU, ÇA!!

C'EST ÇA LA NOUVELLE MODE? ET BIEN, ELLE EST JOLIE, LEUR NOUVELLE MODE!

OÙ ALLONS-NOUS, GRAND DIEU, OÙ ALLONS-NOUS??

TAP TAPATAP TAPATAP

BIEN SÛR DE GRANDS EFFORTS RESTENT À FAIRE. MAIS EN CE DÉBUT DU XVIIIe SIÈCLE, POUR NOS ANCÊTRES TOUS LES ESPOIRS SONT PERMIS. LA NOUVELLE-FRANCE VA POUVOIR ENFIN VIVRE!... DANS QUELLES CONDITIONS, COMBIEN DE TEMPS, C'EST CE QUE NOUS VERRONS PROCHAINEMENT. Fin

QUÉBEC-SPORT

Le braconnage industriel: une loi bientôt?

SUR LES SENTIERS

avec HENRI POUPART CVG.A

Imaginez, un beau matin du mois de mars, Jos Bleau qui s'en va prendre une balade à l'autre bout de sa terre, histoire de voir si le dégel arrivera bientôt. Chemin faisant, en traversant le petit bois, il aperçoit un petit ravage de chevreuil. En vitesse, il retourne à la maison pour prendre sa vieille "22". Pour Jos Bleau, c'est tout une aubaine, de la viande fraîche pour passer la balance de l'hiver.

Voyons voir ce qui peut arriver à l'ami Bleau. Il retourne au ravage et abat un animal. Quoi faire maintenant pour ne pas se faire prendre "la main dans le sac". Evidemment les voisins ont dû entendre le coup de feu et se poseront sûrement des questions. C'est donc avec prudence qu'il faudra sortir le gibier du bois.

Il peut donc en principe arriver deux choses à Jos Bleau: s'il est chanceux il sortira son animal du bois sans que personne s'en aperçoive ou il se fera prendre. Dans le dernier cas ce sera probablement un voisin qui lui veut du "mal" qui l'aura rapporté ou peut être quelqu'un qui est conscient de la conservation (ce qui serait plus étonnant).

Notre Jos Bleau "national" se fait donc prendre. On lui saisit son chevreuil, son arme à feu, et tout autre attirail de chasse. Quelques mois plus tard, il recevra l'ordre de se présenter à la cour. Pendant ce temps, ce dernier se morfondra ne sachant pas trop ce qui l'attend. Finalement, il comparaîtra devant un juge qui lui demandera s'il plaide coupable ou non. La réponse sera fatalement "coupable votre honneur" et il sera condamné à une amende sévère. Jos Bleau s'en retournera chez lui en bénissant tous les saints du ciel et en jurant contre ceux qui ont fait les lois de chasse, de pêche et de conservation.

De toute évidence, je désapprouve tout acte de braconnage et je ne saurais trop blâmer une législation qui à mon avis n'est pas trop sévère. **Mais voilà, les reglements sont sévères dans le cas de monsieur Tout-le-monde mais dans les cas de braconnage industriel** il n'existe aucune législation.

Lors du dernier congrès de la Fédération québécoise de la Faune, le Dr Gaston Moisan expliquait que le Ministère (via ses fonctionnaires) faisait des pressions et continuerait à en faire auprès de certaines compagnies forestières pour que ces dernières arrêtent de couper dans les ravages. Or, il faut se poser de sérieuses questions à savoir si négocier avec ces compagnies est suffisant. On peut prendre comme exemple la loi des trois chaînes qui n'est et n'a jamais été respectée. Actuellement la majorité des compagnies forestières n'ont jamais tenu compte de la faune ou de la conservation. Peut-on espérer leur faire entendre raison sans avoir une loi très sévère à cet effet? J'en doute.

Il faut également se demander quelle est l'offense la plus grave et laquelle des deux cause les torts les plus considérables le fait d'abattre un chevreuil en temps défendu ou celui de détruire l'habitat naturel du chevreuil. Si le dernier cas est plus grave, comment se fait-il qu'il n'y ait aucune législation sur ce sujet?

S'il y avait une loi, les compagnies qui collaborent actuellement avec les autorités ne feraient que se réjouir. D'autre part, ceux qui ne veulent pas collaborer (ex.: la compagnie qui coupe dans la réserve de Rimouski) seraient automatiquement forcés de le faire.

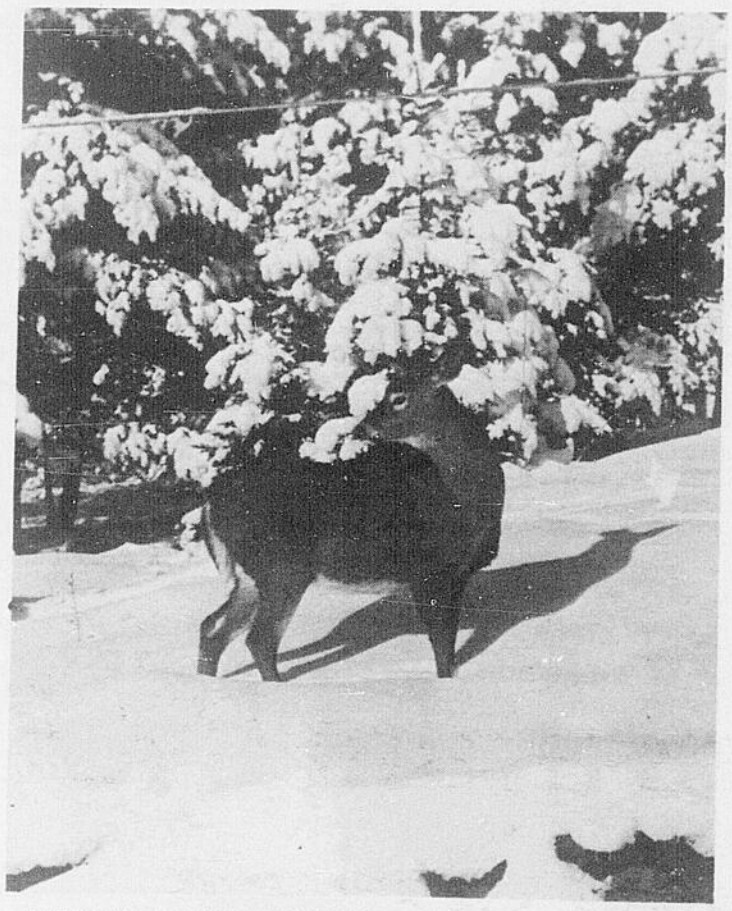

ATTENTION MOTONEIGISTES! n'oubliez pas qu'il est défendu de s'approcher des ravages de chevreuil et d'orignal avec vos véhicules.

Baie de James

Il y a deux semaines paraissait dans la Gazette de Montréal un article où le professeur Lafont, de l'université Laval, recommandait au gouvernement de ne pas couper le bois qui se trouve actuellement sur le territoire du futur réservoir du projet de la Baie de James. Cet auguste personnage recommande plutôt au gouvernement de tout simplement noyer ce bois car, dit-il, "**la coupe de ce bois nuira considérablement à l'industrie forestière du Québec. Le marché se trouverait noyé automatiquement, cela amènerait des dimunitions de prix.**"

Décidément ce monsieur à l'étoffe d'un futur premier ministre. Il ne pense qu'aux dollars. Avant de faire une telle recommandation, il devrait suivre un cours rapide en biologie ou consulter un biologiste de temps à autre. Vous vous imaginez ce qui arrivera à la faune aquatique quand on décidera de noyer tout le bois qui se trouve sur une superficie de 8,000 milles carrés. Il suffit de penser à toute l'acidité qui se dégage d'un tout petit territoire noyé par les castors pour comprendre. De toute manière nous reviendrons sur le sujet un peu plus tard. Sur cela je vous souhaite bonne chasse et bonne pêche et à la semaine prochaine.

le ski

La banque du skieur

Tous les mordus du ski se réjouiront d'apprendre que la Banque de Montréal qui, l'année dernière, avait patronné les championnats mondiaux de ski du Canada, apportera au cours de la présente saison un soutien encore plus efficace à ce sport en demandant à ses 1050 succursales d'encaisser les dons destinés à l'équipe de ski du Canada.

Dans une nouvelle campagne publicitaire lancée à la télévision, à la radio et dans la presse sous le slogan "La banque du skieur", la Banque invite les 1,200,000 amateurs de ski à appuyer directement les efforts des jeunes skieurs les plus doués du pays en contribuant financièrement à leur entraînement. Les dons, même modiques, seront acceptés avec gratitude à l'une des quelconques succursales de la Banque. Les bienfaiteurs recevront un écusson officiel de l'équipe nationale qu'ils peuvent coller sur leurs skis.

L'ancienne championne du monde, Nancy Greene, a accepté de paraître au sein de cette compagne publicitaire et, en plus, de se rendre à différentes succursales de la Banque de Montréal. En plus, elle sera l'ambassadrice de la Banque lors de la présentation d'événements importants de la saison.

Anne-Marie Proell triomphe à Saint-Moritz

La skieuse autrichienne Anne-Marie Proell, qui avait participé à l'International de la Banque de Montréal au mont Sainte-Anne l'an dernier, n'a causé aucune surprise en dominant la première épreuve de la série féminine Coupe du Monde à Saint-Moritz en Suisse.

La véritable surprise a été la tenue sensationnelle de Betsy Clifford qui a décroché la huitième position dans une discipline alpine où on ne lui reconnaissait guère de talent. La victoire, à la descente du Ruban blanc, est allée à Mlle Proell qui n'est âgée que de 18 ans, et qui fut la gagnante de la Coupe du Monde l'année dernière. Il faut souligner, aussi, que huit Françaises ont terminé dans les vingt premières places. Françoise Macchi, Jacqueline Rouvier et Isabelle Mir, de France, se sont classées respectivement 2ième, 3ième et 4ième alors que l'Allemande de l'Ouest Rosi Speiser complétait le groupe des cinq premières places.

Enfin, notons que la jeune Américaine de 16 ans, Cindy Nelson, a causé une véritable sensation en s'emparant de la 13ième position après avoir pris le départ au 47ième rang. Mlle Nelson ne s'est jointe à l'équipe nationale américaine qu'en septembre dernier, et avant la compétition de vendredi, elle était pratiquement inconnue dans les milieux internationaux de ski.

Exceptionnellement, on n'a enregistré aucune blessure lors de la descente du Ruban blanc. On sait que cette descente est une des plus difficiles du monde.

Bob Geary n'est plus instructeur des Alouettes

La direction du club de football les Alouettes de Montréal a annoncé que BOB GEARY avait été nommé au nouveau poste de directeur du développement du football mineur.

Geary, qui a déjà évolué à l'offensive et à la défensive avec les Alouettes, a dirigé la ligne offensive de l'équipe montréalaise pendant les trois dernières années.

"Nous croyons que Geary nous rendra de fiers services dans ses nouvelles fonctions, a déclaré J.I. Albrecht, le directeur du personnel des Alouettes. Bob connaît très bien la situation complexe du football mineur au Québec et il devrait nous aider grandement dans nos relations avec les organismes mineurs."

Geary, qui a déjà porté les couleurs des Argonauts de Toronto et des Stampeders de Calgary, les deux finalistes de la Coupe Grey cette saison, aidera aussi Albrecht dans le recrutement des joueurs collégiaux au Canada.

Au cours de la saison morte, Geary se joindra au service des relations publiques des Alouettes.

Cette nomination entre en vigueur immédiatement.

Réunion du MACPTC

Le Mouvement pour l'abolition des clubs privés sur les territoires de la couronne tiendra une assemblée générale aujourd'hui à l'église Saint-Pierre-Apôtre, la rue Dorchester à 13.00 heures. Le but de cette assemblée: savoir quelle orientation prendra le mouvement pour l'année 1972 et également l'élection du nouvel exécutif du mouvement. Tous ceux qui sont intéressés à l'abolition des clubs privés sont les bienvenus.

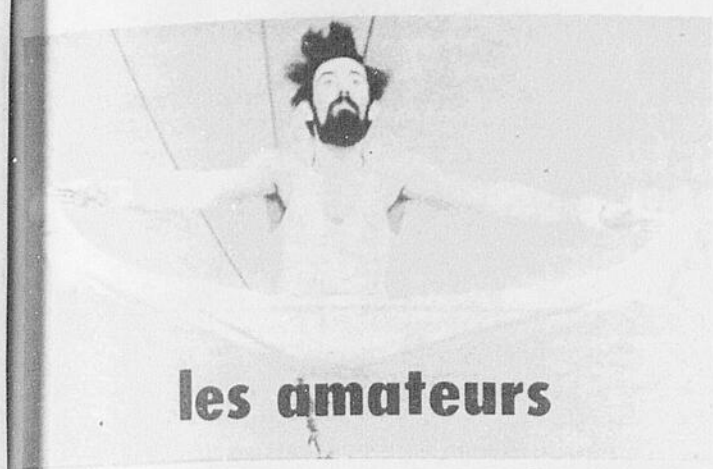

les amateurs

Le Rouge et Or contre les Expos

Le coordonnateur des programmes du Service des activités sportives de l'université Laval, Jacques Loiselle, a annoncé que l'équipe de basketball des Expos de Montréal affrontera celle du Rouge et Or de Laval dimanche le 12 décembre prochain au gymnase du Pavillon de l'éducation physique et des sports à 14h.

Il s'agira de la première présence à Québec de l'équipe de basketball des Expos, équipe qui évolue pour la troisième année.

Sept joueurs des Expos se partagent les présences avec l'équipe au cours de sa tournée. A chacune des sorties du club, les promoteurs garantissent la venue de cinq de ces joueurs. Ce sont: Bill Stoneman, John Bateman, Steve Renko, Howie Reed, Jim Gosger, Ron Brand et Boats Day. La formation est complétée par deux (2) joueurs de basketball de la métropole.

Les parties disputées depuis trois ans par les Expos ont prouvé le très fort calibre des joueurs. Ils ont remporté la plupart de leurs matches.

Le prix d'admission sera de $0.50 pour les étudiants et $1.00 pour les adultes.

•••

Party des Fêtes à Sorel

Les Eperviers de Sorel de la ligue junior Majeure du Québec fêteront les festivités de Noël en grand cette année.

En effet, lundi soir le 20 décembre prochain, à moins d'un changement de dernière minute, tous les joueurs des Eperviers et leurs amies, ainsi que le bureau de direction de l'équipe et le personnel de l'équipe soreloise, sans oublier les journalistes qui suivent de près les activités de l'équipe locale, seront invités à fêter la Noël en famille.

Le party des fêtes qui sera l'un des plus grandioses qu'ait connus l'équipe soreloise, aura lieu à la discothèque "Oburo" du centre-ville de Sorel, propriété du sportif bien connu Sylvio Robidoux. Plusieurs centaines de cadeaux, gracieuseté de marchands du grand Sorel, seront remis aux joueurs des Eperviers.

•••

Amateurs de motoneiges

Vous ne savez pas où pratiquer la motoneige? Eh bien, le Club Auto-Neige LaSalle opérant sur le terrain du golf Champlain à Brossard vous offre de la sécurité pour tous, des randonnées dans les bois (trains), des danses, carnaval, soirées des dames, une vaste salle pour vous réchauffer, service de cuisine avec repas à prix modique, atmosphère du Nord, diverses activités toutes les fins de semaine.

Venez voir, même passer une journée complète pour vous décider s'il y a lieu de joindre le Club.

Donc, pour informations, contacter le président J.P. Boutin à 933-9390 ou encore le Club de Golf Champlain à 352-4670.

Par la même occasion, un souper canadien-causerie est organisé pour mercredi le 15 décembre 1971 à 7:30 p.m. PRIX: $2.00 par personne.

•••

Tournoi Bantam Lions de Hull

L'Association du hockey mineur de Hull, en collaboration avec le club Lions, présentera son cinquième tournoi de hockey bantam du 24 au 27 février 1972. Ce tournoi qui sera sous la présidence de monsieur Gilbert Séguin est sanctionné par la CAHA par l'entremise locale de l'ODHA.

Quelques 22 joutes seront réparties sur quatre jours. Afin de permettre à un plus grand nombre d'équipes de participer, la direction du tournoi a maintenu sa décision de faire de ce tournoi, simple élimination.

De nombreux trophées seront décernés soit pour le champion, le finaliste, le meilleur compteur, gardien de but, défense et le joueur le plus utile à son équipe. En plus, à chaque partie, les trois étoiles recevront un cadeau-souvenir. Les dirigeants du tournoi ont fait appel aux familles de la région pour loger gratuitement les joueurs des équipes venant d'endroits sis à 80 milles ou plus de Hull. Le nombre d'équipes acceptées sera de 24 et la date limite d'inscription a été fixée au 21 janvier. Toutes les joutes se disputeront à l'Aréna de Hull et un comité verra à l'équipement de chaque équipe. En plus, un système d'ambassadeurs a été conçu pour procurer aux équipes un magnifique séjour dans la métropole de l'ouest québécois.

Toutes les équipes intéressées n'ont qu'à adresser leur demande à l'Association du hockey mineur de Hull, case postale 365, Hull, Qué. On peut également s'aboucher avec monsieur Gilbert Séguin (819) 776-3991 ou à l'Aréna de Hull (819) 777-2791.

•••

Baseball

La Fédération de Baseball amateur du Québec tenait son assemblée générale annuelle au motel Le Dauphin, à Drummondville, il y a deux semaines. De la CSQ, M. Jean-Pierre Perreault, adjoint administratif, assistait à la réunion. On notait également la présence de Me Jean-Robert Nolet, directeur des services administratifs de la CSQ, qui assistait à ces assises en tant qu'ancien président de la FBAQ. Entre autres décisions, au cours de cette assemblée, il a été adopté que les territoires Rive-Sud métropolitain, Sud-Ouest du Québec, Richelieu-Yamaska, De Lanaudière, et Laurentides, seraient délimités dorénavant selon les mêmes structures que celles qui sont adoptées par la Corporation des Jeux du Québec et les autres membres de la CSQ, afin de normaliser les problèmes de structures régionales.

•••

Formation d'une équipe de water-polo

La direction du Centre athlétique Roussin de la commission scolaire régionale Le Royer annonce la formation d'une équipe de water-polo, niveau junior. Pour aider à la réalisation de ce projet on annonce que les périodes de bain libre du lundi, mercredi et jeudi entre 17h. et 18h. sont annulées.

Tous les jeunes de 14 à 18 ans intéressés à tenter leur chance avec l'équipe doivent s'inscrire immédiatement en communiquant avec Monsieur Guy Coallier, instructeur-chef, à 645-9892 (après 5h. p.m.). Une série de cliniques aura lieu dans le but de former cette équipe qui pourra éventuellement représenter le centre dans diverses compétitions.

•••

Curling

L'Association féminine de Curling du Québec annonce la tenue d'un championnat provincial senior, en avril prochain. La tenue de ce championnat sera rendue possible grâce à la commandite de la compagnie McDonald Tobacco qui commandite déjà le championnat national.

Grande Vente avant NOËL

PROFITEZ DE CES SUPER-SPECIAUX
ET ACHETEZ MAINTENANT

VERITABLE TAPIS
OZITE
AVEC DESSOUS CAOUTCHOUTE
$2.49 V.C.
ET $2.89 V.C.

TAPIS
• ORLON
• VISCOSE
• NYLON
• TWEED
• ET UNI
$2.99 V.C.

TAPIS
• DUPONT 501
• NYLON
• TAPIS DE CUISINE
• ACRYLIQUE
$3.99 V.C.

NOTRE POLITIQUE
Aucuns frais pour l'enlèvement du vieux tapis, du vieux sous-tapis, le déplacement d'ameublement ou l'estimation. Nous faisons ce que nous avançons sans frais supplémentaires. Nous sommes reconnus pour vendre des tapis de qualité aux plus bas prix et la pose est faite par nos experts-poseurs. Tout le travail est entièrement garanti pour 10 ans.

Crown Broadloom SALLE DE MONTRE MOBILE

Demandez qu'un vendeur-décorateur expérimenté passé chez vous. Vous verrez un assortiment complet d'échantillons qui vous aideront à faire un choix judicieux. Ce service est entièrement GRATUIT.
MAGASINEZ A LA MAISON
526-0441
INSTALLATION PAR DES EXPERTS

OUVERT
Jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. p.m.
samedi jusqu'à 5 h. p.m.

AUCUN COMPTANT
1er PAIEMENT EN JANVIER
Aussi peu que $1.50 par sem.

LES GRANDS TAPIS DU QUEBEC
2232 est, MONT-ROYAL
Montréal, P.Q. 526-0441

Le "ROCKET" lance un satellite...

RONALD MILLER, pres.

MAURICE (ROCKET) RICHARD
directeur

RENE LEFEBVRE, v. pres.

PROTÉGEZ votre commerce

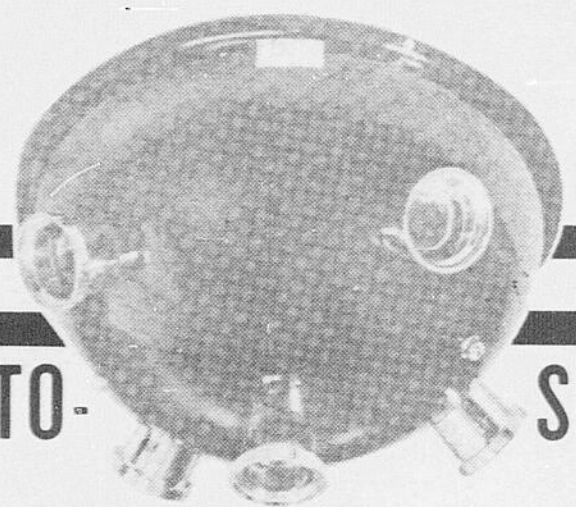

contre le VOL à l'étalage

AVEC

'PHOTO-SCAN'

Voit tout sur 2,000 pi. car. PAR APPAREIL

RECOMMANDÉ POUR

Banques — Super Marches — Magasins a rayons — Pharmacies — Entrepôts — Magasins de variétés — De Jouets — Agences automobile — Musees — Ecoles — Centre d'Achats — En fait, 'PHOTO-SCAN' a de multiples applications!

AVIS AUX COMMERÇANTS

Pour environ $1.00 par jour par appareil

Base de location incluant installation et entretien

'PHOTO-SCAN'

n'a pas les Yeux dans sa poche

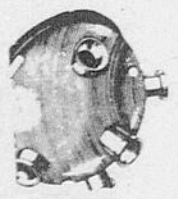

il n'a d'yeux que pour surveiller tous ces...

VOLS A L'ETALAGE
CAMBRIOLAGES
VOLS ARMES
LARCINS

Ronald Miller Inc.

9666 PÉLOQUIN, MTL

TÉL.: 384-2800

par Denis Giguère

Avec un accumulateur bien chargé et un système électrique bien à l'abri de l'humidité, à peu près rien ne peut empêcher le moteur de démarrer par temps froid. Sauf peut-être l'huile et la bêtise humaine...

L'huile que l'on met dans le moteur tombe par gravité dans le carter (pan) et y est entreposée. Lorsque le moteur tourne, une pompe amène une partie de cette huile dans les parties supérieures du moteur, soit la culasse (tête), y lubrifie les lève-soupapes (lifters) et les culbuteurs (rockers), pendant qu'une autre partie est forcée à travers de petites canalisations jusqu'aux éléments qui doivent supporter de très fortes pressions comme les coussinets du vilebrequin et les connecteurs de bielles (crankshaft bearings et connecting rods). Sans cette mince couche de lubrifiant entre les parties métalliques, le moteur ne ferait pas long feu: la friction dégagerait tellement de chaleur que les pièces se souderaient ensemble.

Huile optimum

Il existe une huile optimum pour votre moteur, et le livre d'entretien de votre voiture le spécifie très bien.

Cependant, l'huile a la propriété de perdre sa viscosité si l'on dépasse une certaine marge de chaleur; c'est pourquoi plusieurs automobilistes emploient de l'huile de plus grande viscosité durant l'été, de l'huile SAE 40W par exemple.

En passant, pour ceux qui ne le savent pas encore, plus le SAE d'une huile est élevé, plus celle-ci est visqueuse; on parle également du poids (weight) d'une huile. Les lettres SAE identifient la "Society of Automotive Engineering", l'organisme qui évalue les standards mécaniques en Amérique du Nord.

Mais si la chaleur diminue la viscosité de l'huile, le froid l'augmente; dans un moteur normal, l'huile se refroidit lorsqu'elle retombe dans le carter après avoir fait un cycle complet dans le moteur. Dans les engins très sollicités, tels que ceux retrouvés dans les voitures de course, un radiateur spécial aide à maintenir l'huile fraîche (la seule voiture de production qui en ait un est la Volkswagen!) et il existe même des voitures très sophistiquées qui ont un radiateur pour l'huile de la transmission et celle du différentiel.

Les moyennes de température de certains mois d'hiver, cependant, augmentent tellement la viscosité de l'huile que celle-ci a de la difficulté à circuler dans le moteur tant que celui-ci n'atteint pas sa chaleur normale de fonctionnement.

Les huiles sont donc très sensibles aux variations de température, et les chercheurs des compagnies pétrolifères ont pallié cet état de chose en mettant au point les huiles "multigrades". Celles-ci sont de viscosite variable, c'est-à-dire qu'elles sont peu visqueuses lorsqu'il fait froid, et le deviennent de plus en plus avec la chaleur.

VOUS ETES EN PANNE? La mauvaise qualité de votre huile en est peut-être la cause!

Ce petit tour de magie est réalisé quand les longues chaînes de carbone se polymérisent par la chaleur et augmentent ainsi la viscosité. Les huiles multigrades sont donc recommandables dans les pays où les températures varient beaucoup. Mais il y a une limite aussi...

De la mélasse

Une huile normale de viscosité 40, par exemple, a à peu près la consistance de la mélasse par temps très froid, et même l'huile multigrade, relativement moins pesante, demeure trop visqueuse dans bien des cas.

Imaginez une pauvre petite batterie, déjà taxée par un froid sous zéro, qui essaie de faire tourner un moteur ainsi collé... Les très grands froids demandent donc l'usage d'une huile moins visqueuse qu'à l'ordinaire, tel de la 20W.

L'huile a la fâcheuse propriété de se dégrader très rapidement en hiver. En circulation urbaine, la combustion du moteur ne se fait pas totalement et l'essence non brûlée coule le long de la paroi du cylindre et dilue l'huile, pendant que les acides formés avec les carbones et surtout avec les sulphures que l'on retrouve quand même dans l'huile malgré le raffinage, diminuent les propriétés visqueuses du lubrifiant; on voit facilement qu'elle est sale.

Il est donc préférable de vidanger l'huile du moteur tous les mois pendant l'hiver: cela permet d'adopter une huile en fonction de la température extérieure, et surtout, une huile propre et fraîche lubrifie mieux et facilite ainsi le démarrage à froid.

A l'occasion de la présentation de la "première" du film sur l'Omnium canadien, le président de Peter Jackson, M. L.E. Ricard, à gauche, a présenté à M. Guy Bouchat, président du tournoi omnium pour le club de la Vallée du Richelieu, une magnifique mozaique photographique rememorant cet événement. La remise a été faite en présence de M. Cecil Vineberg, directeur-général du tournoi pour l'ARGC.

Il faut gagner la confiance du parieur et vite

J'étudie présentement le bilan financier de Blue Bonnets.

J'y constate encore des diminutions d'assistances et de pertes de milliers de dollars. On se demande ce qui se passe. C'est pourtant bien simple.

Les gens s'aperçoivent qu'il n'y a pas d'argent à faire aux courses et ils n'y reviennent pas. C'est aussi simple que ça.

Au lieu de faire son mea culpa, son mea maxima culpa, on cherche toujours refuge dans la traditionnelle excuse: CA AURAIT PU ETRE PIRE. C'est un peu comme dans la chanson: "TOUT VA TRES BIEN MADAME LA MARQUISE" quand tout flambe, s'effondre et tombe en ruines. Quand des faits patents nous crèvent les yeux, pourquoi chercher midi à quatorze heures. Les véritables causes sont à notre portée. Accuser les conditions actuelles en raison de l'impuissance économique n'est pas une solution appropriée et efficace pour résoudre ces problèmes. Les autres sports dans des conditions identiques connaissent un essor sans précédent.

par Robert Lee

Je crois que la solution réside dans une réglementation plus sévère des courses. Il faudra que le parieur sente qu'on s'occupe de lui, qu'on sache qu'il vient aux courses pour faire "la passe" et lui donner la chance de la faire.

EN PISTE A BLUE BONNETS

PREMIERE COURSE, TROT N.G. de $8,000. BOURSE: $2,400.

3—Petty Boy	P.E. Allain	3	2	2	2:06	12	4	2	5-2
7—Victory Dawn	S. Grise	1	1	7	2:04	9	0	1	3-1
4—Fair Play N	G. Filion	2	1	5	2:04	5	4	1	4-1
2—Mr. Steps	D. Normandin	2	3	7	2:06	7	5	3	9-2
6—Uncle Phil	J. Findley	7	3	3	2:06	5	4	4	5-1
1—Clever Titan	G. Garnsey	3	6	8	2:02	4	4	5	6-1
5—Lone Shark	D. Gillis	9	4	2	2:08	5	5	2	8-1

DEUXIEME COURSE, AMBLE A RECLAMER $2,000. BOURSE: $1,100.

1—Laurelwin	G. Gendron	1	4	5	2:09	3	1	2	5-2
5—Lucky Beejay	G. Paquette	3	2	3	2:10	2	8	6	3-1
6—Armbro Julep	S. Petrachuk	3	2	7	2:06	2	3	10	4-1
7—Green River Ruthie	R. Paradis	3	7	3	2:08	3	3	5	9-2
9—Lindsay Scott	M. Brosseau	5	2	5	—	0	0	1	5-1
2—Caporal Tracy	D. Godin	2	6	1	2:08	3	2	3	6-1
4—Miss D. Will	J. Hébert	4	7	6	—	0	2	3	8-1
8—Glen Cairn	pas nommé	6	5	2	2:09	4	4	6	10-1
3—Cutlass	pas nommé	3	3	8	—	0	0	0	12-1

AE—Annie Topfield — S. Boucher
Lise Harvester — A. Beaudoin

TROISIEME COURSE, AMBLE GAGNANTS DE PLUS DE $12,000. BOURSE: $3,800.

1—Shreik	G. Filion	1	8	3	2:03	3	3	5	2-1
2—Born Free A	Y. Gamache	1	1	1	2:03	8	5	5	5-2
4—Gerry Mir	M. Dostie	2	1	3	2:02	7	3	7	3-1
5—Grandpa Joe	pas nommé	3	2	1	2:01	7	6	5	4-1
3—Bravo Angus	pas nommé	1	8	2	2:02	9	3	2	5-1

QUATRIEME COURSE, AMBLE A RECLAMER $2,500. BOURSE: $1,200.

1—Tart Yankee	G. Gendron	2	2	6	—	0	2	2	5-2
9—Mr. Oregon	J. Hébert	3	4	2	2:06	4	8	10	3-1
5—Cloverland Ken	M. Turcotte	4	3	4	2:06	3	5	4	4-1
3—Marge Symbol	D. Deguise	8	7	5	2:17	1	3	1	9-2
2—Cookie	M. Lefebvre	5	5	3	2:05	5	1	5	5-1
7—Ravens Best	C. Bouvrette	5	8	8	2:05	8	3	3	6-1
4—Tableau	G. Filion	8	3	6	—	0	0	0	8-1
6—Honest Frost	A. Bédard	7	8	8	2:07	2	3	5	8-1
8—Chancy Joey	G. Sansoucy	6	7	7	2:08	1	3	4	12-1

CINQUIEME COURSE — AMBLE N.G. de $225. BOURSE: $1,700.

5—Fight Back	D. MacTavish	6	2	5	2:06	4	3	0	5-2
3—Lorindas First	J.P. Charron	3	5	7	2:05	6	7	6	3-1
4—First Exit	C. Cote	1	1	2	2:06	6	4	7	7-2
6—Don Dooley	pas nommé	5	7	6	2:04	5	5	3	4-1
1—Mark Herbert	M. Lefebvre	1	4	8	2:06	6	2	4	5-1
8—Jayhawk	H. Filion	1	2	5	2:03	3	4	3	6-1
2—Top Deck Lobell	P. Robillard	8	7	1	2:06	6	2	4	8-1
7—Adios Caretaker	J. Hébert	4	4	1	2:09	1	3	1	8-1

SIXIEME COURSE, AMBLE A RECLAMER $2,500. BOURSE: $1,200.

2—Brave Sir	Y. Gamache	8	6	4	2:04	6	5	1	5-2
3—Dr. Irish Adios	Y. Richer	4	6	2	2:06	5	1	4	3-1
7—Carben Bunter	J. Martineau	2	5	1	2:08	3	3	4	7-2
1—Winning Ace	N. Bardier	1	4	5	2:07	3	1	1	4-1
4—Guy Master	Petrachuck	1	5	7	2:11	3	3	1	5-1
9—Good Pal Tink	M. Turcotte	7	2	9	2:07	12	0	3	6-1
5—Virginia A.	P. Sauvé	8	2	5	2:07	2	5	8	8-1
6—Lou Adio	S. Boucher	4	4	7	2:08	3	6	3	10-1
8—Freda Way	G. Gendron	8	4	4	2:07	3	5	1	12-1

SEPTIEME COURSE, AMBLE A RECLAMER $7,000. BOURSE: $1,800.

1—Hal Dew	B. Côté	4	1	1	2:03	7	9	4	3-1
3—Speedy Ed	G. Gendron	1	1	5	2:05	5	3	8	7-2
2—Loyal Friend	J. Foley	3	9	2	2:04	6	4	6	4-1
4—Chief Heels	M. Turcotte	1	1	1	2:05	11	0	6	9-2
5—Shepherds Delight	J. Hébert	6	6	4	2:03	4	0	2	5-1
6—Pearl Mir	M. Dostie	2	3	1	2:04	4	6	4	6-1
7—Speedy Satan	pas nommé	4	4	3	2:04	3	5	6	8-1
8—Mr Wklo	pas nommé	2	2	5	2:04	8	6	8	8-1

HUITIEME COURSE, AMBLE N.G. de $15,000 en 71, BOURSE: $2,800.

1—Traport Bly Adios	Robillard	2	2	3	2:03	8	5	5	5-2
5—Shadydale Air Scot	I. Aubin	1	7	3	2:02	7	6	2	3-1
2—Bret Flicka	N. Jones	3	1	3	a:04	10	7	5	7-2
7—Caroldon Intrepid	Y. Gamache	4	5	2	2:04	4	4	5	4-1
4—Supreme Yankee	B. Côté	3	3	2	2:04	3	9	8	5-1
8—Real Bachelor	H. Filion	4	1	2	2:03	7	6	4	6-1
6—Mohawk Adios	P. Grenier	6	2	1	2:05	8	5	3	8-1
3—Steel Rail	E. Hébert	2	2	2	—	0	1	0	12-1

NEUVIEME COURSE, AMBLE, HANDICAP, BOURSE: $4,500.

4—Fitzgerald	S. Grisé	5	4	2	2:01	6	6	1	5-2
1—Gordie Parker	A. Deguise	4	5	3	2:03	5	6	5	7-2
3—Black Swan N.	pas nommé	4	5	2	2:01	7	7	3	4-1
2—Golden Kenny	G. Bouvrette	2	4	3	2:01	4	7	3	4-1
5—Bewitched N.	H. Filion	7	3	6	2:01	6	2	6	6-1

DIXIEME COURSE, AMBLE N.G. de $125 par départ en 71, BOURSE: $1,300.

3—Alan Ira	M. MacDonald	2	6	1	2:07	11	6	2	5-2
8—Innerail	B. Côté	7	1	3	2:09	1	0	2	3-1
9—Mountain Banker	R. Bérard	4	7	3	2:06	4	2	7	4-1
7—Middlebrook Boy	pas nommé	3	4	5	2:09	2	8	2	9-2
1—Ruth Tar	R. Savignac	4	6	5	2:06	4	4	5	5-1
4—Rimo	P. Robillard	5	4	4	2:08	11	3	1	6-1
5—Indian Brave	S. Grisé	8	8	5	2:05	2	3	3	8-1
2—Muncy Again	B. Livernoche	3	3	1	2:09	0	1	5	8-1
6—Becket	D. MacTavish	9	5	1	2:10	3	8	7	10-1

Battez notre handicapeur

MISE INITIALE: $800.00
EN BANQUE: $605.10

Ce concours se terminera avec les participations reçues le 13 décembre prochain. Le tirage du $25.00 aura lieu avant Noël. Pour participer au concours, on doit inscrire ses réponses sur le coupon à cet effet publié dans **Québec-Presse**.

Le gagnant sera celui qui aura déterminé avec le plus de précision le montant d'argent que j'aurai en banque (en plus ou en moins de la mise initiale de $800.00) à la fin du meeting, le 20 decembre prochain.

Je miserai $100.00 par programme dominical d'ici la fin du meeting actuel.

Il ne vous reste que 8 jours pour nous faire parvenir vos réponses.

Toute participation reçue après le 13 décembre ne sera pas considérée pour ce concours.

Le personnel de **Québec-Presse** est exclus du concours. Envoyez autant de coupons de participation que vous le désirez.

Un nouveau concours: battez notre handicapeur

Coupon de participation

Nom. . . . . .
Adresse. . . . . .
. . . . . .
Tél:. . . . . .

Combien me reste-t-il en banque?. . . . . .
Envoyez vos réponses à "Battez notre handicapeur," Québec-Presse 9670 Péloquin, Montréal

Mes choix

1ière Course: 2: Mr. Steps - $2.00 - $0.00 - $0.00; 7: Victory Dawn - $0.00 - $0.00 - $4.00; 3: Petty Boy - $0.00 - $0.00 - $4.00.

2ième course: 5: Lucky Beejay; 5: Miss D. Will; **Double:** 2-5; 2-1; 7-5; 7-1; $2.00 chacun.

3ième course: 1: Shreik - $6.00 - $0.00 - $0.00; 3: Bravo Angus; 2: Born Free A.

4ième course: 1: Tart Yankee; 5: Cloverland Ken; 9: Mr. Oregon.

Roulette: $6.00 et en plus 1-5: $6.00.

5ième course: 5: Fight Back - $2.00 - $2.00 - $2.00; 3:Lorindas First; 4: First Exit.

Note: $2.00 win sur le 8 si Hervé Filion est le jockey.

6ième course: 2: Brave Sir - $4.00 - $4.00 - $0.00; 3: Dr. Irish Adios; 7: Carben Bunter.

Quinella roulette: $6.00.

7ième course: 1: Hal Dew - $2.00 - $2.00 - $2.00; 6: Pearl Mir - $0.00 - $2.00 - $2.00; 3: Speedy Ed - $0.00 - $0.00 - $2.00.

8ième course: 1: Parport Boy Adios; 5: Shadydale Air Scod; 2: Bret Slicka; 4: Supreme Yankee.

Quinella: 1-5: $4.00; 1-2: $4.00; 1-4: $2.00; 2-5: $2.00 et sur le numéro 1: $2.00 - $0.00 - $0.00.

9ième course: 4: Fitzgerald - $2.00 - $0.00 - $0.00; 1: Gordie Parker; 3: Black Swan N.

Note: Si Hervé est sur le numéro 5, $2.00 sur le nez.

10ième course: 3: Alan Ira; 2: Muncy Again; 8: Innerail.

Roulette - exacta: $12.00.

Total: $100.00.

Mes choix pour lundi

1ière course: 2: Kidmberley Don: Double: 2-7.
2ième course: 7: Acedean.
3ième course: 1: Attorney N.
4ième course: 3: Mighty Hoot.
5ième course: 2: Zeno.
6ième course: 3: Freeway Dillon.
7ième course: 3: Scage Presence.
8ième course: 1: Golden Michel
9ième course: 3: Superman Mir.
10ième course: 8: Hela Legrand.

Lee Trevino déjà inscrit pour le prochain Omnium de golf canadien

Lee Trevino sera de retour l'an prochain, pour défendre son titre de champion de l'Omnium canadien.

Le "joyeux Mexicain", qui s'est si brillamment illustré cette saison, devient le premier inscrit en vue de l'Omnium qui sera disputé en juillet prochain. Il vient en effet de confirmer sa participation à l'Association royale de golf du Canada.

Trevino a révélé à R.H. (Dick) Grimm, président des tournois de l'ARGC, que lui et son épouse, Claudia, aimaient tellement la sculpture esquimaude qui accompagne le premier trophée Peter Jackson, qu'ils aimeraient bien en commencer une collection...

"Nous avons aussi bien aimé la bourse en argent", a-t-il ajouté, dans son style humoristique.

L'Omnium canadien 1972 sera organisé par l'ARGC et présenté par Peter Jackson, au club de golf Cherry Hill de Fort Erie, en Ontario, du 6 au 9 juillet.

On se souviendra qu'à l'Omnium de cette année, la première bourse de $30,000 a été remportée par Lee Trevino, sur le parcours Rouville du club de golf de la Vallée du Richelieu. Trevino avait alors calé un coup roulé de 15 pieds au premier trou d'une éliminatoire qui l'opposait au vétéran Art Wall Jr. Tous deux avaient complété les quatre rondes réglementaires de 18 trous avec un total de 275, soit 13 coups sous la normale.

LEE TREVINO, dernier vainqueur de l'Omnium canadien, reviendra participer à cette compétition l'an prochain.

ALIX TOYOTA
6807 RUE DELORIMIER
(pres Bélanger, Mtl) Tél.: 376-9191
A PARTIR DE 1964.
FINANCE AU COMPLET

Le "ROCKET" lance un satellite...

RONALD MILLER, pres.

MAURICE (ROCKET) RICHARD
directeur

RENE LEFEBVRE, v. pres.

PROTÉGEZ votre commerce

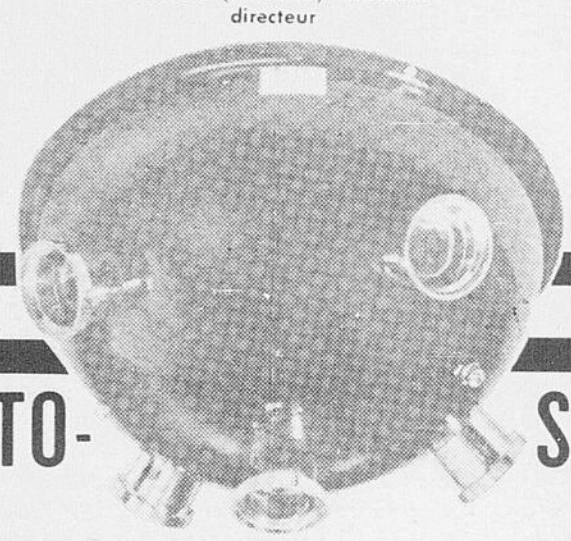

contre le VOL à l'étalage

AVEC

'PHOTO-SCAN'

Voit tout sur 2,000 pi. car. PAR APPAREIL

RECOMMANDÉ POUR

Banques — Super Marches — Magasins a rayons — Pharmacies — Entrepôts — Magasins de variétes — De Jouets — Agences automobile — Musees — Ecoles — Centre d'Achats — En fait, 'PHOTO-SCAN' a de multiples applications!

AVIS AUX COMMERÇANTS

Pour environ $1.00 par jour par appareil

Base de location incluant installation et entretien

'PHOTO-SCAN'

n'a pas les Yeux dans sa poche

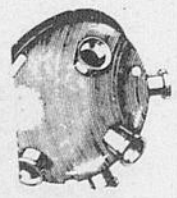

il n'a d'yeux que pour surveiller tous ces...

VOLS A L'ETALAGE
CAMBRIOLAGES
VOLS ARMÉS
LARCINS

Ronald Miller Inc.

9666 PÉLOQUIN, MTL

TÉL.: 384-2800

l'auto mobile

par Denis Giguère

Avec un accumulateur bien chargé et un système électrique bien à l'abri de l'humidité, à peu près rien ne peut empêcher le moteur de démarrer par temps froid. Sauf peut-être l'huile et la bêtise humaine...

L'huile que l'on met dans le moteur tombe par gravité dans le carter (pan) et y est entreposée. Lorsque le moteur tourne, une pompe amène une partie de cette huile dans les parties supérieures du moteur, soit la culasse (tête), y lubrifie les lève-soupapes (lifters) et les culbuteurs (rockers), pendant qu'une autre partie est forcée à travers de petites canalisations jusqu'aux éléments qui doivent supporter de très fortes pressions comme les coussinets du vilebrequin et les connecteurs de bielles (crankshaft bearings et connecting rods). Sans cette mince couche de lubrifiant entre les parties métalliques, le moteur ne ferait pas long feu: la friction dégagerait tellement de chaleur que les pièces se souderaient ensemble.

Huile optimum

Il existe une huile optimum pour votre moteur, et le livre d'entretien de votre voiture le spécifie très bien.

Cependant, l'huile a la propriété de perdre sa viscosité si l'on dépasse une certaine marge de chaleur; c'est pourquoi plusieurs automobilistes emploient de l'huile de plus grande viscosité durant l'été, de l'huile SAE 40W par exemple.

En passant, pour ceux qui ne le savent pas encore, plus le SAE d'une huile est élevé, plus celle-ci est visqueuse; on parle également du poids (weight) d'une huile. Les lettres SAE identifient la "Society of Automotive Engineering", l'organisme qui évalue les standards mécaniques en Amérique du Nord.

Mais si la chaleur diminue la viscosité de l'huile, le froid l'augmente; dans un moteur normal, l'huile se refroidit lorsqu'elle retombe dans le carter après avoir fait un cycle complet dans le moteur. Dans les engins très sollicités, tels que ceux retrouvés dans les voitures de course, un radiateur spécial aide à maintenir l'huile fraîche (la seule voiture de production qui en ait un est la Volkswagen!) et il existe même des voitures très sophistiquées qui ont un radiateur pour l'huile de la transmission et celle du différentiel.

Les moyennes de température de certains mois d'hiver, cependant, augmentent tellement la viscosité de l'huile que celle-ci a de la difficulté à circuler dans le moteur tant que celui-ci n'atteint pas sa chaleur normale de fonctionnement.

Les huiles sont donc très sensibles aux variations de température, et les chercheurs des compagnies pétrolifères ont pallié cet état de chose en mettant au point les huiles "multigrades". Celles-ci sont de viscosite variable, c'est-à-dire qu'elles sont peu visqueuses lorsqu'il fait froid, et le deviennent de plus en plus avec la chaleur.

VOUS ETES EN PANNE? La mauvaise qualité de votre huile en est peut-être la cause!

Ce petit tour de magie est réalisé quand les longues chaînes de carbone se polymérisent par la chaleur et augmentent ainsi la viscosité. Les huiles multigrades sont donc recommandables dans les pays où les températures varient beaucoup. Mais il y a une limite aussi...

De la mélasse

Une huile normale de viscosité 40, par exemple, a à peu près la consistance de la mélasse par temps très froid, et même l'huile multigrade, relativement moins pesante, demeure trop visqueuse dans bien des cas.

Imaginez une pauvre petite batterie, déjà taxée par un froid sous zéro, qui essaie de faire tourner un moteur ainsi collé... Les très grands froids demandent donc l'usage d'une huile moins visqueuse qu'à l'ordinaire, tel de la 20W.

L'huile a la fâcheuse propriété de se dégrader très rapidement en hiver. En circulation urbaine, la combustion du moteur ne se fait pas totalement et l'essence non brûlée coule le long de la paroi du cylindre et dilue l'huile, pendant que les acides formés avec les carbones et surtout avec les sulphures que l'on retrouve quand même dans l'huile malgré le raffinage, diminuent les propriétés visqueuses du lubrifiant; on voit facilement qu'elle est sale.

Il est donc préférable de vidanger l'huile du moteur tous les mois pendant l'hiver: cela permet d'adopter une huile en fonction de la température extérieure, et surtout, une huile propre et fraîche lubrifie mieux et facilite ainsi le démarrage à froid.

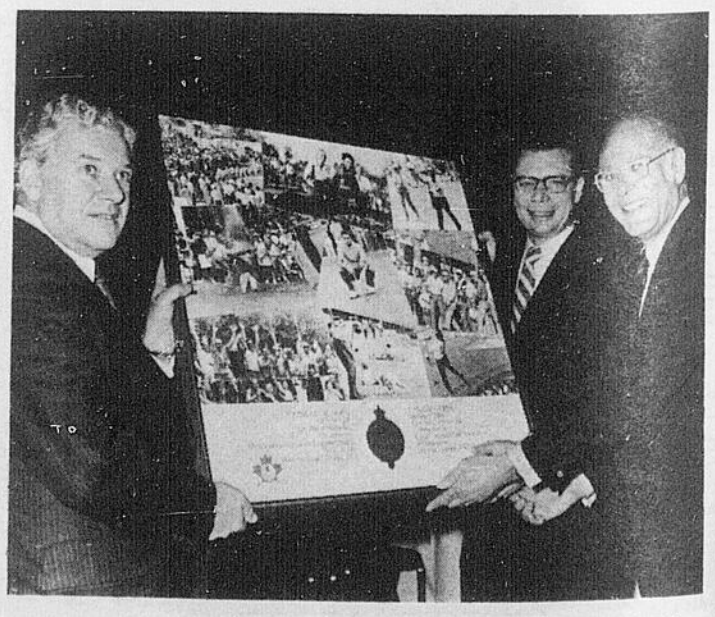

A l'occasion de la présentation de la "première" du film sur l'Omnium canadien, le président de Peter Jackson, M. L.E. Ricard, à gauche, a présenté à M. Guy Bouchat, président du tournoi omnium pour le club de la Vallée du Richelieu, une magnifique mozaique photographique rememorant cet événement. La remise a été faite en présence de M. Cecil Vineberg, directeur-général du tournoi pour l'ARGC.

Il faut gagner la confiance du parieur et vite

J'étudie présentement le bilan financier de Blue Bonnets.

J'y constate encore des diminutions d'assistances et de pertes de milliers de dollars. On se demande ce qui se passe. C'est pourtant bien simple.

Les gens s'aperçoivent qu'il n'y a pas d'argent à faire aux courses et ils n'y reviennent pas. C'est aussi simple que ça.

Au lieu de faire son mea culpa, son mea maxima culpa, on cherche toujours refuge dans la traditionnelle excuse: CA AURAIT PU ETRE PIRE. C'est un peu comme dans la chanson: "TOUT VA TRES BIEN MADAME LA MARQUISE" quand tout flambe, s'effondre et tombe en ruines. Quand des faits patents nous crèvent les yeux, pourquoi chercher midi à quatorze heures. Les véritables causes sont à notre portée. Accuser les conditions actuelles en raison de l'impuissance économique n'est pas une solution appropriée et efficace pour résoudre ces problèmes. Les autres sports dans des conditions identiques connaissent un essor sans précédent.

par Robert Lee

Je crois que la solution réside dans une réglementation plus sévère des courses. Il faudra que le parieur sente qu'on s'occupe de lui, qu'on sache qu'il vient aux courses pour faire "la passe" et lui donner la chance de la faire.

EN PISTE A BLUE BONNETS

PREMIERE COURSE, TROT N.G. de $8,000. BOURSE: $2,400.

3—Petty Boy	P.E. Allain	3	2	2	2:06	12	4	2	5-2
7—Victory Dawn	S. Grise	1	1	7	2:04	9	0	1	3-1
4—Fair Play N	G. Filion	2	1	5	2:04	5	4	1	4-1
2—Mr. Steps	D. Normandin	2	3	7	2:06	7	5	3	9-2
6—Uncle Phil	J. Findley	7	3	3	2:06	5	4	4	5-1
1—Clever Titan	G. Garnsey	3	6	8	2:02	4	4	5	6-1
5—Lone Shark	D. Gillis	9	4	2	2:08	5	5	2	8-1

DEUXIEME COURSE, AMBLE A RECLAMER $2,000. BOURSE: $1,100.

1—Laurelwin	G. Gendron	1	4	5	2:09	3	1	2	5-2
5—Lucky Beejay	G. Paquette	3	2	3	2:10	2	8	6	3-1
6—Armbro Julep	S. Petrachuk	3	2	7	2:06	2	3	10	4-1
7—Green River Ruthie	R. Paradis	3	7	3	2:08	3	3	5	9-2
9—Lindsay Scott	M. Brosseau	5	2	5	—	0	0	1	5-1
2—Caporal Tracy	D. Godin	2	6	1	2:08	3	2	3	6-1
4—Miss D. Will	J. Hébert	4	7	6	—	0	2	3	8-1
8—Glen Cairn	pas nommé	6	5	2	2:09	4	4	6	10-1
3—Cutlass	pas nommé	3	3	8	—	0	0	0	12-1

AE—Annie Topfield — S. Boucher
Lise Harvester — A. Beaudoin

TROISIEME COURSE, AMBLE GAGNANTS DE PLUS DE $12,000. BOURSE: $3,800.

1—Shreik	G. Filion	1	8	3	2:03	3	3	5	2-1
2—Born Free A	Y. Gamache	1	1	1	2:03	8	5	5	5-2
4—Gerry Mir	M. Dostie	2	1	3	2:02	7	3	7	3-1
5—Grandpa Joe	pas nommé	3	2	1	2:01	7	6	5	4-1
3—Bravo Angus	pas nommé	1	8	2	2:02	9	3	2	5-1

QUATRIEME COURSE, AMBLE A RECLAMER $2,500. BOURSE: $1,200.

1—Tart Yankee	G. Gendron	2	2	6	—	0	2	2	5-2
9—Mr. Oregon	J. Hébert	3	4	2	2:06	4	8	10	3-1
5—Cloverland Ken	M. Turcotte	4	3	4	2:06	3	5	4	4-1
3—Marge Symbol	D. Deguise	8	7	5	2:17	1	3	1	9-2
2—Cookie	M. Lefebvre	5	5	3	2:05	5	1	5	5-1
7—Ravens Best	C. Bouvrette	5	8	8	2:05	8	3	3	6-1
4—Tableau	G. Filion	8	3	6	—	0	0	0	8-1
6—Honest Frost	A. Bédard	7	8	8	2:07	2	3	5	8-1
8—Chancy Joey	G. Sansoucy	6	7	7	2:08	1	3	4	12-1

CINQUIEME COURSE — AMBLE N.G. de $225. BOURSE: $1,700.

5—Fight Back	D. MacTavish	6	2	5	2:06	4	3	0	5-2
3—Lorindas First	J.P. Charron	3	5	7	2:05	6	7	6	3-1
4—First Exit	C. Cote	1	1	2	2:06	6	4	7	7-2
6—Don Dooley	pas nommé	5	7	6	2:04	5	5	3	4-1
1—Mark Herbert	M. Lefebvre	1	4	8	2:06	6	2	4	5-1
8—Jayhawk	H. Filion	1	2	5	2:03	3	4	3	6-1
2—Top Deck Lobell	P. Robillard	8	7	1	2:06	6	2	4	8-1
7—Adios Caretaker	J. Hébert	4	4	1	2:09	1	3	1	8-1

SIXIEME COURSE, AMBLE A RECLAMER $2,500. BOURSE: $1,200.

2—Brave Sir	Y. Gamache	8	6	4	2:04	6	5	1	5-2
3—Dr. Irish Adios	Y. Richer	4	6	2	2:06	5	1	4	3-1
7—Carben Bunter	J. Martineau	2	5	1	2:08	3	3	4	7-2
1—Winning Ace	N. Bardier	1	4	5	2:07	3	1	1	4-1
4—Guy Master	Petrachuck	1	5	7	2:11	3	3	1	5-1
9—Good Pal Tink	M. Turcotte	7	2	9	2:07	12	0	3	6-1
5—Virginia A.	P. Sauvé	8	2	5	2:07	2	5	8	8-1
6—Lou Adio	S. Boucher	4	4	7	2:08	3	6	3	10-1
8—Freda Way	G. Gendron	8	4	4	2:07	3	5	1	12-1

SEPTIEME COURSE, AMBLE A RECLAMER $7,000. BOURSE: $1,800.

1—Hal Dew	B. Côté	4	1	1	2:03	7	9	4	3-1
3—Speedy Ed	G. Gendron	1	1	5	2:05	5	3	8	7-2
2—Loyal Friend	J. Foley	3	9	2	2:04	6	4	6	4-1
4—Chief Heels	M. Turcotte	1	1	1	2:05	11	0	6	9-2
5—Shepherds Delight	J. Hébert	6	6	4	2:03	4	0	2	5-1
6—Pearl Mir	M. Dostie	2	3	1	2:04	4	6	4	6-1
7—Speedy Satan	pas nommé	4	4	3	2:04	3	5	6	8-1
8—Mr Wklo	pas nommé	2	2	5	2:04	8	6	8	8-1

HUITIEME COURSE, AMBLE N.G. de $15,000 en 71, BOURSE: $2,800.

1—Traport Biy Adios	Robillard	2	2	3	2:03	8	5	5	5-2
5—Shadydale Air Scot	I. Aubin	1	7	3	2:02	7	6	2	3-1
2—Bret Flicka	N. Jones	3	1	3	a:04	10	7	5	7-2
7—Caroldon Intrepid	Y. Gamache	4	5	2	2:04	4	4	5	4-1
4—Supreme Yankee	B. Côté	3	3	2	2:04	3	9	8	5-1
8—Real Bachelor	H. Filion	4	1	2	2:03	7	6	4	6-1
6—Mohawk Adios	P. Grenier	6	2	1	2:05	8	5	3	8-1
3—Steel Rail	E. Hébert	2	2	2	—	0	1	0	12-1

NEUVIEME COURSE, AMBLE, HANDICAP, BOURSE: $4,500.

4—Fitzgerald	S. Grisé	5	4	2	2:01	6	6	1	5-2
1—Gordie Parker	A. Deguise	4	5	3	2:03	5	6	5	7-2
3—Black Swan N.	pas nommé	4	5	2	2:01	7	7	3	4-1
2—Golden Kenny	G. Bouvrette	2	4	3	2:01	4	7	3	4-1
5—Bewitched N.	H. Filion	7	3	6	2:01	6	2	6	6-1

DIXIEME COURSE, AMBLE N.G. de $125 par départ en 71, BOURSE: $1,300.

3—Alan Ira	M. MacDonald	2	6	1	2:07	11	6	2	5-2
8—Innerail	B. Côté	7	1	3	2:09	1	0	2	3-1
9—Mountain Banker	R. Bérard	4	7	3	2:06	4	2	7	4-1
7—Middlebrook Boy	pas nommé	3	4	5	2:09	2	8	2	9-2
1—Ruth Tar	R. Savignac	4	6	5	2:06	4	4	5	5-1
4—Rimo	P. Robillard	5	4	4	2:08	11	3	1	6-1
5—Indian Brave	S. Grisé	8	8	5	2:05	2	3	3	8-1
2—Muncy Again	B. Livernoche	3	3	1	2:09	0	1	5	8-1
6—Becket	D. MacTavish	9	5	1	2:10	3	8	7	10-1

Battez notre handicapeur

MISE INITIALE: $800.00
EN BANQUE: $605.10

Ce concours se terminera avec les participations reçues le 13 décembre prochain. Le tirage du $25.00 aura lieu avant Noël. Pour participer au concours, on doit inscrire ses réponses sur le coupon à cet effet publié dans **Québec-Presse**.

Le gagnant sera celui qui aura déterminé avec le plus de précision le montant d'argent que j'aurai en banque (en plus ou en moins de la mise initiale de $800.00) à la fin du meeting, le 20 decembre prochain.

Je miserai $100.00 par programme dominical d'ici la fin du meeting actuel.

Il ne vous reste que 8 jours pour nous faire parvenir vos réponses.

Toute participation reçue après le 13 décembre ne sera pas considérée pour ce concours.

Le personnel de **Québec-Presse** est exclus du concours. Envoyez autant de coupons de participation que vous le désirez.

Un nouveau concours: battez notre handicapeur

Coupon de participation

Nom. . . . . .
Adresse. . . . . .
. . . . . .
Tél:. . . . . .

Combien me reste-t-il en banque?. . . . . .
Envoyez vos réponses à "Battez notre handicapeur," Québec-Presse 9670 Péloquin, Montréal

Mes choix

1ière Course: 2: Mr. Steps - $2.00 - $0.00 - $0.00; 7: Victory Dawn - $0.00 - $0.00 - $4.00; 3: Petty Boy - $0.00 - $0.00 - $4.00.

2ième course: 5: Lucky Beejay; 5: Miss D. Will; **Double:** 2-5; 2-1; 7-5; 7-1; $2.00 chacun.

3ième course: 1: Shreik - $6.00 - $0.00 - $0.00; 3: Bravo Angus; 2: Born Free A.

4ième course: 1: Tart Yankee; 5: Cloverland Ken; 9: Mr. Oregon.

Roulette: $6.00 et en plus 1-5: $6.00.

5ième course: 5: Fight Back - $2.00 - $2.00 - $2.00; 3:Lorindas First; 4: First Exit.

Note: $2.00 win sur le 8 si Hervé Filion est le jockey.

6ième course: 2: Brave Sir - $4.00 - $4.00 - $0.00; 3: Dr. Irish Adios; 7: Carben Bunter.

Quinella roulette: $6.00.

7ième course: 1: Hal Dew - $2.00 - $2.00 - $2.00; 6: Pearl Mir - $0.00 - $2.00 - $2.00; 3: Speedy Ed - $0.00 - $0.00 - $2.00.

8ième course: 1: Parport Boy Adios; 5: Shadydale Air Scod; 2: Bret Slicka; 4: Supreme Yankee.

Quinella: 1-5: $4.00; 1-2: $4.00; 1-4: $2.00; 2-5: $2.00 et sur le numéro 1: $2.00 - $0.00 - $0.00.

9ième course: 4: Fitzgerald - $2.00 - $0.00 - $0.00; 1: Gordie Parker; 3: Black Swan N.

Note: Si Hervé est sur le numéro 5, $2.00 sur le nez.

10ième course: 3: Alan Ira; 2: Muncy Again; 8: Innerail.

Roulette - exacta: $12.00.

Total: $100.00.

Mes choix pour lundi

1ière course: 2: Kidmberley Don: Double: 2-7.
2ième course: 7: Acedean.
3ième course: 1: Attorney N.
4ième course: 3: Mighty Hoot.
5ième course: 2: Zeno.
6ième course: 3: Freeway Dillon.
7ième course: 3: Scage Presence.
8ième course: 1: Golden Michel
9ième course: 3: Superman Mir.
10ième course: 8: Hela Legrand.

Lee Trevino déjà inscrit pour le prochain Omnium de golf canadien

Lee Trevino sera de retour l'an prochain, pour défendre son titre de champion de l'Omnium canadien.

Le "joyeux Mexicain", qui s'est si brillamment illustré cette saison, devient le premier inscrit en vue de l'Omnium qui sera disputé en juillet prochain. Il vient en effet de confirmer sa participation à l'Association royale de golf du Canada.

Trevino a révélé à R.H. (Dick) Grimm, président des tournois de l'ARGC, que lui et son épouse, Claudia, aimaient tellement la sculpture esquimaude qui accompagne le premier trophée Peter Jackson, qu'ils aimeraient bien en commencer une collection...

"Nous avons aussi bien aimé la bourse en argent", a-t-il ajouté, dans son style humoristique.

L'Omnium canadien 1972 sera organisé par l'ARGC et présenté par Peter Jackson, au club de golf Cherry Hill de Fort Erie, en Ontario, du 6 au 9 juillet.

On se souviendra qu'à l'Omnium de cette année, la première bourse de $30,000 a été remportée par Lee Trevino, sur le parcours Rouville du club de golf de la Vallée du Richelieu. Trevino avait alors calé un coup roulé de 15 pieds au premier trou d'une éliminatoire qui l'opposait au vétéran Art Wall Jr. Tous deux avaient complété les quatre rondes réglementaires de 18 trous avec un total de 275, soit 13 coups sous la normale.

LEE TREVINO, dernier vainqueur de l'Omnium canadien, reviendra participer à cette compétition l'an prochain.

ALIX TOYOTA
6807 RUE DELORIMIER
(pres Bélanger, Mtl)
Tél.: 376-9191
A PARTIR DE 1964.
FINANCE AU COMPLET

Les Expos à la recherche d'un joueur d'arrêt-court valable

Les Expos de Montréal n'ont pas té très actifs aux assises annuelles du baseball majeur, tenues à Phoenix, Arizona. En effet, seul Jim Gosger, un voltigeur acquis des Mets de New York en 1970, a fait l'objet d'une transaction. Il est passé au Tidewater de la ligue internationale en échange de quatre joueurs. Si les dirigeants des Expos ont obtenu quatre joueurs en échange des services de Gosger, il ne faudrait pas trop s'illusionner sur le talent de ceux-ci...

Cependant, plusieurs noms de l'édition 70-71 des Expos ont été mentionnés comme étant susceptibles de changer d'uniforme la saison prochaine. On nomme particulièrement les Bob Bailey, Dan McGinn, Mike Marshall, Carl Morton, John Bateman, Ron Hunt et quelques autres.

En ce qui concere Hunt, nous ne croyons pas que les Expos se départiront de ses services. Il est un excellent joueur de baseball et son attitude sur le terrain et dans le vestiaire plait à Gene Mauch. McGinn pourrait être échungé mais sa valeur marchande a considérablement baissé. De plus, Fanning espère encore que ce jeune gaucher retrouve l'aplomb et l'étoffe qu'il a démontrés à sa première année avec les Expos. Marshall pourrait passer lui aussi à une autre équipe mais il faudra qu'on y mette le prix.

Marshall, en dépit de ses déboires du début de la saison, est considéré comme un des meilleurs lanceurs de relève de tout le circuit.

Bailey et Morton demeurent par conséquent les deux joueurs les plus susceptibles d'être impliqués dans une transaction. On est intéressé à Bailey à cause de sa puissance au bâton et aussi parce qu'il peut évoluer convenablement à plus d'une position.

Les Mets paraissent être les plus intéressés et seraient disposés à offrir du matériel valable en retour, dont le jeune intérieur Tim Foli.

Carl Morton, enfin, intéresse plusieurs autres équipes. Les Giants de San Francisco auraient offert Dick Dietz en retour de Morton mais Jim Fanning évalue que Morton vaut plus même s'il a connu des déboires l'an dernier.

Le département des lanceurs débutants des Expos est passablement bien garni et on recherche surtout un bon joueur d'arrêt-court. C'est de ce côté qu'une transaction devrait éventuellement être complétée.

Ligue Montréal junior

Les Cardinaux de Saint-Michel ont déjà repris leur marche victorieuse

Un seul match est cédulé cet après-midi dans le circuit Maurice Jacques. Cette partie sera dispuée dans le château fort des Eperviers de Rosemont au CentrePaul-Sauvé alors qu'ils recevront la visite des Cardinaux de Saint-Michel, à 2h.15. Le gardien de but Richard Bouchard sera de retour à son poste ayant terminé de purge sa suspension de quatre joutes. Par ailleurs le joueur d'avant Michel Héault qui fait la navette entre Sorel et Rosemont manquera à l'appel. Ce dernier est censé demeurer avec l'équipe de Sorel pour le reste de la saison. Dans le camp du Saint-Michel les hommes de Gaston Desjardins ont eu un regain de vie après leur défaite de 11-4 aux mains du Saint-Victor pour vaincre le Saint-Hyacinthe 6-4 mardi soir. Ce sera la première visite des Cardinaux à Paul Sauvé. Lors de la première rencontre entre ses deux équipes au début de la saison,Saint-Michel, était sorti vainqueur 9-7.

Quatre matches en soirée

A l'aréna de Saint-Léonard dès 7.30 les Cougars recevront les Maskoutains de Saint-Hyacinthe. Dans le camp du Saint-Léonard, le nouveau pilote Jean St-Cyr sera à son poste. Il pourra compter sur le retour de Gérald Duhamel et Richard Martin qui ont été tenus à l'écart pour différentes blessures.

Remu ménage chez les Castors

Les Castors de Joliette qui tentent de remédier à plusieurs de leurs problèmes seront les hôtes des Jets de P.A.T. qui batail-lent ferme pour demeurer au 4ième rang. La direction des Castors est présentement en pourparlers avec un instructeur de la région de Montréal pour prendre la relève d'Etienne Racette qui ne semble pas avoir plus de chances que ses prédécesseurs Claude Vincent et Marcel Bonin.

Lachine vs Saint-Victor

Les Rapides de Lachine se rendront au Centre civique de Montréal-Est,à 8.15 heures afin de disputer la victoire au Canadien de Saint-Victor qui pourrait accéder au 3ième rang advenant la défaite du Lachine. Les Rapides sont en quête d'un 10ième match d'affilé sans défaite. Gerry Robertson, le mentor du Lachine,se réjouit de voir sa défensive s'améliorer de joute n joute et ceci est dû au travail acharné du duo Serge Lefebvre et Bernard Daoust qui prêteront main forte au gardien Steve Shulman pour arrêter les hommes de Roger Ricard.

Journée étudiante à St-Jérôme

Dans un autre match à l'affiche ce soir à l'aréna de Saint-Jérôme à compter de 7h.30 les Olympiques renoueront connaissance avec leurs hôtes les Seigneurs de Boucherville. Boucherville qui est sorti vainqueur mardi soir après avoir encassé cinq revers d'affiliée tentera de poursuivre sa marche victorieuse. Aucun changement n'est prévu dans les deux camps pour ce match qui devrait attirer une foule énorme à l'aréna de Saint-Jérôme. En effet, la direction des Olympiques a annoncé que les étudiants de la région pourront assister à la rencontre pour la modique somme de $0.35.

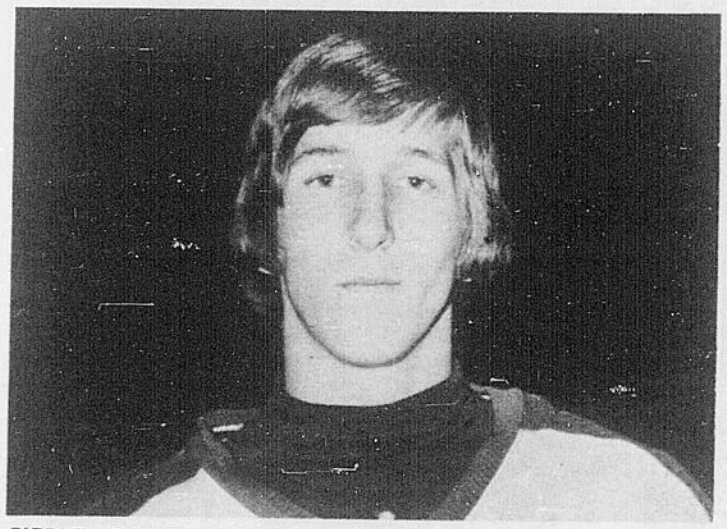

PIERRE PICHE a retrouvé sa forme avec les Jets de Pointe-aux-Trembles. Ce soir les Jets visitent les Castors de Joliette.

classements

Ligue Nationale

Division est

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
New York	23	16	3	4	110	53	36
Montréal	23	14	3	6	88	52	34
Boston	22	15	5	2	87	49	32
Toronto	24	9	7	8	66	69	26
Détroit	25	7	13	5	63	86	19
Vancouver	25	7	14	4	60	80	18
Buffalo	25	5	15	5	69	99	15

Division ouest

Minnesota	24	17	4	3	72	38	37
Chicago	25	16	7	2	77	46	34
Californie	27	9	15	3	84	113	21
Pittsburgh	25	8	14	2	65	73	20
Philadelphie	23	7	11	5	50	69	19
Saint-Louis	24	7	13	4	68	82	18
Los Angeles	25	5	19	1	52	101	11

Ligue Majeure du Québec

Cornwall	25	18	6	1	142	86	37
Drummondville	25	18	6	1	123	86	37
Québec	23	15	7	1	135	73	31
Shawinigan	27	14	11	2	117	96	30
Sorel	24	14	10	0	94	83	28
Sherbrooke	23	10	12	1	96	110	21
Trois-Rivières	24	9	14	1	101	98	19
Saint-Jérôme	22	8	14	0	106	158	16
Verdun	24	7	16	1	86	136	15
Laval	23	3	20	0	81	145	6

Ligue de hockey Junior de Montréal

Saint-Michel	15	13	1	1	95	54	27
Saint-Jean	18	11	4	3	111	62	25
Lachine	16	8	4	4	75	61	20
Pointe-aux-Trembles	18	9	7	2	81	77	20
Saint-Victor	17	8	7	2	97	88	18
Saint-Hyacinthe	18	8	8	2	89	78	18
Boucherville	17	7	9	1	67	78	15
Rosemont	16	7	9	0	92	104	14
Saint-Jérôme	15	5	8	2	58	73	12
Saint-Léonard	17	3	10	4	73	103	10
Joliette	19	2	14	3	77	137	7

Ligue Majeure du Québec

Shawinigan à la poursuite de Cornwall et Drummondville

La ligue majeure du Québec continuera ses activités ce soir alors que toutes les équipes seront à l'oeuvre.

Les Bruins de Shawinigan qui ont dû s'incliner vendredi dernier devant les Remparts et un Réjean Giroux en belle forme, recevront les infortunés protégés de Jean Rougeau qui moisissent dans la cave du circuit avec un dossier de seulement trois victoires contre 20 défaites.

Les Rangers de Drummondville, codétenteurs de la première position avec les Royaux de Cornwall seront les hôtes des Castors de Sherbrooke.

A Sorel, les joueurs de l'instructeur Ghislain Delage disputeront la victoire aux Remparts de Québec.

Depuis quelque temps, les détenteurs de la coupe Mémorial montrent beaucoup plus de cohésion dans l'exécution de leurs jeux et leur as-compteur, Jacques Richard commence à fournir le rendement que l'on attendait de lui. Une partie qui sera certainement intéressante à voir.

Orval Tessier et ses joueurs, pour leur part se rendront disputer la victoire aux Ducs à Trois-Rivières. On sait que Cornwall présente actuellement la meilleure fiche de toute la ligue en ce qui concerne les parties disputées à l'extérieur et qu'ils occupent également la tête du classement. On sait également que les Ducs, avec le robuste Serge Beaudoin sont à leur meilleur lorsque le jeu est rude.

La foule du Colisée de Trois-Rivières est également une des plus partisanes du circuit et cela aura sans doute des effets stimulants pour les porte-couleurs locaux.

Enfin, les Alouettes de Saint-Jérôme et les Leafs de Gilles Picard croiseront le fer à l'auditorium de Verdun. Les Leafs et les Alouettes luttent actuellement pour la détention de la huitième position. Si les Leafs devaient perdre ce match, leurs chances de participer aux séries d'après-saison s'en trouveraient diminuées d'autant puisque les Alouettes ont deux parties en main sur Verdun.

LE PARTI QUÉBÉCOIS
COMTÉ OLIER

SOUPER CAUSERIE avec RENÉ LÉVESQUE

Mardi, 7 décembre

$4.00 par personne — Inf.: 729-1847 - 259-2410

A son congrès

La régionalisation préoccupe encore la Confédération des sports du Québec

Montréal - (M.H.) - Inauguré hier matin, c'est aujourd'hui que se termine le Congrès de la Confédération des Sports du Québec à l'Hôtel Bonaventure de Montréal. Ce congrès qui rassemble environ 350 participants, soit un peu moins qu'initialement prévu, permet par contre une représentation très bien partagée des différentes régions de la belle province.

Essentiellement, la journée d'hier a consisté en travail en ateliers où les participants ont eu à étudier les moyens à prendre pour mener à bonne fin la tâche de régionaliser 45 sports dans 15 régions du Québec d'ici la fin de 1972. Ce travail gigantesque, entrepris depuis un an par la CSQ est déjà accompli à 40%. Il restera à bien le terminer, et c'est en ce sens que la journée d'aujourd'hui, en assemblée plénière, votera un certain nombre de résolutions. Ces résolutions impliqueront des exigences financières et humaines importantes pour la CSQ et le Gouvernement.

Hier midi, les congressistes ont reçu la visite impromptue du ministre de l'Education, M. Guy St-Pierre, venu saluer tous les participants et les féliciter, ainsi que tous les bénévoles oeuvrant dans le domaine du sport amateur au Québec.

M. St-Pierre a rappelé aux dirigeants du sport amateur québécois l'intention du Gouvernement de donner au Haut-Commissariat aux sports, aux loisirs et à la Jeunesse une assise juridique par un projet de loi à l'Assemblée nationale. Il a également traité des relations qui doivent s'établir entre le Ministère de l'Education et les organismes responsables des sports. Pour le ministre, il est inconcevable que de coûteux équipements ne puissent être utilisés après 5 heures de l'après-midi, à la fermeture des écoles. Il faut donc assurer une coordination et une planification de l'utilisation des équipements scolaires et municipaux, qui doivent être mis à la disposition de l'ensemble de la population.

En outre, M. St-Pierre, sur la question des Jeux de Shawinigan, a déclaré qu'il comprenait mal la décision de cette ville de ne pas présenter les Jeux puisqu'il s'agit là d'une décision relevant de la Corporation des Jeux du Québec. Selon le ministre, la ville de Shawinigan s'est formellement engagée, dans le protocole d'entente signé avec le Gouvernement et la C.J.Q. à auto-financer les Jeux. Enfin, il a ajouté qu'il ne pouvait accepter le fait qu'une ville se retire de ses engagements à la toute veille de la présentation des Jeux, et qu'aucune négociation n'était possible sous la menace du chantage.

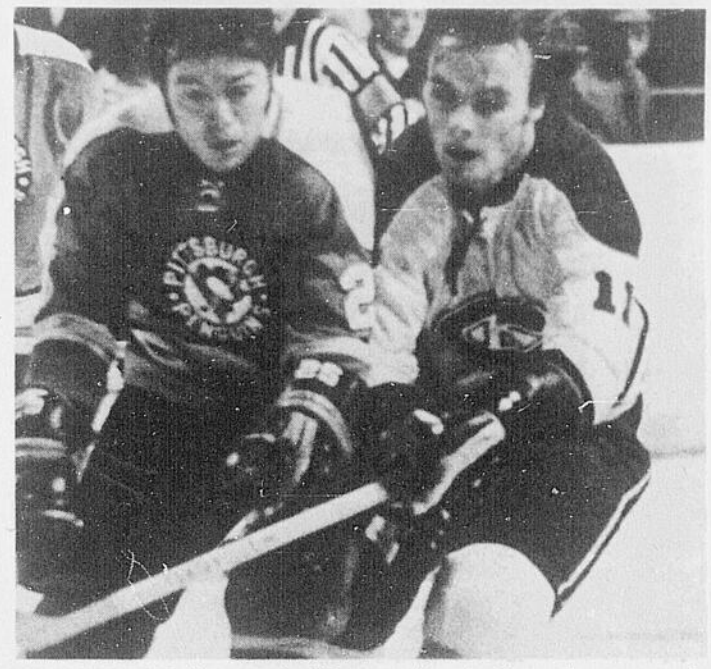

MARC TARDIF, le grand ailier gauche du Canadien, connait un début de saison du tonnerre. Avec sa fiche de 15 buts, (tout en ne jouant sur les jeux de puissance) il est le deuxième meilleur franc-tireur de l'équipe. S'il maintient son allure et s'il n'est pas blessé, Tardif sera un des candidats aux équipes d'étoiles.

Les Eperviers de Sorel en tournée en Abitibi

Les Eperviers de Sorel, de la ligue Junior Majeure du Québec, iront passer quatre jours en Abitibi et au Témiscamingue durant la période des Fêtes. En effet l'équipe soreloise parcourra plus de 1,300 milles en trois jours et disputera trois joutes de hockey contre les équipes de l'endroit. Les Eperviers quitteront Sorel le lundi 27 décembre prochain pour aller tout d'abord en Abitibi où le soir même ils disputeront la victoire à une équipe de Val d'Or.

Comme l'on sait le centre Ivanohé Bélisle est un produit de Val d'Or et il pourra se distinguer devant ses concitoyens. Le lendemain soir, les Eperviers se rendront à Noranda y disputer la victoire à une équipe de l'endroit. Le cerbère Raynald Boutin et le centre Pierre Olscamp sont natifs de cette ville et ils pourront démontrer leur savoir-faire à leurs concitoyens.

Enfin le mercredi 29 décembre, les Eperviers se rendront au Témiscamingue et plus précisément à Ville-Marie y disputer en soirée une joute à un club de l'endroit. Ce sera au tour de Robert Ritchie de se faire valoir. Ritchie demeure à quelques milles de Ville-Marie, et plus précisément à Lavenlochère. Après la joute, les Eperviers reviendront à Sorel immédiatement, où ils sont attendus au Colisée Cardin vers les dix heures le jeudi 30 décembre prochain. Les Eperviers auront alors parcouru au-delà de 1,300 milles en 72 heures. Les Eperviers reprendront la routine de la LJMQ, le dimanche suivant, le 2 janvier, en visitant les Alouettes de Saint-Jérôme.

Les Eperviers de Sorel seront les ambassadeurs du circuit Lebel en Abitibi et au Témiscamingue à la fin du mois de décembre

Duff se retire du hockey

Agé de 35 ans et après avoir passé treize saisons dans le circuit Campbell, Dick Duff, l'agressif petit ailier gauche d'origine irlandaise a décidé de mettre fin à sa carrière chez les professionnels.

Duff a connu ses heures de gloire dans l'uniforme des Leafs de Toronto et du Canadien. Avec Toronto, il a participé à la conquête de deux coupes Stanley et il répéta l'exploit à quatre reprises avec le Canadien.

Duff était reconnu pour être un joueur très opportuniste et il était à son meilleur lorsque la pression était forte. Il était passé au Canadien en échange de Billy Hicke. Par la suite il devait être cédé aux Kings de Los Angeles qui le cédèrent à leur tour aux Sabres de Buffalo en retour des services du défenseur Mike McMahon.

Durant les treize années qu'il a passées dans la LHN, Duff a participé à 1,026 parties et a amassé 283 buts dans le calendrier des joutes régulières et 114 lors des séries éliminatoires. En apprenant l'annonce de la retraite de son ailier gauche, Punch Imlach a déclaré que Duff avait été un des meilleurs joueurs à jamais avoir évolué sous ses ordres et certainement un des meilleurs "petits joueurs" de toute l'histoire de la LHN.

La ligue Intercollégiale de football a fêté ses champions

par Pierre Terroux

La ligue Intercollégiale de football a fêté ses champions vendredi soir dernier à la salle de l'Auditorium de la brasserie Molson. Parmi les récipiendaires des divers trophées, il faut particulièrement mentionner Jean-Philippe Pétiot, de Sherbrooke, qui a remporté le trophée Molson et une bourse de $200 comme joueur le plus utile à son équipe.

Les performances de Denis Bélisle sont aussi à signaler. Au cours de la saison, ce joueur du CEGEP Lionel-Groulx, de Ste-Thérèse, a botté pour une moyenne de 51.4 verges. Quand on pense que dans la ligue Canadienne de football certains botteurs n'atteignent pas les 40 verges, voilà donc un exploit digne de mention.

Le président de la ligue, Jean Lacasse, a prononcé un bref discours à la fin de la présentation des trophées. "La saison a été entachée d'une seule déception a-t-il dit. A cause d'une entente qui n'a pas été conclue avec une autre organisme (l'Association sportive intercollégiale de la région de Montréal), nous n'avons pas couronné cette année de champion provincial. Une telle situation est inadmissible et nous tenterons au cours de l'hiver de régler la question."

Cette déception a cependant été compensée par de nouvelles acquisitions: la bourse Molson de $200 pour le joueur le plus utile à son équipe, et le trophée C.K.L.M. attribué au joueur ayant manifesté le meilleur esprit sportif. C'est Jean Otis, de Lionel Groulx, a remporté ce dernier trophée.

Roger Lebel, de CKLM, était présent et a commenté la participation de cette station radiophonique. "La ligue Intercollégiale mérite d'être encouragée. Elle fait un travail merveilleux. Après avoir suivi quelques parties de cette ligue, nous nous sommes rendus compte de son importance. Je crois qu'on devrait la considérer sur le même pied que la ligue Junior Majeure du Québec de hockey. Notre seul regret est l'avoir négligée avant aujourd'hui", de préciser M. Lebel.

Egalité dans la ligue de hockey des Ferblantiers

Deux parties ont eu lieu vendredi soir dans la ligue des Ferblantiers. Le Claude Métal a fait match nul avec l'Imprimerie Godin au compte de 4-4. Gilles et Normand Binette ont compté chacun deux buts pour le Godin tandis que Robert Poulin avec 2 buts et Pascal Sergent avec le but égalisateur ont brillé pour le Claude Métal. Dans l'autre partie, les Boucaniers ont triomphé par 3-1 du Laval Express. Le gardien Serge Brousseau et Jean-Pierre Jobidon ont brillé pour les Boucaniers. L'égalité en tête persiste après neuf parties entre les Boucaniers et le Claude Métal.

Coup de griffe!

Le Gouvernement a dit NON aux Jeux du Québec

par Michel Héroux

"Les Jeux du Québec, qui devaient avoir lieu à Shawinigan à compter du 18 février, n'auront pas lieu." C'est par cette phrase laconique, prononcée par le maire Dominique Grenier, de Shawinigan, que vient de prendre fin la comédie tragique des Jeux d'hiver du Québec de 1972.

Alors que Rivière-du-Loup, l'été dernier, avait reçu en octrois divers, une somme de $750,000, le gouvernement rouge du Québec a décidé qu'il ne pouvait pas accorder une subvention de $50,000 à une ville déterminée, jusqu'à vendredi, à bien recevoir les athlètes québécois en ses murs, mais qui a le grand défaut d'être représentée par un député bleu.

Le sport amateur peut marquer d'un cadre noir la journée de vendredi, le 3 décembre. Car cette décision du maire et du conseil de ville de Shawinigan est catastrophique. On commençait à s'"habituer" à la tenue des Jeux du Québec. Cet événement sportif amateur était en train, peu à peu, d'acquérir une maturité et une présence de plus en plus importantes dans la vie québécoise.

Des athlètes venus de tous les coins du Québec, ayant passé victorieusement les étapes préliminaires de sélection, trouvaient aux Jeux du Québec l'endroit pour aller plus loin, pour se perfectionner selon les principes olympiques du baron de Coubertin. Des régions, inconnues jusque là, se révélaient être des pépinières d'athlètes de toutes disciplines sportives. Le grand public lui-même était de moins en moins indifférent à cette réalisation qui se voulait et qui était proprement prestigieuse et québécoise: les Jeux du Québec.

La ville de Shawinigan, maire en tête, n'est, bien sûr, pas à blâmer dans cette question. M. Dominique Grenier a fait tout ce qui pouvait humainement être fait. Mais, ils ont dû s'en rendre compte, on ne peut rien contre un gouvernement à courte vue, dont le sport amateur est la moindre de ses préoccupations.

Par contre, s'il faut en croire le ministre St-Pierre, la ville de Shawinigan s'était engagée formellement à auto-financer la tenue des Jeux du Québec dans ses murs. Qui faut-il croire?

Que va-t-il arriver, maintenant, des régions qui ont déjà commencé la préparation locale aux Jeux du Québec? Tous les efforts, d'un bout à l'autre du territoire québécois, en vue de préparer les jeunes athlètes à cette grande finale nationale que devaient être les Jeux du Québec auront-ils été faits en vain?

S'il existe encore un moyen de faire revenir le gouvernement sur son refus, il faudrait de toute urgence que les sportifs québécois et la population toute entière s'appliquent à le trouver. Même si, pour notre modeste part, nous avons cessé d'y croire depuis longtemps...

QUÉBEC-SPORT

Ligue Nationale et ligue Mondiale: LA GUERRE!

par André Houle

Cette semaine, une nouvelle parue dans un quotidien de Montréal a eu l'effet d'une bombe dans les milieux sportifs de la Métropole. La nouvelle en question annonçait que Ken Dryden, l'excellent gardien de buts des Canadiens, irait évoluer à Los Angeles l'an procain sous les auspices de la nouvelle ligue Mondiale de hockey.

Bien sûr, comme il se doit en pareilles circonstances, Dryden a nié la nouvelle, la qualifiant de "canard".

On a même annoncé que Bobby Hull irait, lui aussi, joindre les rangs de la WHA et que plusieurs joueurs établis du circuit Cambell en feraient autant en fin de saison. Que faut-il penser de tout ce tapage publicitaire?

Il faut prendre la WHA au sérieux

Nous pensons qu'il faut prendre ces messieurs de la WHA au sérieux. Ces magnats de la finance ont compris que notre civilisation nord-américaine s'orientait de plus en plus vers les loisirs. Les gens ont des semaines de travail de plus en plus courtes et par conséquent, les heures qu'ils peuvent consacrer aux loisirs s'en trouvent d'autant augmentées. Comme la technique moderne a habitué l'homme à la passivité, c'est de plus en plus en spectateur que le Nord-Américain s'intéresse aux diverses disciplines sportives. Il y a donc de ce côté un nouveau marché à exploiter et MM. Neil Shayne, Dennis Murphy, Steve Arnold et leurs importants bailleurs de fonds l'ont bien compris. Aussi, ont-ils décidé de venir jouer dans les plates-bandes "vierges" de M. Campbell et compagnie.

Que de chemin fait en peu de temps..

En bons Américains qu'ils sont, les financiers de la WHA n'ont pas mis beaucoup de temps à vendre leur produit. Ils ont accaparé les manchettes des média d'information depuis quelque temps à un rythme effarant. Ils ont même réussi le tour de force de faire mousser leur propagande par leurs rivaux de la LHN. Les gouverneurs de la LHN, qui croyaient enrayer les initiatives de leurs riches concurrents en élargissant leurs cadres, n'auront que contribué à activer leur campagne de publicité... et s'il fallait que M. Neil Shayne obtienne gain de cause dans la poursuite de quelque 30 millions de dollars qu'il a intentée à la LHN et à l'équipe de Long Island, ce serait du tout cuit...

Des équipes canadiennes...enfin!

Il y a au moins un point qui fait honneur aux nouveaux dirigeants de la WHA. C'est d'avoir compris que le hockey est d'abord et avant tout un sport canadien. Aussi ont-ils délibérément renoncé à une partie des riches droits de la télé américaine, et ils ont décidé d'implanter quelques équipes au Canada. Si jamais (il en est fortement question) la franchise de Boston devait déménager ses pénates dans la ville de Québec, ce serait là une preuve que la WHA préfère ds arénas remplis aux droits de télévision américaine...

Le recrutement de joueurs de calibre est certainement le plus épineux problème auquel auront à faire face les dirigeants de la WHA. Quant on sait que les équipes de la première et de la seconde expansion de la LHN doivent encore fonctionner avec des vieux pros "finis" et des jeunes sans trop de talent, on peut se demander ce que feront les magnats de la WHA pour former des équipe de calibre supérieur.

Ils semblent cependant avoir trouvé la solution. Tout le monde sait que les athlètes professionnels ne sont pas indifférents aux "billets verts", et à ce qu'on nous dit, les billets verts sont plus qu'abondants dans les goussets de ces messieurs. Il ne serait donc pas surprenant que plusieurs des athlètes évoluant actuellement dans le circuit Campbell soient attirés par ce nouveau Klondike.

Une chose semble certaine: ces gens sont sérieux et jusqu'à maintenant, nous n'avons pas entendu beaucoup d'athlètes déclarer publiquement qu'ils considéraient la WHA comme une organisation de "broche à foin".

Il sera intéressant de suivre les développements dans cet affrontement de titans de la finance...

Les Jeux du Québec sont annulés
page 35

Braconnage industriel: une loi bientôt?
page 30

Canadiens 7 Vancouver 0
page 35